

Fête de la Tabaski

« Ne vous endettez pas pour immoler un mouton »,

Dr Inoussa Compaoré

Page 21



Jeudi 30 juillet au dimanche 2 août 2020 ◆ N° 9196 ◆

200F CFA

Sidwaya

www.sidwaya.bf,

Le journal de tous les Burkinabè

Sidwaya mobile: tapez *334#

Zéphirin Diabré, candidat à la présidentielle

« Je peux gouverner avec le MPP à ma gauche et le CDP à ma droite »



L'Autre regard

La touche sankariste

Page 3

Programme d'urgence pour le Sahel

Les bénéficiaires plaident pour plus de sécurité

Page 8

Commune de Ouagadougou

Le 2^e adjoint au maire, Moustapha Semdé n'est plus

Page &6

Couverture médiatique de la campagne déguisée

La mesure d'interdiction entre en vigueur le 3 août prochain

Page 7





Célébrons ensemble la Grande Fête

Aïd el Kebir



J - VOODOO - juillet 2020

Voix
HD

4G+#1

[f](#) [t](#) [in](#) [s](#) Orange Burkina [m](#) 00226 07 00 01 21

Vous rapprocher
de l'essentiel





Mamadou Kabré, de la CONSEMEL « Nous doutons des chiffres d'enrôlement de la CENI »

Les responsables de la Conscience pour un moratorium électoral (CONSEMEL) étaient face à la presse, le mercredi 29 juillet 2020, à Ouagadougou, pour encore une fois de plus, émettre leur vœu d'un report des élections.



Mamadou Kabré du PRIT-LANNAYA (micro) est favorable à une action judiciaire en vue du report des élections.

Tenir ou pas les élections, le 22 novembre 2020? Depuis quelques mois, cette question fait couler beaucoup d'encre et de salive au sein de l'opinion nationale. Si certains sont pour l'organisation du scrutin à la date prévue, d'autres en revanche, demandent son report. Sont de ceux-là, la Conscience pour un moratorium électoral (CONSEMEL). Face à la presse, le mercredi 29 juillet 2020, à Ouagadougou, ses premiers responsables ont plaidé pour la deuxième fois pour un report pur et simple des élections. Se fondant sur les articles 37 et 80 de la Constitution, Mamadou Kabré du PRIT-LANNAYA, parti membre de la CONSEMEL, a insisté sur le fait que la loi autorise le report des élections pour raison d'insécurité. Pour lui, le suffrage universel prôné par la Constitution ne pourra pas être réalisé du fait de l'insécurité. Et dans ce cas, a-t-il poursuivi, les suffrages issus des élections seraient nuls et non venus. Par ailleurs, a-t-il indiqué, la tenue du scrutin dans le contexte sécuritaire actuel pourrait conduire à la reconnaissance de nouvelles frontières imposées par des forces externes. Au vue de tous ces éléments, le conférencier a insisté sur le report des élections et la mise en place d'une transition avec pour principale mission de trouver une solution endogène et définitive à l'insécurité. Pensez-vous qu'un report des élections est encore possible vu que le processus est déjà en marche du côté de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui a d'ailleurs

réussi le pari de tenir l'enrôlement dans la plupart des villages et communes en dépit de l'insécurité? En réponse, M. Kabré a dit d'abord douter de la véracité des chiffres de la CENI qui affirme avoir pu effectuer l'enrôlement dans 83% des villages et 94% des communes.

« Je ne crois pas que ces chiffres soient exacts car les villages qui sont actuellement sous l'emprise des terroristes sont très nombreux. Même si la CENI s'est déportée à certains endroits par hélicoptère, je ne suis pas sûr qu'elle ait pu se rendre dans 83% des villages », a-t-il déclaré. Il a ajouté que l'essentiel n'est pas l'enrôlement mais le vote. « Le tour n'est pas encore joué, car le plus important ce n'est pas d'enrôler les gens mais de permettre à ceux qui ont pu s'inscrire de voter tranquillement sans être inquiétés », a laissé entendre le président du PRIT-LANNAYA.

Mamadou Kabré a appelé les adeptes du report à tenir bon et à continuer leur combat par des regroupements organiques, des plaidoyers et lobbying et même des actions en justice contre ces élections « parcellaires à forte odeur de partition ». « Nous accueillons toute initiative allant dans le sens du report des élections. Nous avons déjà écrit au président du Faso pour souhaiter l'ouverture d'un dialogue national inclusif conformément à la recommandation de l'Assemblée nationale », a-t-il dit.

✉ Nadège YAMEOGO



La touche sankariste du régime Kaboré

Les images ont fait le tour du monde. Les poings levés et scandant « la patrie ou la mort », à la mémoire du père de la Révolution, Thomas Sankara, les Burkinabè ont fait tomber le régime Compaoré, en octobre 2014. Depuis, promesse leur avait été faite que « plus rien ne sera comme avant ». Le pays est certes loin des comptes de cette promesse, mais au fil des ans, des faits, signes et actes montrent de plus en plus que l'orientation sankariste refait surface dans notre pays. En effet, au-delà des « avancées » judiciaires dans le dossier Sankara, de la réalisation du Mémorial Sankara et de la construction de plusieurs statues à son effigie dans de nombreuses villes du pays, le gouvernement burkinabè vient de baptiser l'université Ouaga II « Université Thomas-Sankara », par décision prise en conseil des ministres, le mercredi 22 juillet 2020. Cet acte courageux, plein de noblesse et de reconnaissance envers le père de la révolution d'août 1983 est d'une grande importance dans la réhabilitation de sa mémoire. Dans le fond et contrairement à la Rectification et la démocratie qui s'en est suivie, effaçant toutes les traces de l'œuvre de Sankara, l'après-insurrection crée progressivement les conditions de « résurrection » de l'homme. Ce printemps des idéaux du président Sankara est à mettre à l'actif de trois principales entités. D'abord, le peuple burkinabè. « Tuez Sankara et des milliers de Sankara naîtront », avait prédit le père de la Révolution. Sans risque de se tromper, des milliers, voire des millions de Sankara sont nés et ont même grandi au Burkina Faso, en Afrique et à travers le monde. De plus en plus, les T-shirts à l'effigie du panafricaniste se rencontrent dans tous les pays du monde, en plus des salles de conférence, de cinéma et de monuments qui portent son nom. Peut-on dissocier le goût de plus en plus prononcé du Burkinabè pour les mets locaux et le Faso dan fani du « Produisons ce que nous consommons et consommons ce que nous produisons », cher au révolutionnaire? A l'évidence, non!

Il faut ensuite reconnaître que depuis

son arrivée au pouvoir, l'administration du président Roch Marc Christian Kaboré a su intégrer dans son action politique, une vision sankariste. A titre d'exemple, le chef de l'Etat qui s'habille quasi-quotidiennement en Faso dan fani, a « enchaîné » avec l'habitude qu'avait son prédécesseur, Yacouba Isaac Zida puisque le pagne traditionnel burkinabè avait été surnommé « Qui n'est pas Yacouba Isaac Zida ? ». L'instauration de la Journée de l'arbre et du Salon de l'élevage du Burkina Faso (SABEL) et bien d'autres actions ont fini de convaincre que 30 ans plus tard, les orientations du révolutionnaire prennent de plus en plus forme.

La troisième entité est l'œuvre des Sankaristes et surtout celle de l'Union pour la renaissance/Parti sankariste (UNIR/PS). A défaut d'avoir conquis lui-même le pouvoir d'Etat, le parti de « l'œuf » qui a rejoint la majorité présidentielle en 2016 pousse subtilement ses pions. Et pour cause, même si le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) du président Kaboré est le parti au pouvoir, il faut reconnaître que des actions comme la conception des statues de Sankara, la promotion des mets locaux et du Faso dan fani, l'initiative et l'organisation de la Journée de l'arbre et du SABEL, sont pilotés par des départements ministériels gérés par l'UNIR/PS, notamment le ministère en charge de l'élevage, et celui de l'environnement. Il s'agit là d'actions fortes qui étaient partie intégrante de l'orientation politique de la révolution que l'UNIR/PS contribue à mettre en œuvre avec la « bénédiction » du régime Kaboré.

Loin de circonscrire cette percée de l'idéologie sankariste à ces trois entités (parce qu'elle est à mettre à l'actif de tous), il faut reconnaître que d'importantes victoires d'étape ont été engrangées en cinq ans. Il reste à espérer plusieurs autres pour faire briller encore plus les idéaux du président Thomas Sankara au profit de la jeune génération et du développement harmonieux du Burkina Faso.

✉ Jean-Marie TOE



Offrande Lyrique

L'Etat moderne

Est-il possible de définir un Etat moderne à l'africaine, indépendant de l'héritage colonial, tout en tenant compte de l'hétérogénéité des sociétés de notre continent ? Si la tentation de s'inspirer du modèle westphalien est forte, l'hétérogénéité des sociétés africaines commande à la construction de modèles propres à chacune de nos réalités. Voici, pour vous, notre offrande de ce jeudi. Si vous daignez l'accepter, notre zèle s'efforcera de corriger notre insuffisance.

« Les commencements de l'Etat sont bien humbles. Dans le passé le plus reculé, l'Etat, c'est l'organe directeur de la tribu se défendant contre l'étranger ; c'est l'organe d'un certain droit élémentaire, d'un ensemble de règles simples, traditionnelles, coutumières, pour le maintien des rapports sociaux » (Paul Leroy-Beaulieu). Relativement récent sur l'échelle de l'humanité, l'Etat en tant que société politique a émergé en Europe au cours du XVIème siècle. Se distinguant de l'Etat traditionnel, l'Etat moderne repose « sur la délégation temporaire de l'autorité par ceux qui doivent la subir » (Paul Leroy-Beaulieu). L'Etat moderne a ceci de singulier qu'il s'est exporté au cours du XIXème siècle lors des conquêtes coloniales sur des continents aux réalités très diverses.



LA TENDANCE FORTE QUI ENTEND S'INSPIRER DE L'ETAT WESTPHALIEN ET DES STRUCTURES PRÉCOLONIALES PEUT S'AVÉRER INOCCUPÉ

Le XVIème siècle a incarné un tournant en Europe puisqu'il a marqué l'avènement de l'Etat (Ibrahim Méchoui). D'abord cantonné à des attributions limitées, la philosophie politique a progressivement abandonné l'idée d'un Etat sobre en lui assignant davantage de tâches et de missions qui ne lui revenaient pas jusqu'alors. La construction étatique a par ailleurs été teintée de l'empreinte de Machiavel et de Jean Bodin qui ont participé de sa coloration martiale et guerrière. Cela est d'autant plus vrai que l'établissement d'un pouvoir puissant et incarné comparable à ce que Hobbes appelait de ses vœux s'est fait de plus en plus pressant car l'Europe du XVIème siècle s'est caractérisée par des conflits opposant les grandes familles ainsi que les peuples européens. Bien que le climat ambiant ait toujours été méfiant vis-à-vis de l'Etat, ce dernier s'est progressivement imposé comme un « mal nécessaire ». Même les plus sceptiques qui appelaient à « ne pas trop gouverner » (d'Argenson), « à laisser faire et laisser passer » (Gournay) ou encore qui considéraient que « le monde fonctionne seul » (« il mondo va da se », abbé Galiani) ont fini par concéder à la nécessaire émancipation de l'action publique. Pour autant, cet Etat moderne, libéré des forces traditionnelles et éma-

nant de la volonté populaire, ne saurait être exempt de critiques car « plus que tout autre, l'Etat moderne est délicat, précaire, corruptible, enclin à l'oppression » (Paul Leroy-Beaulieu).

Avant d'être une terre de conquêtes coloniales, l'Afrique se distinguait en ce qu'elle était un ensemble hétérogène de « systèmes d'Etats, d'empires et de sociétés « sans Etat » ayant des formes diverses d'organisation politique » (Ibrahim Mouiche). Loin d'être un espace politique uniforme régi par des règles homogènes, la diversité africaine a vu ses trajectoires éclater avec l'instauration de systèmes étatiques dits « modernes » venus d'ailleurs.

La question centrale et légitime de l'héritage des pouvoirs coloniaux ne s'est pas posée voire même a été balayée par la vague d'indépendances. Les nouvelles élites africaines, désormais souveraines, se sont hâtées de tourner la page de décennies de subordination. Elles ont vu dans les royautes et les chefferies des symboles d'un passé qu'elles ont choisi d'affaiblir sinon d'abolir. Si ce choix a été dans le sens d'un changement radical, il a également fragilisé l'assise des Etats africains pourtant construits sur ces structures traditionnelles datant de l'ère précoloniale. Paradoxalement, en procédant de cette façon la construction de l'Etat moderne africain a renoué avec l'Etat westphalien qui comporte en lui des faiblesses parmi lesquelles l'engouement momentané de la majorité et non de l'universa-

lité, la versatilité de son personnel ainsi que sa partialité. En calquant leurs constitutions sur celles des puissances colonisatrices, les Etats fraîchement affranchis ont souvent incarné une menace pour leur propre peuple. Si au moment des indépendances les Africains et les Européens ont considéré l'affirmation des Etats comme condition sine qua non au développement du continent, vingt à trente ans plus tard, on constate l'essoufflement de cette construction pourtant prometteuse a priori.

LES ETATS MODERNES AFRICAINS NE PEUVENT PAS ÊTRE CEUX INSPIRÉS DES SOCIÉTÉS TRADITIONNELLES PAS PLUS QUE CEUX CALQUÉS SUR UN MODÈLE VENU D'AILLEURS. ILS DOIVENT SE PENSER COMME RÉSOLUMENT SINGULIERS ET ÉMANCIPÉS

Force est de constater que la diplomatie internationale a fait de moins en moins confiance aux Etats, qu'elle a parfois considérés comme « faillis ». Le processus politique engagé par les institutions internationales visant à associer la société civile et les structures traditionnelles qui avaient subsisté bien qu'écartées n'a pas pour autant renforcé nos Etats. Tant face à l'échec de la construction d'Etats importés qu'à celui du recours aux politiques de l'autochtonie qui ont peu ou prou de sens pour nos générations ayant toujours connu des Etats indépendants, il est pertinent de mettre sur la table la question d'un Etat par et pour les Africains. La crise que vit l'Etat-nation de l'autre côté de la Méditerranée peut incarner une fenêtre de tir qui, si nous visons bien, peut être gage d'émancipation et nous permettre de faire nos propres choix, nations par nations.

Tordons le cou dès à présent aux chimères qui nous aveuglent. Il est faux de penser qu'un unique modèle pérenne tel que l'Etat-nation européen pourra vivre sur le continent africain. Si nos réalités politiques actuelles sont bien différentes de celles de notre passé précolonial, elles ont en commun d'être éclatées. Il est dès lors inutile d'envisager un modèle étatique universel légitimé de Dakar à Nairobi et de Ouagadougou à Pretoria. Le rêve panafricain de certains ne passera pas par une homogénéité ins-

titutionnelle. Cela ne veut pas pour autant dire que nos modèles ne peuvent pas être traversés par les valeurs qui unissent notre continent, bien au contraire.

Bien que, nous Africains, sommes attachés à ce qui nous a précédés, il nous faut pousser des ailes et non des racines. C'est en connaissant bien notre passé que nous parviendrons à nous projeter dans un avenir pleinement ancré dans les réalités qui sont les nôtres. C'est à ce titre qu'il n'est pas inopportun de considérer qu'un travail historiographique précède nos réflexions. Chacun de nos Etats doit pouvoir s'envisager sur de nouveaux symboles, sur des mythes et sur rituels fondateurs. Ce travail pouvant être initié par des historiens et des intellectuels permettrait de construire un récit national. Nécessaire mais pas suffisant ce travail colossal doit partir du local pour penser le récit d'une histoire globale qui tient compte de nos différences et dans laquelle chacun se sentirait embarqué. C'est la force d'une nation que de se sentir héritière d'un passé commun et d'embarquer dans un futur partagé. L'Etat moderne doit se détacher du terroir et des forces qui l'aliènent pour aller vers un ailleurs. Honnêtement, l'un des risques d'un tel projet est qu'il risque de tomber dans l'utopie. Il faut donc éviter à tout prix qu'il se transforme en vœux pieux. Ainsi, tout en conservant ce qui le fonde, à savoir une structure de droit qui régit les rapports sociaux, qui protège et garantit les droits et libertés, l'Etat moderne africain sera celui à la fois émancipé de l'exigence de ressemblance à tout autre modèle et celui dont le récit résolument singulier embarquera chacun d'entre nous dans un avenir commun. Au moment où nous vivons collectivement des agressions sur notre sol contre ce que nous sommes, il est essentiel que ces fondements élémentaires continuent d'irriguer l'action publique et les débats qui nous animent. Pour répondre à la question posée, la voie suggérée pour définir un Etat moderne à l'africaine sera longue et appelle d'ores et déjà à la force du collectif. Mais puisque l'Etat conduit « une foule de tâches [...] parce qu'il peut s'en acquitter mieux, plus économiquement, plus complètement, avec moins de frais et d'efforts » (Paul Leroy-Beaulieu), Paris ne vaut-elle pas une messe ?

Mamadou Banakourou TRAORE



Dossiers de crimes terroristes

Des acteurs des juridictions pénales spécialisées outillés

Le ministère de la Justice, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement, organise du 27 au 29 juillet 2020 à Manga, un atelier de formation sur les techniques d'enquête, d'instruction et de jugement au profit de magistrats, greffiers et officiers de police judiciaire des juridictions spécialisées chargées des dossiers de crimes terroristes.



Le ministre de la Justice, René Bagoro (milieu) : « L'objectif du présent atelier est d'améliorer le rendement des acteurs judiciaires et des OPJ, chargés de la gestion des dossiers liés aux crimes terroristes ».

Le département de la Justice veut que les acteurs des juridictions pénales spécialisées soient suffisamment « armés » pour traiter les dossiers de crimes terroristes. Pour ce faire, il organise, du 27 au 29 juillet 2020, à Manga, avec l'appui financier du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), un atelier de formation sur les techniques d'enquête, d'instruction et de jugement y relatives. La séance regroupe spécifiquement des magistrats, des greffiers et des officiers de police judiciaire (OPJ). L'objectif à terme de la rencontre, a confié le ministre de la Justice, René Bagoro, est « d'améliorer significativement le rendement des acteurs judiciaires et les OPJ, chargés de la gestion des dossiers liés aux crimes terroristes ». Le ministre a soutenu, en effet, qu'en matière de lutte contre le terrorisme et les crimes connexes, une réponse efficace et durable implique l'existence et le fonctionnement d'un appareil judiciaire solide, fiable et apte à jouer sa partition. C'est pourquoi il s'est réjoui de la tenue de l'atelier de Manga, estimant que le renforcement des capacités des acteurs va permettre d'engranger

des résultats significatifs et relever les défis qui s'annoncent dans la répression des actes terroristes. « Je reste convaincu que nos efforts seront vains si les acteurs que vous êtes ne sont pas suffisamment outillés pour jouer votre partition surtout que les prochains mois, je l'espère vivement, verront s'ouvrir les tout-premiers procès au Burkina Faso pour fait de terrorisme », a-t-il fait comprendre.

La rencontre, a noté, du reste, le ministre, est une opportunité pour les participants « de s'interroger sur



Les participants vont être mieux outillés pour s'attaquer efficacement aux dossiers de crimes terroristes.



Pour le juge d'instruction spécialisé, Idrissa Bado, l'option de s'appuyer sur l'expertise locale est salutaire.

l'efficacité de la réponse judiciaire face au phénomène du terrorisme et envisager ensemble les voies et moyens de fédérer les initiatives et mutualiser les moyens de riposte ». Le représentant du Représentant-résident de l'institution onusienne, Mahamane Ousmane, a rappelé que le présent atelier entre dans le cadre de l'appui du PNUD au Burkina Faso, à travers le programme « Cohésion sociale, Sécurité et Etat de droit » (COSED). Un programme, a-t-il dit, qui adresse les questions de justice, de droits

humains, de sécurité et de cohésion sociale de façon holistique et qui met en synergie ces thématiques et les acteurs pour des résultats plus consistants et plus durables sur le terrain.

Au premier jour de l'atelier de Manga, les participants se sont réjouis d'y prendre part et de pouvoir bénéficier du savoir et du savoir-faire des experts pour gérer au mieux les dossiers de crimes terroristes. « C'est une aubaine pour nous, en tant que greffier, de savoir comment se tenir et pouvoir épauler les magistrats dans la phase d'instruction et de jugement des dossiers en lien avec le terrorisme », a fait savoir le greffier en chef du Tribunal de grande instance de Ouagadougou, Jonathan Bonkougou.

Sollicité en tant que personne-ressource dans le cadre du partage d'expériences, le juge d'instruction spécialisé, Idrissa Bado, a, lui, témoigné sa reconnaissance au ministère et au PNUD pour l'initiative, tout en saluant l'option prise de mettre particulièrement l'accent sur l'expertise locale pour la formation des participants durant les trois jours de travaux.

✉ Mamady ZANGO



La formation est la bienvenue, a confié le greffier en chef du Tribunal de grande instance de Ouagadougou, Jonathan Bonkougou.



Congrès d'investiture de Eddie Komboïgo Une victoire d'étape, selon Achille Tapsoba

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) a animé une conférence de presse, le mercredi 29 juillet 2020, à Ouagadougou, pour manifester sa satisfaction à la suite du congrès d'investiture de son candidat, Eddie Komboïgo, à l'élection présidentielle du 22 novembre 2020.



Ph: Rémi ZOERINGRE

Le 1er vice-président du CDP, Achille Tapsoba, a remercié les présidents des partis politiques présents au congrès d'investiture de Eddie Komboïgo.

C'est un satisfecit général qui s'est dégagé après le congrès d'investiture du candidat du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) à l'élection présidentielle prochaine, Eddie Komboïgo, le 26 juillet 2020. C'est l'avis des premiers responsables du parti. Ils l'ont fait savoir, le mercredi 29 juillet 2020, à Ouagadougou, au cours d'une conférence de presse. Pour le 1er vice-président du parti, Achille Joseph Marie Tapsoba, c'est bien Eddie Komboïgo qui va porter les couleurs du CDP, pour la conquête du pouvoir d'Etat, aux prochaines échéances électorales. Il a souligné que le congrès a « tout simplement » pris acte de l'adoption de la lettre de validation de sa candidature par le président d'honneur du parti qui lui a donné plein pouvoir de porter le flambeau.

Au regard des qualités qu'incarne leur « champion », il a déclaré avoir foi que les Burkinabè, dans leur ensemble, feront le bon choix le soir du 22 novembre 2020, en votant M.Komboïgo comme président du Faso. « Il incarne le sens de la responsabilité. Il est une relève sûre pour mener le Burkina au som-

met du développement humain, social, économique et surtout de la réconciliation nationale », a indiqué Achille Tapsoba. En effet, à l'écouter, le candidat Komboïgo a une vision pour un Burkina radieux et, par le biais de la confiance, le peuple saura l'accompagner dans la réalisation de cette vision au bénéfice des générations présentes et futures. D'ailleurs, il a soutenu ne pas en douter vu la forte mobilisation dont les Burkinabè et particulièrement les militants du parti ont fait montre lors du congrès. « La forte mobilisation des Burkinabè et de la jeunesse traduisent leur soif du changement qualitatif à la tête du pouvoir d'Etat. Ils ont foi au nouveau pacte social que le candidat Eddie Komboïgo veut établir avec eux pour un Burkina en paix, prospère et enviable », s'est convaincu le 1er vice-président du CDP.

Aux militants, il a fait savoir que de par l'acte d'investiture de Eddie Komboïgo, le CDP s'est engagé dans sa marche démocratique vers le pouvoir. Mais cela, a-t-il reconnu, ne constitue qu'une victoire d'étape. C'est pourquoi, il a invité tous les responsables des secteurs structurés du parti, à poursuivre le travail de mobilisation afin d'amener la majorité des Burkinabè à adhérer aux idéaux du parti pour assurer une victoire écrasante au CDP, à l'issue du scrutin. A la question de savoir si, d'ores et déjà, « le parti de l'épi et de la daba » a une alliance quelconque avec l'Union pour le progrès (UPC), M.Tapsoba a confié qu'il n'en existe pas pour l'instant. Cependant, il a relevé qu'il y a des concertations en cours entre les partis politiques d'opposition en vue de matérialiser un pacte pour soutenir un candidat en cas de second tour. A l'en croire, les tenants et les aboutissants de cette alliance seront bientôt formalisés par les responsables des partis et mis à la connaissance de tous.

✉ Soumaïla BONKOUNGOU

Commune de Ouagadougou Le 2^e adjoint au maire, Moustapha Semdé, n'est plus

Le deuxième adjoint au maire de la commune de Ouagadougou, Moustapha Semdé, est décédé, hier mercredi 29 juillet 2020 à Ouagadougou.



Le 2e adjoint au maire de Ouagadougou, Moustapha Siemdé, militait activement pour l'élection de Lazare BANSSE comme président de la FBF.

La classe politique et le monde sportif sont en deuil. En effet, le conseiller municipal du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), 2^e adjoint au maire de la commune de Ouagadougou, Moustapha Semdé, a tiré sa révérence, le mercredi 29 juillet 2020 à Ouagadougou, à l'âge de 57 ans. L'homme que la classe politique pleure (entrepreneur de profession) est connu pour ses interventions atypiques sur la scène politique. « On ne se lève pas le matin passer au kiosque d'à côté, prendre deux verres de pastis et venir demander la révocation du maire », a-t-il récemment répondu aux conseillers municipaux de l'opposition qui réclamaient le départ du maire de la capitale, Armand Béouindé. Au début du mandat du président Kaboré, il avait estimé dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux que les Burkinabè crient à la vie chère, alors que les gallinacés (poulets et pintades) n'ont pas de répit et que les débits de boissons sont régulièrement bondés de monde.

« C'est avec une profonde douleur que j'ai appris le décès de monsieur Moustapha Semdé, deuxième adjoint au maire de Ouagadougou. En cette circonstance douloureuse,

je rends hommage à l'illustre disparu et présente mes sincères condoléances à ses familles biologique et politique. Qu'il repose en paix ! ». C'est en ces termes que lui a rendu hommage, le Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré, sur les réseaux. C'est aussi le cas du président du MPP, Simon Compaoré qui a regretté la perte d'un « cadre actif et intrépide » du parti. Moustapha Semdé est aussi un acteur du football burkinabè. Ancien footballeur (sociétaire du RCK), il était, jusqu'à son décès, le directeur de campagne de Lazare Banssé, candidat à la présidence de la Fédération burkinabè de football (FBF). Son amour pour la politique remonte à sa tendre enfance où il n'avait pas encore l'âge de voter. A l'époque, il était militant de l'Union nationale pour la défense de la démocratie (UNDD) de Macaire Ouédraogo influencé par son père. Mais, l'homme disait avoir un penchant pour l'Union démocratique voltaïque / Rassemblement démocratique africain (UDV/RDA) des regrettés Gérard Kango Ouédraogo et Dr Issouf Conombo. M. Semdé a été un militant de la révolution de Thomas Sankara. Sa passion pour la politique va prendre un coup avec le départ prématuré du père de la Révolution d'août 1983. Ce n'est qu'à la formation du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) que son goût pour la politique va renaître. Il sera alors désigné le plus jeune délégué politique dans son quartier.

Au sein de ce parti, il va réussir à se faire élire conseiller municipal et président de Commission au niveau de la mairie de Baskuy (actuel arrondissement n°1). Il occupera aussi le poste de président des jeunes du CDP du Kadiogo puis membre du Bureau politique national du parti, jusqu'à sa démission avec plusieurs autres camarades, pour créer le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) en 2014.

✉ Abdoulaye BALBONE



Programme budgétaire « promotion de l'emploi »

La mise en œuvre en examen

Le ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes a organisé un atelier sur la première session de l'année 2020 du comité de revue du programme budgétaire « promotion de l'emploi », le mercredi 29 juillet 2020, à Ouagadougou.



Ph: Edith BAKALA

Le SG du ministère en charge de la jeunesse, Jean Philippe Dakouré, a remercié les partenaires techniques et financiers pour leurs appuis dans la mise en œuvre des projets et programmes du département.

Le gouvernement poursuit sa mission d'assurance de bonne gouvernance des projets et programmes mis en œuvre au Burkina Faso. Dans ce sens, le ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes a organisé un atelier sur la première session de l'année 2020 du comité de revue du programme budgétaire « promotion de l'emploi », le mercredi 29 juillet 2020, à Ouagadougou. Selon le secrétaire général du département, Jean Philippe Dakouré, la rencontre vise, en effet, à passer en revue les différents programmes et projets de développement du programme budgétaire « promotion de l'emploi ». A l'entendre, il s'agit d'examiner et d'adopter les rapports d'activités et financiers au 30 juin des projets du programme budgétaire, de formuler des recommandations à l'attention

des chargés des projets et des différents partenaires intervenant dans ces projets de développement. Pour M. Dakouré, la mise en œuvre de ces projets et programmes au cours du 1^{er} semestre de l'année s'est faite dans un contexte difficile marqué par l'apparition de la pandémie de la COVID-19 qui a ralenti la mise en œuvre des activités programmées. « Toutefois, des résultats fort appréciables ont été réalisés dont le point sera fait au cours des travaux », a-t-il indiqué.

De ses dires, son ministère a la charge de l'orientation et du pilotage de la mise en œuvre de bon nombre de projets et programmes du programme budgétaire. Il s'agit, a-t-il cité, du projet Job Booster, du Projet femmes jeunes entrepreneurs et citoyenneté (ProFeJeC), du Projet emploi des jeunes et développement des compétences (PEJDC). « Nous aurons à examiner l'état de mise en œuvre de leur plan de passation des marchés de 2020, des recommandations de la précédente revue et les difficultés rencontrées », a-t-il ajouté. Revenant sur les recommandations des précédentes sessions, Philippe Dakouré a affirmé qu'elles tendent à améliorer la gouvernance des projets et programmes qui composent le programme budgétaire et celle visant à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des activités qui y sont programmés. Les projets et programmes constituent des instruments opérationnels de mise en œuvre des politiques et stratégies publiques. C'est pourquoi, selon le secrétaire général, la gestion efficace et efficiente des projets et programmes et leur suivi-évaluation rigoureux ainsi que leur pilotage sont les principaux éléments pouvant permettre l'atteinte des objectifs recherchés.

Cynthia Elodie KAFANDO
(Stagiaire)



Ph: Edith BAKALA

Les participants ont fait un examen minutieux du programme budgétaire « promotion de l'emploi ».

Couverture médiatique de la campagne déguisée

La mesure d'interdiction entre en vigueur le 3 août 2020

Le Conseil supérieur de la communication (CSC) a rencontré les responsables des médias, le mercredi 29 juillet 2020, à Ouagadougou, pour échanger sur la réglementation de la couverture médiatique des activités des partis politiques pendant les trois mois qui précèdent la campagne électorale.



Ph: Rémi ZOERINGRE

Selon le président du CSC, Mathias Tankoano, la mesure vise à garantir un égal accès des médias aux candidats et partis en lice pour les élections de novembre 2020.

L'interdiction de la couverture médiatique des activités des partis politiques pendant la période des 90 jours qui précèdent la campagne électorale pour les élections présidentielle et législatives du 22 novembre 2020, entre en vigueur le 3 août 2020 à zéro heure. C'est la principale information issue de la rencontre entre le président du Conseil supérieur de la communication (CSC), Mathias Tankoano et les responsables des médias, le mercredi 29 juillet 2020, à Ouagadougou. Selon le président de l'instance de régulation des médias, ladite rencontre avait pour objectif de présenter aux hommes de médias, le contenu des dispositions de la loi portant sur la réglementation, notamment l'interdiction de la couverture médiatique de la campagne déguisée. Cette loi adoptée en 2015 par les partis politiques et les Organisations de la société civile qui siégeaient au Conseil national de la Transition vise, selon M. Tankoano, à assurer un égal accès des médias aux candidats et partis politiques en lice pour les élections.

« Cela va contribuer à garantir l'égalité de chances aux candidats en vue d'un scrutin transparent, apaisé et crédible », a-t-il indiqué. A l'occasion, le Directeur de la réglementation, de la médiation et du contentieux du CSC, Daniel Bonzi, a fait une brève présentation des dispositions relatives à la

restriction de la couverture médiatique et au rôle et la place des médias confessionnels et communaux pour une élection dans un contexte particulier. Ces médias d'obédience religieuse ou sous l'emprise des maires, contrairement au passé, seront rigoureusement surveillés pour éviter que les politiques se rabattent sur eux, a-t-il précisé. De l'avis du président du CSC, le législateur a laissé le soin au CSC de définir ce qu'il qualifie de campagne déguisée. « Il était donc nécessaire pour nous de tenir cette rencontre avec les médias afin de s'accorder sur les activités des partis politiques considérées comme campagne déguisée », a fait savoir M. Tankoano. Ainsi, les conférences de presse des partis politiques, les inaugurations aux allures de meetings politique et assimilées, sont frappées par cette interdiction. Plusieurs préoccupations en lien avec l'application de cette loi ont été soulevées par les journalistes. Cette interdiction ne va-t-elle pas porter un coup dur aux chaînes d'informations continues dont l'essentiel des programmes est constitué d'informations politiques ? A cette interrogation, le président Tankoano a répondu que la loi n'interdit pas aux organes de traiter des questions politiques, mais plutôt de ne pas être un canal pour un homme politique ou un parti pour faire sa propagande. Sur la restriction des libertés, le patron du CSC s'est voulu clair : « La loi a été adoptée par le CNT qui a donné compétence au CSC pour l'appliquer. Nous n'avons pas d'autres choix que de l'exécuter jusqu'à ce que le législateur revienne apporter une modification ». Le CSC dispose-t-il d'un dispositif lui permettant de contrôler tous les médias pendant cette période ? Selon l'animateur de la rencontre, l'institution s'est doté d'un dispositif d'enregistrement de tous les contenus des radios et télévisions et la durée de la conservation va d'un an pour les éléments audio et deux ans pour les vidéos. Avant la presse, le CSC a échangé avec les responsables des partis politiques.

Beyon Romain NEBIE
beynebie@gmail.com



Santé sexuelle de reproduction

Un projet pour renforcer les capacités des jeunes

Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), en partenariat avec la Fondation Kimi, l'Association burkinabè pour le bien-être familial (ABBEF) et l'ONG JOICFP, a lancé, le mardi 28 juillet 2020 à Ouagadougou, le projet dénommé : « Renforcer la capacité des jeunes et des adolescents à exercer leurs droits en matière de Santé sexuelle et reproductive (SSR) ».

Le projet « Renforcer la capacité des jeunes et des adolescents à exercer leurs droits en matière de Santé sexuelle et reproductive (SSR) » a été lancé, le mardi 28 juillet 2020, à Ouagadougou. D'un coût global d'environ 800 millions F CFA, il va se concentrer sur le renforcement des capacités des adolescents et des jeunes des régions du Centre et du Centre-Ouest, ainsi que ceux qui peuvent influencer leur prise de décision. Parmi ceux-ci, il y a les enseignants, les prestataires de services de Santé sexuelle et reproductive (SSR) et les membres adultes de la communauté, afin de garantir à ces derniers, l'accès à des informations et des services de qualité, en facilitant l'intégration et les synergies entre les différents domaines de services. La représentante des bénéficiaires, Stéphanie Thiombiano, a souligné que la majorité des adolescents et des jeunes est confrontée aux problèmes de la précocité des rapports sexuels, des grossesses non désirées, des paternités précoces et de la délinquance juvénile. Cette situation selon elle, est due très souvent au manque d'information et d'encadre-



Le représentant-résident de l'UNFPA, Auguste Kpognon, a affirmé que son institution va assurer pleinement son engagement à travers la coordination globale du projet.

ment nécessaires pour qu'ils se prémunissent. « Les jeunes, à leur période charnière, doivent être informés, sensibilisés et disposés de services adaptés à leurs besoins », a-t-elle convenu. Elle a ajouté qu'ils doivent à présent se réjouir de l'avènement de ce projet, qui va leur permettre d'avoir des services adaptés et de créer un environnement favorable à l'exercice de leurs droits fondamentaux, en matière de SSR. Le projet sera exécuté sur trois ans (2020-2023) et touchera 273 096 adoles-



La présidente de la Fondation KIMI, Sika Kaboré : « Nombreux sont encore les jeunes et les adolescents, qui n'utilisent pas toujours les services de SSR ».

cents et jeunes des deux régions. Il va, entre autres, informer et sensibiliser les bénéficiaires, promouvoir la visibilité aux niveaux national et international, susciter l'adhésion et l'accompagnement des structures techniques des autorités communautaires. Le représentant-résident de l'UNFPA, Auguste Kpognon a, pour sa part, noté que son institution a engagé de nouvelles actions pour atteindre trois résultats d'ici à 2030, à savoir zéro besoin non satisfait en planification familiale, zéro décès maternel évitable et zéro violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes. « Les décideurs et toutes les parties prenantes sont engagés à travailler pour atteindre les résultats attendus du projet », a-t-il souligné.

Des services de planification non accessibles

La présidente de la Fondation KIMI, Sika Kaboré a relevé que dans les pays en développement, plus de 220 millions de femmes, notamment les jeunes filles et les adolescentes, n'ont pas toujours accès à des informations et aux services de planification. En témoigne qu'au Burkina Faso, le taux de fécondité des adolescentes et des jeunes est très élevé. Les statistiques de l'EDS IV ont fait



La représentante des bénéficiaires, Stéphanie Thiombiano : « Nous voulons une jeunesse consciente et bien formée ».

ressortir que le pourcentage des adolescentes de 15-19 ans ayant déjà commencé leur vie féconde était de 23,8% pour l'ensemble du pays, avec une prépondérance en milieu rural de 29,2% par rapport aux villes qui était de 12,6%.

« En 2010, plus de 16% des jeunes femmes de 15-19 ans avaient déjà un enfant », a-t-elle déploré. Face à cette situation peu reluisante, Mme Kaboré a reconnu et salué l'Etat pour ses efforts consentis, en mettant en œuvre plusieurs politiques et stratégies, dont la finalité est de réduire les insuffisances constatées en matière de SSR, chez ces adolescentes.

Le ministre des Affaires étrangères, Alpha Barry, a signifié que l'exécution du projet qui sera assurée par la Fondation KIMI, l'ABBEF, l'ONG JOICFP et l'UNFPA assurera la cohésion globale et la responsabilité de sa mise en œuvre. Il a exprimé sa reconnaissance à l'Organisation japonaise pour la coopération internationale en matière de planification familiale, pour l'accompagnement technique et financier et pour cette amitié qui se renforce d'année en année, à travers des actions concrètes sur le terrain.

✍️ **Afsétou SAWADOGO**



Les jeunes ont été invités à s'engager pour atteindre des résultats probants d'ici à la fin du projet.



Soutien aux entrepreneurs de la diaspora New cold system reçoit les encouragements du ministre Harouna Kaboré

Le ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré était dans les locaux de l'entreprise New cold system, le jeudi 23 juillet 2020. Spécialisée dans la conception et l'installation des chambres froides solaires, l'entreprise a été mise sur pieds par Madi Sakandé, un Burkinabè vivant en Italie.



Le ministre Kaboré a été très attentif aux explications de Madi Sakandé sur les spécificités techniques des chambres froides.

Ouverte depuis 2018, l'entreprise New cold system de Madi Sakandé a attiré l'attention du ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré.

Il y a effectué une visite dans la soirée du jeudi 23 juillet 2020.

La particularité de cette entreprise est la commercialisation des chambres froides adaptées aux réalités de l'Afrique. Elles ne consomment pas beaucoup d'énergie, et fonctionnent parfaitement avec l'énergie solaire. « Dans la dynamique de la transformation structurelle de l'économie, New cold system répond au besoin en infrastructures de conservation des produits. De plus ces équipements ont été conçus pour fonctionner hors réseau de la SONABEL à travers des panneaux solaires. C'est pour cela que nous avons tenu à encourager M. Sakandé et ses collaborateurs », a expliqué le ministre Kaboré. Le ministre s'est dit d'autant plus séduit par le modèle économique de la New cold system car il s'agit là d'un exemple réussi de transfert d'expertise au Burkina par un de ses fils vivant en Italie, bien loin de l'import-export d'équipements au Burkina Faso.

En effet, selon Harouna Kaboré New cold system vient après l'unité industrielle du même nom basée à Bologne en Italie, de Madi Sakandé.

Le ministre du Commerce de l'Industrie et de l'artisanat a également félicité M. Sakandé pour la formation qu'il dispense au Burkina.

Des prix bien étudiés

Ravi de la visite du chef du département de l'industrie, le patron de New Cold

System, Madi Sakandé, s'est dit engagé à déconstruire le mythe du froid au Burkina Faso et en Afrique.

Pour lui, loin d'être un luxe, le froid est une nécessité pour les pays africains car il permet de développer l'industrie agro-alimentaire. « Nos systèmes de froid visent poissonneries, boucheries, fruits et légumes, restaurants, hôtels et pharmacies. Nous voulons à travers nos appareils, booster la production. La conservation va mettre fin au bradage des produits de saison faute d'infrastructures, de sorte à ce que les producteurs puissent vendre au meilleur moment au meilleur prix. Il s'agit également de donner un coup d'accélérateur à la production industrielle qui n'est rien d'autre qu'une conséquence du développement du secteur commerciale », a-t-il déclaré. Pour ce faire, l'entreprise propose 3 types de chambres froides.

La plus petite d'une capacité de 1660 litres soit l'équivalent de 13 frigos domestiques revient, toutes taxes comprises à 4,5 millions FCFA à celui qui souhaite l'installer dans la zone de Ouagadougou. Quant à la moyenne d'un volume d'un peu plus de 6 mètres cube, elle coûte 6,5 millions FCFA.

La plus grande chambre froide mise sur le marché par New cold system avec un volume de 9 mètres cubes soit 30 fois un frigo vaut 8 millions FCFA. « Vu la qualité et la technologie utilisée je peux vous garantir que ces prix ont été fixés parce que ça me tient à cœur d'aider un secteur économique qui en a besoin, même s'il n'a pas toujours les moyens financiers », a justifié Madi Sakandé.

✍️ Nadège YE

Appui à la gestion publique et aux statistiques Des résultats insuffisants au premier semestre

Les membres du comité de revue du programme budgétaire « Pilotage et soutien aux services du ministère de l'Economie, des Finances et du Développement » ont tenu leur première session de l'année, le mardi 28 juillet 2020 à Ouagadougou. Dans l'ensemble, les activités réalisées au premier semestre ont été en-deçà des attentes.



Le secrétaire général du ministère en charge des finances, Seglaro Abel Somé (milieu) a invité ...

La situation sécuritaire du Burkina Faso, la pandémie de la COVID-19 et les grèves des agents de la Fonction publique ont impacté négativement la mise en œuvre des activités du Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (PAGPS), au cours du premier semestre de l'année 2020. Lors de la première session du comité de revue du programme budgétaire « Pilotage et soutien aux services du MINEFID », le mardi 28 juillet 2020, il est ressorti un taux d'exécution physique de 35% et financier de 29,2%. Le secrétaire général du ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, Seglaro Abel Somé, a rappelé que la session est un cadre d'examen et d'échange sur les réalisations, les perspectives et les difficultés liées à la mise en œuvre du PAGPS. « Au total, 163 activités étaient inscrites dont 87 pour le sous-programme Finances publiques et 76 pour le sous-programme statistiques. Les taux d'exécution physique et financier sont insuffisants au regard du temps consommé, mais en se situant dans le contexte difficile, il y a lieu de se féliciter et de mobiliser les énergies pour le deuxième semestre qui est le dernier de mise en œuvre opérationnelle du programme », a commenté Seglaro Abel Somé. Selon la responsable du programme, Mme Assata Sané, le coût global est de 2,777 milliards de francs CFA. Au nombre des activités réalisées, elle a relevé l'appui à l'Institut national de la

statistique et de la démographie (INSD) dans le traitement des données du 5e Recensement général de la population et de l'habitation. « Pour résoudre l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, statistiques, le programme accompagne le système statistique national à la mise en place d'une école de formation de cadres supérieurs. Dans ce sens, des études de faisabilité ont été réalisées », a expliqué Assata Sané. Afin d'assurer la disponibilité d'informations et le suivi des indicateurs du prochain référentiel national de développement, a-t-elle ajouté, le programme a soutenu l'élaboration du 4e schéma directeur de la statistique qui doit identifier l'ensemble des opérations à réaliser. Du point de vue de la gestion des finances publiques, la responsable du programme a souligné l'accompagnement à l'élaboration d'outils et de renforcement des capacités des acteurs dans leur utilisation. « Pour ce deuxième semestre, nous allons accélérer la mise en œuvre des activités en faisant venir les experts qui devraient accompagner la réalisation de certaines activités qui étaient bloquées à cause de la fermeture des frontières », a confié Mme Sané. Pour sa part, le secrétaire général du ministère en charge des finances a invité les responsables du programme et des structures bénéficiaires à redoubler d'efforts pour une atteinte des résultats escomptés à l'heure du bilan.

✍️ Joseph HARO



... les acteurs à redoubler d'efforts pour l'atteinte des objectifs du programme.



RECRUTEMENT D'UN/UNE ASSISTANTE COMPTABLE

Contrat : CDD - Une (01) année renouvelable
Lieu : Ouagadougou, Burkina Faso
Début de publication : 30 Juillet 2020
Date de clôture : 08 Août 2020

Christian Aid a pour objectif de contribuer à l'avènement d'un monde où chacun peut vivre pleinement à l'abri de la pauvreté. Nous sommes un mouvement mondial de personnes, d'églises et d'organisations locales qui défendent passionnément la dignité, l'égalité et la justice dans le monde entier. Nous sommes des artisans du changement.

Responsabilité

Le programme du Burkina soutient des partenaires qui mettent en œuvre des projets de sécurité alimentaire, d'énergies renouvelables, de promotion du genre et d'égalité des sexes et d'urgence. Suite à la demande croissante d'informations comptables et financières de qualité pour les besoins de gestion et de décision le bureau pays recrute un/e assistant/e financier/e à plein temps pour étoffer l'équipe des Finances.

Vos compétences et qualifications

Le poste d'assistant/e financier/e est ouvert à tout candidat intéressé titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2 en Finances - Comptabilité et justifiant d'au moins trois (03) années d'expérience professionnelle avec les ONGs.

Comment postuler ?

Pour postuler à ce poste, veuillez suivre ce lien <https://jobs.christianaid.org.uk/vacancy/finance-assistant-2963-09-bp-1233-ouaga-09/2981/description/>

Date d'entretien : La date exacte sera confirmée aux candidats présélectionnés.

Christian Aid valorise la diversité et souhaite le refléter dans ses équipes.

Nous recevons les candidatures de toute personne sans discrimination.



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 04/08/2020

BONS COVID-19

L'AGENCE UMOA-Titres et LE TRÉSOR DU MALI portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR : ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION : 55 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE : 1 000 000 FCFA
DURÉE : 91 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT : MULTIPLES ≤ 3,25%
DATE DE VALEUR : MERCREDI 05 AOÛT 2020
ÉCHÉANCE : MARDI 03 NOVEMBRE 2020



DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : mardi 04 août 2020 à 12h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 22 juillet 2020

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

M. Adrien DIOUF

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Mali

M. Sidi Almoctar OUMAR

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres: email : adjudications@umoaTitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57



ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL DU 24 JUILLET 2020

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 24 juillet 2020, à la demande de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du Sénégal, l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor à cinq (5) ans pour un montant de 30 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Sénégal en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 24 juillet 2020, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	34 985 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (en FCFA)	33 000 000 000
Dont ONC	ND
Prix Marginal	98,0056%
Prix Moyen Pondéré	98,4876%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	6,36%
Nombre de soumissions	34
Nombre de Participants directs	16
Taux de couverture	116,62%
Taux d'absorption	94,33%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Sénégal, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 24 juillet 2020

Le Directeur

Adrien DIOUF



UNION EUROPEENNE

DELEGATION AU BURKINA FASO

Co-financed by the European Union

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) GESTIONNAIRE DE PROJETS AGENT LOCAL DE NIVEAU I

La Délégation de l'U.E. au Burkina Faso lance un appel à candidatures pour un poste de Gestionnaire de projets (Agent Local de Niveau I), dans la Section Coopération - Equipe Gouvernance.

Pour prendre connaissance de l'appel à candidatures et du profil du poste, nous vous invitons à consulter notre site Web

[http:// eeas.europa.eu/ delegations/burkina faso](http://eeas.europa.eu/delegations/burkinafaso)

La date limite de remise des candidatures est le **21/08/2020 à 13h00** selon les modalités indiquées.



Energies renouvelables : une feuille de route pour opérationnaliser la régulation au Burkina Faso

Comment rompre avec l'anarchie et favoriser le développement du secteur des énergies renouvelables (ER) au Burkina Faso ? Telle est la problématique qui a réuni les participants au Forum national sur la régulation du secteur tenu les 22 et 23 juillet 2020 à Ouagadougou, à l'initiative des organisations de la société civile du Programme « voix pour le changement » (V4CP).

A l'ouverture, le parrain, Docteur Souleymane KONATE, Conseiller technique du Ministre de l'Energie, a relevé que le thème du forum, « Réflexions sur l'opérationnalisation de la régulation du secteur des énergies renouvelables au Burkina Faso » s'accorde parfaitement au plan d'action du ministère de l'énergie en matière d'assainissement dudit secteur.

Initié dans le cadre du Programme « voix pour le changement » (V4CP) par les Organisation de la Société Civile (OSC) du secteur en l'occurrence la SNV, le CEAS Burkina, l'AGEREF/Comoé-Léraba et l'OCADES Dédougou, le forum a connu la participation des principaux acteurs œuvrant pour l'accès des populations à des services et équipements d'énergies renouvelables de qualité.

Au terme des travaux, une feuille de route visant l'opérationnalisation des normes de régulation du secteur des énergies renouvelables a été adoptée par les participants. Elle porte sur trois axes principaux : Equipements et matériels, Services, Politique et réglementation.

Concernant les équipements et matériels

d'énergies renouvelables, les participants au forum préconisent :

- l'incitation à l'installation d'usines d'assemblage des équipements solaires ;
- des réflexions pour la mise en place d'un fonds pour le renforcement des financements à travers l'octroi de micro crédit ou la facilité de paiement pour permettre aux utilisateurs d'accéder au marché des équipements et services ER de qualité ;
- la multiplication des initiatives de projets d'énergies renouvelables pour faciliter l'accès au grand nombre tout en tirant profit des leçons apprises des projets menés avec un accent particulier sur le service après-vente/installation et la pérennité des installations ;
- la facilitation de l'accès aux matériels d'ER de qualité par la voie de la micro finance.

Pour ce qui est de la promotion des services d'énergies renouvelables, les participants suggèrent :

- la promotion des filières d'ER des installateurs PV afin de valoriser l'enseignement dans le domaine des ER ;
- le renforcement des capacités des formateurs intervenant dans le secteur ;
- l'inscription d'activités d'ER dans les plans locaux de développement ;
- la sensibilisation les collectivités à la problématique des ER ;
- la mise à disposition de référentiels de métiers et de formation dans le secteur ER ;
- la promotion de la certification par habilitation.



S'agissant de la politique et de la réglementation du secteur des énergies renouvelables au Burkina Faso ; les participants recommandent :

- L'opérationnalisation de la loi 014-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie ;
- la relecture de l'article 303 de la loi de finance 2017 en vue de l'actualisation de la liste des équipements exonérés ;
- la certification des installateurs ;
- la délivrance d'agrèments aux entreprises ;
- l'organisation des acteurs ;
- l'élaboration d'un texte sur les normes acceptables sur les équipements ;
- l'élaboration d'un guide d'efficacité énergétique dans le bâtiment ;
- l'implication de l'Agence Nationale pour les Energies renouvelables et l'Efficacité Energétique (ANEREE) ; dans la validation des

dossiers d'appels d'offre et la réception des équipements.

- Afin de veiller à la mise en œuvre de la feuille de route, il a été mis en place un comité de suivi fort de 7 membres comprenant des représentants de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé et des structures en charge de la régulation, notamment l'ANEREE et l'ABNORM. Le comité de suivi est présidé par la Coalition Nationale pour la Promotion des Energies Renouvelables et de l'accès à l'Energie Durable au Burkina Faso (CNPDER-BF). Dans son mot de clôture, Monsieur Martin Van Dam, Coordonnateur du secteur des Energies Renouvelables de l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), s'est félicité de la forte participation des différentes parties prenantes et de l'esprit constructif qui a prévalu tout au long des travaux.



AVIS D'APPEL A PROJETS N°02/MAAH/SG/DGPER/PACTE

Titre du projet : « Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique » (PACTE)

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH)

Maître d'Ouvrage délégué : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER)

Financement : Agence Française de Développement, Union Européenne et Etat burkinabé

Le PACTE vise à financer, selon un mécanisme d'appels à projets, des projets d'agriculture contractuelle d'une durée de 3 ans pour les filières agro-sylvo-pastorales (sauf le coton), pourvu que :

- i. il existe un engagement préalable entre les Organisations de producteurs (OP) et les acheteurs à contractualiser les productions ;
- ii. les producteurs s'engagent à appliquer des techniques agro-écologiques.

Acteurs éligibles

Les bénéficiaires finaux potentiels des projets à financer sont :

- a. les OP structurées en mesure de contractualiser, individuellement ou collectivement, des quantités annuelles de produits d'une valeur marchande équivalente à 300 tonnes de maïs au minimum ;
- b. les acheteurs institutionnels (SONAGESS, MENA, etc...) ;
- c. les acheteurs du secteur privé (entreprises agro-industrielles, exportateurs, etc...) en mesure de générer une valeur ajoutée au niveau local sur les produits contractualisés.

Ces bénéficiaires finaux potentiels seront appuyés pour la formulation des projets par des opérateurs de projet (ONG et Bureaux d'étude) déjà qualifiés par le PACTE.

Activités éligibles

Les activités qui pourront être financées concernent :

- i. le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles ;

ii. les investissements structurants permettant :

- d'intensifier les productions par des techniques agro-écologiques, d'en améliorer la qualité et de restaurer les ressources naturelles (pour les OP),
- de diversifier, augmenter et améliorer la qualité des produits (pour les acheteurs du secteur privé).

Modalités de financement des projets

Il s'agit d'une approche à la demande et à coûts partagés. Les OP et les acheteurs sont appelés à contribuer financièrement à la mise en œuvre des projets.

Le montant maximal des subventions par projet est de 400 millions de FCFA (cas OP et acheteur institutionnel) et 656 millions de FCFA (cas OP et acheteur du secteur privé).

Remise des soumissions

Les projets seront soumis au PACTE par les opérateurs de projet éligibles figurant sur la liste restreinte constituée à la suite de l'appel à projets n°1 et de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en février 2020. Cette liste est disponible sur le site <http://pacte.agriculture.bf> ou sur demande à l'adresse suivante : infospacte@gmail.com.

La date limite pour la remise des soumissions est le 17 septembre 2020 à 16 heures au bureau du PACTE.

Toute structure intéressée à participer au présent appel à projets pourra prendre attache avec les opérateurs éligibles pour évaluer les opportunités de partenariat.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le secrétariat du PACTE au numéro de téléphone suivant : (226) 25 39 38 39.

Ouagadougou, le 23 juillet 2020

Le Chef de mission du Gestionnaire du PACTE

Lucien ROSSIGNOL



MINISTERE DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE LA NORMALISATION, LA LABELISATION ET DES AUDITS ENERGETIQUES

BURKINA FASO
Unité Progrès Justice



COMMUNIQUE

N°2020-...../ME/SG/ANEREE/DG/DNLAE

L'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE) a le plaisir d'informer les Entreprises et Industries Burkinabé, de l'ouverture des candidatures pour l'édition 2020 du Prix National de l'Efficacité Energétique (PNEE) qui se déroulera sur la période du 20 juillet au 14 août 2020.

Le PNEE est une compétition qui vise à encourager les entreprises et industries dites « gros consommateurs » à une rationalisation de leur consommation énergétique et une intégration des énergies renouvelables dans leurs sources d'énergie.

❖ Conditions de candidature :

- Être une entreprise/industrie fonctionnant depuis au moins 3ans ;
- Être à jour de ses cotisations ;
- Avoir un siège social au Burkina Faso ;
- Avoir le réseau SONABEL comme source principale d'énergie ;
- Avoir une consommation annuelle supérieure à 100,000 kWh ou une facture de plus de **750.000 FCFA par mois**.

❖ Composition du dossier de candidature :

- Le formulaire d'inscription à renseigner, téléchargeable sur le site web de l'ANEREE www.aneree.bf, sur la page Facebook de l'ANEREE ou à retirer au sein de l'ANEREE ;
- La photocopie du Registre de commerce de la structure ;
- La photocopie d'une facture d'électricité de la structure.

❖ Récompense :

- Un appui à l'hybridation par énergie solaire du bâtiment de l'entreprise gagnante ;
- Une attestation de reconnaissance de l'entreprise ou l'industrie gagnante ;
- Un trophée remis lors de la Semaine des Energies et des



Energies Renouvelable d'Afrique (SEERA) ;

- Une promotion des bonnes pratiques de l'entreprise gagnante

Les dossiers de candidatures sont recevables tous les jours ouvrables de 8h à 15h au siège de l'ANEREE, sis à Ouaga 2000, auprès de la Direction de la Normalisation, la Labellisation et des Audits Energétiques.

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : **Tél : 70816328 / 77500524**
Email : aida.siko@yahoo.com

Fait à Ouagadougou, le.....

Le Directeur Général,
Issouf ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre National

www.aneree.bf



TIENDREBEOGO Ousmane : consultant certifié MEBF, consultant dans le cadre du Programme Cash Transfert et Fonds à Coûts Partagé

OFFRE DE SERVICES DE BUSINESS COACHING AUX PROMOTEURS DU PROJET POLE DE CROISSANCE DE BAGRE (PPCB)

Dans le but d'appuyer les promoteurs de la zone du Projet pôle de croissance de Bagré (PPCB) dans le développement de leurs activités et de la lutte contre la pauvreté, des services de business coaching sont offerts aux promoteurs.

Le business coaching est une prestation qui consiste pour un consultant de travailler étroitement avec un entrepreneur dans l'accompagnement stratégique de l'entreprise, dans l'appui à l'implémentation opérationnelle des décisions stratégiques et dans l'accompagnement humain de l'entreprise.

Les prestations proposées dans le cadre de cette offre de business coaching sont :

✓ **Restructuration d'activité** : pour ce pack, nous pourrions travailler ensemble avec le promoteur sur la vision, la mission, les valeurs et le modèle économique de l'activité ou de l'entreprise.

✓ **Elaboration de stratégie de vente** : il s'agit ici de travailler ensemble pour construire une stratégie adéquate en combinant les actions de Push, de Pull et de CRM (Customer Relationship Management).

✓ **Elaboration de stratégie de communication** : travailler avec le promoteur pour identifier et formaliser les possibilités de communication pour la visibilité de l'entreprise.

✓ **Appui à la levée de fonds** : travailler avec le promoteur pour le montage d'un projet bancable et l'assister à la recherche de financement.

✓ **Elaboration d'un plan de communication** : travailler avec le promoteur pour identifier, évaluer et planifier des activités de communication pour une bonne visibilité de l'entreprise ou des produits du promoteur.

✓ **Appui à la mise en place d'une comptabilité simplifiée** : travailler avec le promoteur pour l'organisation comptable et la mise en place d'une comptabilité simplifiée au profit du promoteur.

✓ **Réalisation d'une étude de marché** : travailler avec le promoteur pour étudier l'existence de marché d'un nouveau produit ou d'un nouveau débouché.

✓ **Appui à la formalisation des relations** : accompagner le promoteur pour la contractualisation des opérations avec les collaborateurs.

✓ **Réalisation d'un diagnostic assorti d'un plan d'actions de remédiation** : composer avec le promoteur pour identifier les difficultés de l'entreprise et proposer des activités à mener pour remédier aux difficultés.

Les promoteurs peuvent souscrire à une ou plusieurs prestations selon leurs besoins. Le consultant réalise la mission sur un mois environ à travers quatre (4) à dix (10) séances de travail sur le site du promoteur, un appui continu à distance et des travaux au siège du consultant.

L'exécution d'une prestation peut comprendre 1 à 3 jours de formation ou de sensibilisation pour permettre au promoteur de s'approprier des résultats obtenus ou du document produit.

Le coût par prestation et par promoteur se situe entre 100 000 et 300 000 FCFA. Les options pour déterminer le coût exact sont les suivantes :

Option 1 : 100 000 FCFA = réalisation de la prestation avec quatre (4) séances de travail sur le site du promoteur ;

Option 2 : 150 000 FCFA = réalisation de la prestation avec quatre (4) séances de travail sur le site du promoteur avec 1 jour de formation ou de sensibilisation ;

Option 3 : 200 000 FCFA = réalisation de la prestation avec six (6) séances de travail sur le site du promoteur avec 1 jour de formation ou de sensibilisation ;

Option 4 : 250 000 FCFA = réalisation de la prestation avec sept (7) séances de travail sur le site du promoteur avec 2 jours de formation ou de sensibilisation ;

Option 5 : 300 000 FCFA = réalisation de la prestation avec neuf (9) séances de travail sur le site du promoteur avec 2 jours de formation ou de sensibilisation ;

• Un bonus d'une séance de travail et d'un jour de formation peut être offert par le consultant au besoin.

NB : ces montants sont retenus parce que la plupart des projets du Programme Cash Transfert et Fonds à Coûts Partagés viennent des micros ou petites entreprises. Ainsi, les coûts peuvent être revus s'il s'agit d'une moyenne ou grande entreprise.

Au terme de la mission, un rapport d'exécution avec des indicateurs objectivement vérifiables sera produit. Le promoteur bénéficiera d'un document, des outils et/ou d'un support selon la nature de la prestation.

Début des inscriptions : 29 juin 2020

Renseignements et inscriptions : Tel. : 75 40 22 53 / 79 35 37 56 (WhatsApp)

E-mails : ousmanetiend@gmail.com

UMDA-TITRES **ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS**

RÉSULTATS DE L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU MALI DU 22 JUILLET 2020

L'Agence UMDA-Titres (AU T), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 22 juillet 2020, à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor à cinq (5) ans pour un montant de 20 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Mali en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 22 juillet 2020, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	25 810 280 000
Don: ONC	0
Montant retenu (en FCFA)	21 110 280 000
Don: ONC	0
Prix Marginal	97,5100%
Prix Moyen Pondéré	98,0314%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	6,73%
Nombre de soumissions	43
Nombre de Participants directs	12
Taux de couverture	128,05%
Taux d'absorption	82,43%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Mali, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 22 juillet 2020

Le Directeur
Adrien DIOUF

COMMUNE DE OUAGADOUGOU
MAIRIE

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE SANTE ET PROTECTION SOCIALE

N^o 2020 - 117 /CO/M/SG/DGR/DRH/SSPS

Ouagadougou, le 29 JUL 2020

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Le Maire de la Commune de Ouagadougou a le profond regret d'annoncer le décès de monsieur SEMDE Moustapha, 2^{ème} Adjoint au Maire de la Commune de Ouagadougou, décès survenu ce jour 29 juillet 2020 à Ouagadougou.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Au nom du Conseil Municipal, de tout le personnel de la commune et au sien propre, il présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

Pour le Maire et par délégation,
Secrétaire Général
Le Secrétaire Général
Christian Charles ROUAMBA
Administrateur Civil



PRIMATURE
UNITE DE COORDINATION
DE LA FORMULATION DU
SECOND COMPACT DU
BURKINA FASO
COORDINATION
NATIONALE



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Procurement of Procurement Agent Services

Pays:	BURKINA FASO
Ville / Localité:	Ouagadougou
Référence :	UCF-BF/C/AD/QCBS/2020/002
Date de publication:	23 juillet 2020
Date limite de dépôt :	28 août 2020
Acheteur :	UCF-Burkina
Méthode de sélection :	Quality and Cost-Based Selection ("QCBS")
Contact information :	Coordination de l'UCF-Burkina à sadouamba@ucfburkina.org copy to Dr. Samuel T. Kaboré, National Coordinator at stkabore@ucfburkina.org . site web : www.ucfburkina.org

The Millennium Challenge Corporation ("MCC") is a U.S. Government agency focused on assisting countries dedicated to good governance, economic freedom, and investment in people. The Government of Burkina Faso ("Government") has applied for grant funding from MCC, called a "Compact", and intends to apply a part of the proceeds of that funding to payments for contracts for goods, works and services. In order to facilitate the development of the potential Compact, MCC and the Government signed a Compact Development Funding Agreement, dated April 20, 2018, as amended (the "CDF Agreement") through which MCC granted US \$11,310,000 to the Government.

Subject to the terms and conditions of the CDF Agreement, the potential Compact, related agreements, and the availability of funds, the Government intends to use a portion of the funds available under the CDF Agreement and the potential Compact to finance professional procurement agent services from a legally constituted firm ("Procurement Agent" or "Consultant") to assist the Government with the implementation of the Compact program in a transparent and sound manner. The Procurement Agent will provide such support in accordance with the terms and conditions set forth in an agreement

(the "Procurement Agent Agreement"), a form of which is attached to this Request for Proposals ("RFP") in Section VI.

The proposed Compact tentatively includes investment from MCC of approximately US \$450,000,000, as well as contribution from the Government of US \$50,110,795 (the "Government Contribution"). The Compact consists of three projects: **the Strengthening Electricity Sector Effectiveness Project, Cost-Effective and Reliable Energy Supply Project and the Electricity Grid Development and Access Project.**

The Compact will include a variety of procurements for three Projects, which will be competed through open international procurement procedures following MCC's Program Procurement Guidelines (www.mcc.gov/ppg). The proposed Procurement Agent services are required to support these and all other aspects of the Compact.

This RFP, follows the General Procurement Notice that appeared in dgMarket on June 22, 2020, UNDB Online on June 27, 2020, in www.ucfburkina.org on June 22, 2020 and in the local press, "L'Observateur Paalga" and "Le Pays" on June 26, 2020.

In issuing this RFP, the Government is represented by Unité de Coordination de la Formulation du Second Compact du Burkina Faso ("UCF"), established by Decree N° 2017-210 dated April 19, 2017, to act on behalf of the Government with respect to the potential Compact and the CDF Agreement. The UCF will continue until such time as the Government establishes the Millennium Challenge Account Burkina Faso II ("MCA-Burkina Faso II") to serve as the accountable entity for implementing the Compact. Prior to the establishment of MCA-Burkina Faso II, any references to actions taken or rights received by MCA-Burkina Faso II in this RFP, including in the Form of Contract, shall be taken or received by UCF on behalf of the Government, and any references herein to MCA-Burkina Faso II shall be deemed to mean the UCF during this period.

The UCF now invites proposals from legally constituted consulting firms and other organizations to provide the Procurement Agent services ("Proposals"). More details on these services are provided in the Terms of Reference in Section V of RFP.

This RFP is open to all eligible entities ("Consultants") who wish to respond. Subject to restrictions noted in the RFP, consultants may associate with other consultants to enhance their capacity to successfully carry out the assignment.

The UCF requires the services of the Procurement Agent ("PA") for a base period of twelve (12) months at a fixed price. Thereafter, the UCF will require six 12-month option periods at a fixed price. However, the final option period may be more or less than 12 months and will include a 120-day period after the expiration of the Compact. For purposes of preparing proposals,

Consultants should assume that the final option period will be for full 12 months from the time of contract effectiveness. If this period comes out to be of a duration other than 12 months, the payment for this period will be adjusted on a pro-rata basis at the time the first option period is exercised.

A Consultant will be selected under the **Quality and Cost-Based Selection ("QCBS")** method, an evaluation procedure that is described in sections of the RFP in accordance with the "MCC Program Procurement Guidelines" provided on the MCC website (www.mcc.gov/ppg).

Please note that a Pre-Proposal Conference will be held on **August 07nd, 2020 at 01.00 pm Burkina time (GMT+00)** as described in the Proposal Data Sheet ("PDS"), Section II of this RFP. Attendance at the Pre-Proposal Conference is not mandatory but is strongly advised for all interested Consultants and their representatives. The Conference will be held via the platform zoom <http://www.zoom.us/>. The access link will be provided to the Consultant registered with the Interim Procurement Representative.

The complete RFP can be downloaded through the following link: <https://www.dropbox.com/sh/dclh2f072nw707m/AADq7pEvaYuxattLaKjHxmQVa?dl=0>

Consultants interested in submitting a Proposal should register by sending an e-mail with subject: "Request for Burkina Faso II Procurement Agent RFP" to the Procurement Point of Contact, Mr. Aimé Douamba, Interim Procurement Representative at sadouamba@ucfburkina.org with a copy to Dr. Samuel T. Kaboré, National Coordinator at stkabore@ucfburkina.org. Consultants should provide their full contact details in the email message. This will ensure that the Consultants receive any updates regarding this RFP.

Proposals must be delivered electronically to the address and in the manner specified in the PDS ITC 17, no later than **01:00 pm Burkina Time (GMT+00), on August 28nd, 2020.**

Please note that only electronic Proposals shall be accepted. Late Proposals will not be accepted under any circumstances.

Yours sincerely,
Dr. Samuel T. Kaboré
National Coordinator
Unité de Coordination de la Formulation du Second Compact du Burkina Faso (UCF-Burkina)
83, Av. John Kennedy - Immeuble Barack OBAMA
01 B.P. 6443 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél.: +226 25 49 75 75 / Mob.: +226 70 20 23 26

PRIMATURE
UNITE DE COORDINATION
DE LA FORMULATION DU
SECOND COMPACT
DU BURKINA FASO
COORDINATION
NATIONALE



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Procurement of Fiscal Agent Services

Pays:	BURKINA FASO
Ville / Localité:	Ouagadougou
Référence :	UCF-BF/C/AD/QCBS/2020/003
Date de publication:	23 juillet 2020
Date limite de dépôt :	28 août 2020
Acheteur :	UCF-Burkina
Méthode de sélection :	Quality and Cost-Based Selection ("QCBS")
Contact information :	Coordination de l'UCF-Burkina à sadouamba@ucfburkina.org copy to Dr. Samuel T. Kaboré, National Coordinator at stkabore@ucfburkina.org . site web : www.ucfburkina.org

The Millennium Challenge Corporation ("MCC") is a U.S. Government agency focused on assisting countries dedicated to good governance, economic freedom, and investment in people. The Government of Burkina Faso ("Government") has applied for grant funding from MCC, called a "Compact", and intends to apply a part of the proceeds of that funding to payments for contracts for goods, works and services. In order to facilitate the development of the potential Compact, MCC and the Government signed a Compact Development Funding Agreement, dated April 20, 2018, as amended (the "CDF Agreement") through which MCC granted US \$11,310,000 to the Government.

Subject to the terms and conditions of the CDF Agreement, the potential Compact, related agreements, and the availability of funds, the Government intends to use a portion of the funds available under the CDF Agreement and the potential Compact to finance professional procurement agent services from a legally constituted firm ("Fiscal Agent" or "Consultant") to assist the Government with the implementation of the Compact program in a transparent and sound manner. The Fiscal Agent will provide such support in accordance with the terms and conditions set forth in an agreement (the

"Fiscal Agent Agreement"), a form of which is attached to this Request for Proposals ("RFP") in Section VI.

The proposed Compact tentatively includes investment from MCC of approximately US \$450,000,000, as well as contribution from the Government of US \$50,110,795 (the "Government Contribution"). The Compact consists of three projects: **the Strengthening Electricity Sector Effectiveness Project, Cost-Effective and Reliable Energy Supply Project and the Electricity Grid Development and Access Project.**

The Compact will include a variety of procurements for three Projects, which will be competed through open international procurement procedures following MCC's Program Procurement Guidelines (www.mcc.gov/ppg). The proposed Fiscal Agent services are required to support these and all other aspects of the Compact.

This RFP, follows the General Procurement Notice that appeared in dgMarket on June 22, 2020, UNDB Online on June 27, 2020, in www.ucfburkina.org on June 22, 2020 and in the local press, "L'Observateur Paalga" and "Le Pays" on June 26, 2020.

In issuing this RFP, the Government is represented by Unité de Coordination de la Formulation du Second Compact du Burkina Faso ("UCF"), established by Decree N° 2017-210 dated April 19, 2017, to act on behalf of the Government with respect to the potential Compact and the CDF Agreement. The UCF will continue until such time as the Government establishes the Millennium Challenge Account Burkina Faso II ("MCA-Burkina Faso II") to serve as the accountable entity for implementing the Compact. Prior to the establishment of MCA-Burkina Faso II, any references to actions taken or rights received by MCA-Burkina Faso II in this RFP, including in the Form of Contract, shall be taken or received by UCF on behalf of the Government, and any references herein to MCA-Burkina Faso II shall be deemed to mean the UCF during this period.

The UCF now invites proposals from legally constituted consulting firms and other organizations to provide the Fiscal Agent services ("Proposals"). More details on these services are provided in the Terms of Reference in Section V of RFP.

This RFP is open to all eligible entities ("Consultants") who wish to respond. Subject to restrictions noted in the RFP, consultants may associate with other consultants to enhance their capacity to successfully carry out the assignment.

The UCF initially requires the services of the Fiscal Agent ("FA") for a base period of twelve (12) months at a fixed price. Thereafter, the UCF will require six 12-month option periods at a fixed price. However, the final option period may be more or less than 12 months and will include a 120-day period after the expiration of the Compact. For purposes of preparing proposals,

Consultants should assume that the final option period will be for full 12 months from the time of contract effectiveness. If this period comes out to be of a duration other than 12 months, the payment for this period will be adjusted on a pro-rata basis at the time the first option period is exercised.

A Consultant will be selected under the **Quality and Cost-Based Selection ("QCBS")** method, an evaluation procedure that is described in sections of the RFP in accordance with the "MCC Program Procurement Guidelines" provided on the MCC website (www.mcc.gov/ppg).

Please note that a Pre-Proposal Conference will be held on August 07nd, 2020 at 03.00 pm Burkina time (GMT+00) as described in the Proposal Data Sheet ("PDS"), Section II of this RFP. Attendance at the Pre-Proposal Conference is not mandatory but is strongly advised for all interested Consultants and their representatives. The Conference will be held via the platform zoom <http://www.zoom.us/>. The access link will be provided to the Consultant registered with the Interim Procurement Representative.

The complete RFP can be downloaded through the following link: <https://www.dropbox.com/sh/3g8na9bieh2uzko/AABR6hcWtN3Ly17jhikMYU5Aa?dl=0>

Consultants interested in submitting a Proposal should register by sending an e-mail with subject: "Request for Burkina Faso II Fiscal Agent RFP" to the Procurement Point of Contact, Mr. Aimé Douamba, Interim Procurement Representative at sadouamba@ucfburkina.org with a copy to Dr. Samuel T. Kaboré, National Coordinator at stkabore@ucfburkina.org. Consultants should provide their full contact details in the email message. This will ensure that the Consultants receive any updates regarding this RFP.

Proposals must be delivered electronically to the address and in the manner specified in the PDS ITC 17, no later than **01:00 pm Burkina Time (GMT+00), on August 28nd, 2020.**

Please note that only electronic Proposals shall be accepted. Late Proposals will not be accepted under any circumstances.

Yours sincerely,
Dr. Samuel T. Kaboré
National Coordinator
Unité de Coordination de la Formulation du Second Compact du Burkina Faso (UCF-Burkina)
83, Av. John Kennedy - Immeuble Barack OBAMA
01 B.P. 6443 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél.: +226 25 49 75 75 / Mob.: +226 70 20 23 26





**Mode d'utilisation
du Numéro Vert-Serveur
Vocal Interactif (NV-SVI)**



Technologies Participation
Citoyenne en santé
TOPICs

Donnez votre avis

Appelez, c'est anonyme et gratuit

N°Vert 80 00 12 58

Disponible 24h/24 et 7j/7



Agents de santé et usagers des formations sanitaires de Ouagadougou, Bobo dioulasso, Diébougou, Houndé et Orodara.
Appel possible en Français, Dioula, Mooré, Fulfuldé, Djan, Lobiri, Bwamu, Sénoufo et Mandarè.



Votre opinion nous intéresse pour améliorer notre système de santé. Le questionnaire sur le Numéro Vert Serveur Vocal interactif est facile à utiliser mais nécessite de la patience et de l'attention de votre part.

Usagers des services de santé, agents de santé, merci de bien vouloir patienter pendant l'appel. Terminez votre appel pour qu'on puisse tenir compte de votre point de vue.

Pour le Français, tapez 1 - Dioula, tapez 2 - Mooré, tapez 3 - Fulfuldé, tapez 4 - Lobiri, tapez 5 - Djan, tapez 6 - Mandarè, tapez 7 - Sénoufo, tapez 8 - Bwamu, tapez 9

AGIR ensemble pour le bon fonctionnement du système de santé !

Ceci est un message de AGIR et de ses partenaires
Pour plus d'informations, appelez au 67 00 15 00.



Aïd
El-Kebir



SUNU Assurances / Burkina Faso
TÉL. : 25 33 37 11 – 25 32 82 00



Bonne Fête !

Happy Celebration!



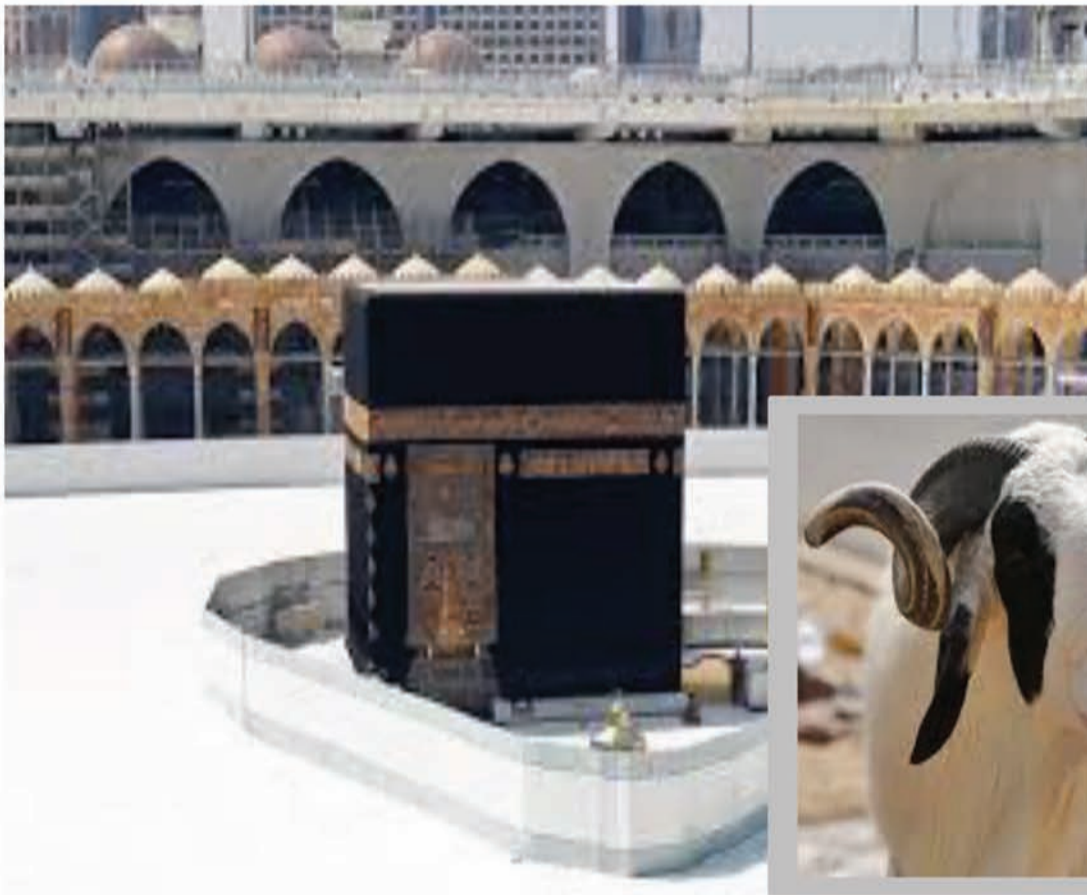
Les Vertus de la Solidarité

*La CNSS
vous souhaite
une
bonne fête de*
TABASKI



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

01 BP 562 Ouaga 01 / Tél. 25 30 60 78 / Site web : www.cnssbf.org /  **CNSS BURKINA FASO**



**LA DIRECTRICE GENERALE DE LA CAISSE AUTONOME DE
RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CARFO) ET
L'ENSEMBLE DE SON PERSONNEL SOUHAITENT UNE
BONNE FETE DE L'AÏD EL-KEBIR A TOUS LES FIDELES
MUSULMANS**

La CARFO, Bâtir une solidarité agissante entre les générations !

01 BP 5569 Ouagadougou 01 tél.: (226) 25 37 69 85/25 37 69 86/25 37 69 87/25 37 69 88
site web : www.carfo.org



telecel



Eid-Al-Adha
Mubarak

**Telecel Faso vous souhaite
une Bonne Fête de TABASKI**



www.telecelfaso.bf



Orabank

Bonne fête de Tabaski



Tél. : 00 (226) 25 49 60 00 à 06 - www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute



Tabaski

Des moutons sans clients

Comme à l'accoutumée, à l'approche de la fête de l'Aïd el Kébir, les fidèles musulmans se ruent dans les marchés de bétail pour se procurer un mouton. Une équipe de Sidwaya s'est rendue au marché de bétail de Tanghin à Ouagadougou, le mercredi 29 juillet 2020, pour faire le constat.



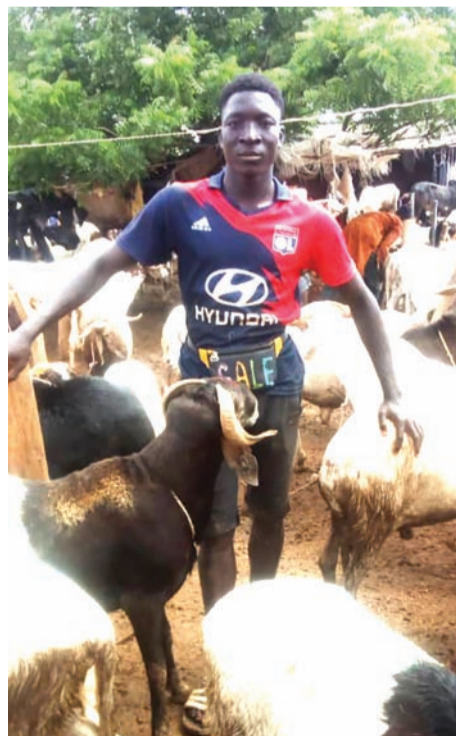
Le client Isaac Kitson Tenon, a acheté un mouton à 80 000 F CFA.



Moussa Tiemtoré, marchand de béliers : « A cause de la COVID-19, les affaires ne marchent pas bien, mais nous gardons espoir ».

Mercredi 29 juillet 2020, il est 9h 40 mn au marché de bétail de Tanghin à Ouagadougou. A notre arrivée, pendant que certains commerçants lavent leurs moutons, d'autres s'attellent à les attacher. C'est un marché grouillant de monde, que nous avons trouvé. Il y avait des moutons de toutes les tailles. Avec les vendeurs, c'est celui qui a l'art de la parole qui arrive à avoir les clients à sa guise. Pour Moussa Tiemtoré, vendeur de béliers, il n'y a pas de « marché » cette année, contrairement à celles antérieures. Cette situation, selon lui, est due à la crise sanitaire de la COVID-19. « A cause de la COVID-19, les affaires ne marchent pas bien, parce que pour rentrer à Abidjan, c'est très compliqué. Même en brousse, c'est très difficile. Il y a beaucoup de clients qu'on a perdus. Les Ivoiriens et les Ghanéens venaient payer chez nous », explique M. Tiemtoré. Concernant la vente, il fait comprendre que le prix du mouton varie entre 40 000 et 300 000 F CFA. Malgré tout, il ne se décourage pas.

Il dit avoir vendu deux moutons pour l'instant. Pour son voisin, Abdoul Rahim Bouda, le visage couvert de sueur et préoccupé à donner à manger à ses animaux, le prix de ses ruminants va de 100 000 à 175 000 F CFA. Il souligne qu'il n'a



Les prix des moutons varient selon la taille, la forme et la race.

pas encore vendu, mais dit garder espoir. « Je ne crains pas trop. J'ai l'espoir que les clients viendront », ajoute-t-il. A l'orée de la Tabaski, beaucoup de fidèles préfèrent se sacrifier pour se procurer leur mouton pour la fête. C'est le cas de

Aboubacar Kindo. Chaque année, dit-il, il vient acheter des moutons pour la Tabaski. Il dit acheter son bélier au prix de 74 000 F CFA et trouve le prix exorbitant. Ainsi, il lance un appel au gouvernement afin qu'il encadre la vente pour le bonheur de tous.

« Je lance aussi un appel à tous les commerçants afin qu'ils reviennent les prix pour permettre à tous de se procurer un mouton », plaide M. Kindo. Concernant la réglementation des prix, les avis diffèrent d'un acheteur à un autre. L'un des clients, le directeur commercial de l'entreprise Hartsmat, Isaac Kitson Tenon, émet des réserves sur le sujet. De son point de vue, la sensibilisation des vendeurs semble la bonne option. Ce, pour qu'ils comprennent que la fête est pour tout le monde. « Ils doivent vendre de manière religieuse vu que c'est une nécessité afin de favoriser plus d'un, mais pas contrôler le prix », soutient-il. Quant au prix de son mouton, il dit l'avoir acheté à 80 000 F CFA, prix qu'il trouve un « peu cher » et qui n'est pas à la portée de certains fidèles.

Jean-Christophe OUEDRAOGO
(Stagiaire)



Au cours du point de presse du gouvernement animé le 28 juillet 2020 sur l'ouverture annoncée des frontières aériennes, le 1^{er} août 2020, le ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière, Vincent T. Dabilgou, a égrené un certain nombre de mesures pour éviter qu'un individu n'entre sur le territoire avec le coronavirus. Au nombre de ces mesures, il y a celle qui dit qu'un individu ne doit pas entrer sur le territoire burkinabè sans présenter un test PCR réalisé 5 jours avant.

L'autre précision qu'il faille noter est qu'un individu qui enfreint ces mesures sera frappé d'une amende de 100 000 F CFA, son passeport lui sera retiré. Un test de la COVID-19 sera par la suite réalisé. S'il se trouve qu'il est positif, l'hébergement sera à ses frais. Si toutes ces dispositions sont à saluer, il faut les appliquer avec rigueur. Aucune intervention ne devrait être tolérée pour laisser entrer un individu sans que les agents postés à l'aéroport pour le contrôle ne fassent leur travail normalement. Si les mesures ont été prises, elles doivent s'appliquer à tous les voyageurs quel que soit leur rang social ou professionnel.

Gaspard BAYALA



Fête de la Tabaski

« Ne vous endettez pas pour immoler un mouton »,

Dr Inoussa Compaoré

Les musulmans du Burkina célèbrent demain, le 31 juillet 2020, l'Aïd-el-Kébir communément appelé fête de la tabaski ou du mouton. Dans cet entretien, le Dr Inoussa Compaoré, imam de l'Association des élèves et étudiants islamiques du Burkina (AEEMB), revient sur le fondement de cette célébration et donne des conseils pratiques aux fidèles.

Sidwaya (S) : *Quel est le fondement de l'Aïd-el-kébir ou fête du mouton dans l'islam ?*

Inoussa Compaoré (I.C.) : La célébration de l'Aïd-el-kébir remonte à l'histoire du prophète Ibrahim (Abraham) qui est la centralité du monothéisme pur. Que ce soit le christianisme, le judaïsme ou l'islam, tout part du prophète. Il est un fidèle serviteur de Dieu. Pour arriver à ce statut, il a gravi plusieurs échelons jusqu'à ce qu'il arrive à comprendre que l'arbre, le soleil, la lune ne sont pas Dieu. Il a rencontré beaucoup de difficultés et il fut même jeter dans un feu par le roi. Dieu a ordonné le feu d'être paix et miséricorde pour Abraham. Il était arrivé à un niveau de soumission qu'il a vu en songe. Dieu qui lui ordonnait de sacrifier son fils pour lui. Ainsi, il consulte son enfant et ce dernier qui est également un prophète va lui dire : « exécute ce que t'ordonne ton Seigneur, tu me compteras parmi les endurements ». Au moment où, il s'apprêta à accomplir l'ordre de son Seigneur, Dieu a ordonné l'ange Djibril de remplacer l'enfant par le bélier. Ce que nous accomplissons aujourd'hui est un acte de soumission absolue en Dieu. Dieu n'a ni besoin de la viande, ni du sang qui coule. Ce que Dieu cherche, c'est la piété avec laquelle on accomplit l'acte.

S : *Qu'est ce qui est recommandé aux musulmans à l'occasion de la célébration de la Tabaski ?*

I.C. : La fête a deux dimensions. Il y a d'abord la dimension culturelle. Il est recommandé de faire le jeûne le jour jusqu'à l'immolation de l'animal. Il faut aller à la prière, se concentrer et suivre le message de l'imam. La fête, ensuite a une dimension sociale qui est très importante dans le contexte actuel de notre pays. Combien de Burkinabè ont quitté chez eux du fait de l'insécurité, ou du fait des inondations ? En la matière, il est attendu des Burkinabè, un devoir de présence auprès de toutes ces personnes qui souffrent. Il est même intéressant que



Dr Inoussa Compaoré : « A tous ceux qui avaient l'intention d'accomplir le pèlerinage, si leur intention était sincère, Dieu a agréé leur hadj ».

si dans une famille, il y a cinq personnes qui peuvent immoler, que l'on décide de prendre deux ou trois moutons pour les déplacés, les orphelins et même les Forces de défense et de sécurité qui sont loin de leurs familles pour assurer notre sécurité. Le sacrifice demeure ton sacrifice. Seulement, il est accompli dans une autre famille en matière de nourriture. Même si, on a un seul mouton, on peut diviser la viande et donner une partie à ceux qui sont dans le besoin, au lieu de conserver la viande pendant des mois. La fête est un acte de solidarité et la solidarité, c'est l'état du cœur. Le Burkina est en train de traverser les moments les plus durs de son histoire et le pays a besoin que les fils et filles se tendent la main pour qu'on puisse traverser ensemble cette difficulté. En la matière, le musulman est interpellé par sa foi qui lui impose d'assister, de faire la miséricorde. La célébration est un moment où les invocations sont acceptées. Le musulman est invité à prier pour la sérénité et la sécurité du pays. Nous sommes en année électorale, nous connaissons tous, les conséquences d'un dérapage. Nous devons prier pour que Dieu donne une issue favorable aux familles en difficulté, prier pour les malades.

S : *Quels sont les types d'animaux qui peuvent être immolés ?*

I.C. : Il y a quatre types d'animaux qui peuvent être immolés. Le bélier, la chèvre, le bœuf et le chameau.

S : *Qui est autorisé à immoler ?*

I.C. : Celui qui a les moyens peut le faire. Même si un enfant a les moyens, on peut le faire à son nom. De tous les actes, l'acte le plus aimé de Dieu au jour de la Tabaski, c'est l'immolation. Ne mettez pas l'argent dans les habits, dans les boissons et dire après qu'on n'a pas les moyens pour faire le sacrifice.

S : *Il y a des musulmans qui s'endettent pour s'offrir le mouton à immoler. Est-ce conseillé en islam ?*

I.C. : Le prophète Mohamed a une fois immolé deux animaux. Le premier, c'est pour sa famille et lui. Quand il immolait le deuxième, il a dit : « ça, c'est pour tous ceux de ma communauté qui viendront par la suite et qui n'auront pas les moyens pour faire le sacrifice ». Celui qui n'a pas les moyens, le prophète a déjà immolé à son nom. On ne doit pas s'endetter pour immoler. Dieu même a dit qu'il n'impose à une âme, une charge qu'elle ne peut pas supporter. Dieu connaît mieux notre situation que nous-mêmes.

S : *De plus en plus, une concurrence s'installe dans des quartiers sur le nombre ou la qualité de moutons immolés dans les familles? Que dit l'islam par rapport à ce comportement ?*

I.C. : Si nous étions dans une dynamique de partager avec les autres familles en difficulté, est-ce que cette concurrence va s'installer ? C'est ceux qui n'ont pas compris le sens véritable du sacrifice qui se mettent dans cette situation. La finalité est la satisfaction de Dieu. La concurrence utile, c'est celle dans l'accomplissement du bien pour la satisfaction de

Dieu. Les familles qui se concurrencent par rapport au nombre de moutons ou à la qualité, elles ne sont pas dans la véritable dynamique du sacrifice enseigné par le prophète Mohamed.

S : *Des vendeurs et de surcroît certains adeptes de la religion font des spéculations sur les prix des animaux à l'approche de la fête. Cette pratique est acceptable ?*

I.C. : Ce n'est pas du tout acceptable. C'est de l'injure à notre spiritualité. Nous ne devons pas être dans cette dynamique. Ces commerçants n'ont pas compris que ce qui importe, ce n'est pas la quantité, mais la bénédiction que Dieu fait à leurs avoirs. Tu fais de la surenchère, tu vas prendre l'argent, mais Dieu peut t'imposer des épreuves. C'est un acte de miséricorde d'accompagner les fidèles à accomplir leurs devoirs.

S : *Les Burkinabè et des ressortissants de plusieurs pays ne sont pas allés cette année à La Mecque pour le pèlerinage. Comment percevez-vous cette situation ?*

I.C. : Ce n'est pas une première fois que cela se produit. Nous saluons d'ailleurs cette décision sage des autorités saoudiennes. Pour cause de plusieurs pandémies, le pèlerinage a été suspendu aux pays externes. C'est d'ailleurs conforme aux enseignements du prophète Mohamed qui dit : « Quand une épidémie se déclare, ne rentrez pas dans cette ville et ne ressortez pas de cette ville ». Le pèlerinage, qui regroupe souvent plus de 3 millions de personnes, pourrait être un foyer de propagation de la maladie. A tous ceux qui avaient l'intention d'accomplir le pèlerinage, si leur intention était sincère, Dieu a agréé leur pèlerinage, alors qu'ils n'ont même pas fait le déplacement. Par juste l'intention, une personne peut avoir les mérites d'un acte sans l'avoir accompli.

➤ Réalisée par Adama SEDGO



**FÊTE DE LA TABASKI
AVEC VOUS POUR CÉLÉBRER DANS
LA JOIE LA FÊTE DE L'AÏD EL-KEBIR**



 WWW.BANQUEATLANTIQUE.NET

MEMBRE DU GROUPE BCP



EPARGNE PRIVILEGE

Tirez le maximum
de votre épargne
à un taux
pouvant
atteindre

5,5%*



*Voir conditions en agences.

Rejoignez-nous à Ouaga (Siège, Grand Marché, 10 Yaar) et en provinces (Bobo Dioulasso, Koudougou, Manga)



CONTACTEZ-NOUS

☎ (+226) 25 49 16 00 à 09

🌐 wendkunibank.bf



Bonne fête de l'Aïd el kebir



AZUR CONSEIL



Engagés à vos côtés pour mieux construire l'Afrique de demain

Tél. : 25 40 77 96 • www.cimentsafrique.com



BONNE FÊTE DE
 عيد كبير - Kébir



Sect. 4 District ZACA • 10 BP 13384 Ouaga 10 • Burkina Faso
 Tél. : +226 25 33 32 71 - 74 • Mail : info-ouaga@braviahotels.com

WWW.BRAVIAHOTELS.COM


BRAVIA HOTEL
 Ouagadougou By Satguru Group



Lutte contre la COVID-19

L'ONATEL « protège » les élèves et étudiants

L'Office national des télécommunications (ONATEL) a offert, le jeudi 18 juin à Ouagadougou, au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MENAPLN), du matériel afin de réduire le risque de contamination au coronavirus dans les écoles et universités.



Des dispositifs de lave-mains et du savon ont été mis à la disposition du MENAPLN.



Selon le DG de l'ONATEL, Sidi Mohamed Naïmi (gauche), chacun doit apporter sa contribution.

Pour la reprise des cours, des mesures ont été prises afin de réduire au maximum la propagation du COVID-19 dans le milieu scolaire. Pour cela, il a été suggéré la dotation de tous les établissements scolaires et universitaires de dispositifs de lave-mains. C'est dans cette optique que l'ONATEL, en tant qu'entreprise citoyenne, a décidé d'apporter sa modeste contribution de 1000 lave-mains et 700 cartons de savon au ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Outre cela, le donateur, dans le même volet, a fait parler son cœur en dotant l'Université Joseph-Ki-Zerbo de 100 kits de lave-mains et 100 cartons de savon. La cérémonie de remise a eu lieu, le jeudi 18 juin à Ouagadougou. Selon le Directeur général (DG) de l'ONATEL, Sidi Mohamed Naïmi, en raison du risque de contamination, les gestes-barrières sont toujours de mise et le lavage des mains au savon ou aux solutions ou gels hydroalcooliques demeure un impératif afin de protéger au mieux élèves, enseignants et personnel administratif des écoles, des lycées et collèges et des universités. Pour lui, le gouvernement est à pied d'œuvre pour fournir le nécessaire à ces établissements, mais une seule main ne saurait efficacement ramasser la farine. C'est pourquoi, le leader de la communication au Burkina Faso a pensé qu'il était juste d'apporter sa contribution en cette période de pandémie de la COVID-19, a-t-il expliqué. Il a soutenu que pour

prêter main forte aux autorités face à ce besoin criant, sa structure a offert 1000 dispositifs de lave-mains et 700 cartons de savon au profit du ministère en charge de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales. Il a aussi ajouté qu'un lot de matériel de lutte contre la propagation du coronavirus composé de 100 lave-mains et 100 cartons de savon a été offert à l'Université Joseph-Ki-Zerbo.

Répondre à l'appel du chef de l'Etat

De son avis, la lutte contre cette pandémie est l'affaire de tous les citoyens et toute personne physique ou morale devrait, selon sa spécificité



Pour le ministre en charge de l'éducation nationale, Stanislas Ouaro, l'un des gestes-barrières les plus importants est le lavage des mains.

et ses ressources, apporter sa pierre à l'édifice.

Dans ce dynamisme, M. Naïmi a annoncé que l'ONATEL a assuré la continuité des services en offrant aux organisations la possibilité de travailler à distance, d'acheter et de payer à distance, de payer des factures d'eau et d'électricité sans frais.

A l'entendre, des gratuités de connexion pour permettre à ses clients de mieux supporter les restrictions de déplacements ont été mises en place.

Le ministre en charge de l'éducation nationale, Stanislas Ouaro, a dit sa joie de recevoir de la part de l'ONATEL des dispositifs qui permettront au ministère de mener à bien la lutte contre la COVID-19

dans le cadre de la reprise des cours. Cela répond à l'appel lancé par le chef de l'État, Roch Marc Christian Kaboré à la mobilisation et à la contribution de chaque acteur dans la lutte contre la pandémie, a-t-il souligné.

Selon le ministre Ouaro, l'un des gestes-barrières les plus importants c'est le lavage des mains et pour cela, il faut de l'eau dans des récipients et du savon.

Quant au vice-président de l'Université Joseph-Ki-Zerbo, le Pr Alou Keita, ce dispositif et ces savons mis à la disposition de l'Université viendront à coup sûr renforcer le dispositif déjà en place. Pour lui, ce geste est salutaire car, il servira même au-delà de la pandémie de la COVID-19. □



Le partenariat entre le ministère en charge de l'éducation et la société se renforce davantage.



L'Agence Nationale Pour l'Emploi recherche, pour le compte d'un **Fonds National**, cinq (05) candidats répondant au profil suivant, **pour le recrutement d'un (01) Auditeur interne, pour un contrat à durée déterminée de cinq (05) ans**, renouvelable :

Conditions requises :

- Etre de nationalité burkinabé ;
- Etre âgé de 25 ans au moins et de 40 ans au plus, au 31 décembre 2020 ;
- Etre titulaire d'un **BAC+5 en Audit ou en Finances-comptabilité** ;
- Justifier d'une expérience professionnelle, d'au moins deux (02) ans, en audit ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique ;
- Avoir une grande capacité de communication, d'anticipation et d'innovation ;
- Avoir une connaissance en management ;
- Etre apte à travailler sous pression ;
- Avoir un sens aigu de l'éthique professionnelle et du respect de la hiérarchie ;
- Avoir un esprit de sacrifice ;
- Etre, immédiatement, disponible.

Composition du dossier de candidature :

Les candidats, présélectionnés, devront déposer un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA, adressée à Monsieur le Directeur

Général de l'ANPE ;

- Une photocopie légalisée de la CNIB ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- Une photocopie légalisée du diplôme exigé ;
- Un curriculum vitae (CV), daté, signé et assorti de deux (02) noms de personnes de référence.

Sous réserve des enquêtes de moralité et de l'authentification du diplôme, le candidat, déclaré admis, devra compléter son dossier de candidature avec les pièces suivantes :

- Un certificat de nationalité burkinabé ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat médical de visite et contre-visite, timbré à 300 F CFA, datant de moins de trois (03) mois.

Date et heure de présélection des candidats : le vendredi 07 août 2020, à 08 heures.

Lieu de présélection des candidats : Direction Régionale de l'ANPE du Centre, sise à la Cité AN III, à côté des rails.

P. Le Directeur Général et P/D
La Secrétaire Générale

Mme SIE/HIE Salimata
Chevalier de l'Ordre du Mérite



ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RÉSULTATS DE L'ÉMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE DU 21 JUILLET 2020

L'Agence UMOA-Titres (AJT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mardi 21 juillet 2020, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à trois (3) ans, cinq (5) ans et sept (7) ans pour un montant de 353 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de Côte d'Ivoire en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 21 juillet 2020, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	305 089 800 000
Dont ONC	0
Montant retenu (F CFA)	242 856 820 000
Dont ONC	0
Taux de couverture	87,17%

Emission simultanée du 21 juillet 2020	OAT 3 ans	OAT 5 ans	OAT 7 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	144 526 800 000	145 155 000 000	15 407 070 000
Dont ONC	0	0	0
Montant retenu (F CFA)	144 326 800 000	83 423 800 000	15 108 030 000
Dont ONC	0	0	0
Prix Marginal	98,5000%	98,5000%	98,0000%
Prix Moyen Pondéré	98,5497%	98,2879%	98,2600%
Rendement Moyen Pondéré	6,33%	6,02%	6,26%
Nombre de soumissions	30	18	4
Nombre de participants	20	8	3
Taux d'absorption	99,86%	57,47%	98,06%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 21 juillet 2020

Le Directeur

Adrien DIOUF



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 30/07/2020**

BONS COVID-19

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU BÉNIN
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres
pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BÉNIN
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 133 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 000 000 FCFA
DURÉE	: 91 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES ≤ 3,25%
DATE DE VALEUR	: MERCREDI 05 AOÛT 2020
ÉCHÉANCE	: MARDI 03 NOVEMBRE 2020

BONS DU TRÉSOR
91
JOURS

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : jeudi 30 juillet 2020 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.
Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 27 juillet 2020

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la République du Bénin

M. Oumara KARIMOU ASSOUMA

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:
email : adjudications@umoaTitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57



E-mail : radiodauphinbf@gmail.com

Site web : www.radiodauphin.bf

Facebook: Dauphin Koupéla

DAUPHIN f.m
90.6 f.m

BP : 111 KOUPELA
TEL: 24 70 02 02
Bureau : 24 70 08 08

Tel. : 77 60 74 74
70 60 74 74
78 60 74 74

« La trompette du développement
de proximité »

CNSS N° employeur: 1256520B RADIO DAUPHIN
N° - CP : folio 13 000 Coris : 026024624101 45
BOA : 005096440005 53



REMERCIEMENTS

Les grandes familles KAFANDO, ZAGRE, YETTA, KINDA, YANOGO à Pabré, Tabtenga, Ouagadougou, Kamboinsin

Les familles alliées GARE, CONGO, ZANGRE à Pabré, Ouagadougou, Manga

Très touchées par les nombreuses marques de compassion, de sympathie et de solidarité, expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui de près ou de loin, les ont assistées lors du rappel à Dieu le 14 Juillet suivi de l'inhumation le 16 Juillet de leur fille, sœur, nièce, tante

Evelyne Rose KAFANDO

Précédemment Préfet de Boudry



Leurs remerciements vont particulièrement :

- A son Excellence Monsieur le Président du Faso, pour le réconfort et la reconnaissance de la Nation
- A son Excellence Monsieur le Premier Ministre et tout le Gouvernement.
- A la délégation gouvernementale, conduite par le Ministre d'État, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale, dont :

collègues, connaissances

- Aux jeunes et voisins du quartier

Puisse le Seigneur rendre à chacun au centuple ses bienfaits.

« Mais les âmes des justes sont entre les mains de Dieu. Aucun tourment ne les atteindra plus » Sagesse 3.1

REMERCIEMENTS

Les grandes familles Cissé, Diallo, Sampi, Coulibaly, Barry, Diawara, Ouattara, Sangaré, Sanou, Sy, Traoré, Sène, Aouba, Kaboré, Touré à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Bamako, Libreville, France, Etats-Unis et Canada.

Les familles alliées : Simporé, Djerma, Kanazoé, Koutou, Tapsoba, Lamizana, Bamogo, Dao, Traoré, Kaboré, Tiendrébéogo, Bonkougou, Zonon, Guiré, Sanogo à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Monsieur Abdoul DIALLO, journaliste sportif à la retraite et enfants : Awa à Paris, Mme Traoré Mamou à Bobo-Dioulasso, Mariam Djouldé à Inter-Tech Ouagadougou, Kadiatou, étudiante à l'ISPP Ouagadougou.

Réitérent leurs remerciements pour les nombreuses marques de solidarité, de soutien, d'affection et de compassion manifestées lors du rappel à Dieu de leur fille, sœur, cousine, épouse, mère, grand-mère et amie,

Madame Diallo née SAMPI Badji

Survenu le vendredi 10 juillet 2020 au CHU Yalgado Ouédraogo. L'inhumation a eu lieu le dimanche 12 juillet au cimetière de Gounghin et le Doua le mardi 14 juillet au domicile du Doyen El Hadj CISSE



Boureima à Wayalguin-Ouagadougou.

Les remerciements particuliers :

- Au Professeur Alain Bougouma ;
- Au Professeur Patrice Zabsonré ;
- Au Docteur René Bougnounou ;
- Au personnel des Urgences médicales et du Service de réanimation ;
- Au monde du Sport, Ministère Sports & Loisirs, anciens internationaux et anciens footballeurs du Burkina ;
- Au Président de la Fédération burkinabé de Volleyball ;
- Aux anciens volleyeurs et acteurs de D1 ;
- Aux plateaux de sport de masse (Top contact, IGB et plateau de Pissy) ;
- Au Monde de l'information et de la communication ;
- A l'Association des Retraités de la Communication et de l'Information ;
- A l'Association des Journalistes Sportifs du Burkina (AJSB) ;
- Aux amis de l'Exotique
- Aux amis de St-Léon.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde à chacun le centuple de ses bienfaits.

UNION DE PRIERE !



REMERCIEMENTS

La famille de Naaba Kiiba du Yatenga, du Naaba Zeindé de Somiyaga, le Naaba Sanem de Pissila, Nabyouré Jean Claude et les grandes familles Nabyouré et Ouédraogo à Boulsa, Kaya, Pissila, Ouagadougou, Ouahigouya et hors frontières du Burkina ;

Les familles alliées Kollo, Sy, Sow, Dali, Radice, Bossy, Diandé, Sawadogo, Compaore, Ilboudo, Diagne, Weremi, Séni, Congo, expriment leur profonde gratitude et adressent leurs sincères remerciements à tous ceux et toutes celles qui, dans un élan de solidarité leur ont apporté un soutien moral, financier, spirituel, et matériel lors du décès survenu le vendredi 15 mai 2020 et de l'inhumation le Lundi 18 mai 2020 de leur épouse, sœur, mère, grand-mère et arrière grand-mère :

Madame Djénéba Monique NABYOURE née OUEDRAOGO

Les remerciements s'adressent en particulier aux distinguées personnes venues de divers horizons dont :

> Pasteur Sawadogo Guesrim



> Famille Kargougou
> Famille Sandwidi
> Famille Nako

> Famille Kanazoé
> Les voisins à Kalgondhin, les parents, les amis et connaissances du défunt et tous ceux et toutes celles dont les noms n'ont pu être cités ;

Que DIEU, le Tout-Puissant vous le rende au centuple.

PAIX A SON AME ET UNION DE PRIERE

PROGRAMME DES MESSES

La famille vous invite à vous unir à elle dans la prière pour le repos de l'âme du défunt.

> Messes à Kaya à la Paroisse Notre Dame de Kaya à 6h : dimanches : 2 – 9 – 16 Août 2020.

> Messes à Ouagadougou

Saint Jean XXIII	Église de Dapoya	Saint Michel
8h30 : 2 août 2020	9h : 9 août 2020	7h30 : 16 août 20
8h30 : 16 août 2020	18h : 22 août 2020	7h30 : 20 sept. 20
8h30 : 6 septembre 2020	9h : 13 sept. 2020	7h30 : 27 sept. 20
18h30 : 3 octobre 2020	9h : 11 oct. 2020	18h : 17 oct. 2020
8h30 : 25 octobre 2020	18h : 24 oct. 2020	7h30 : 31 oct. 2020

UNION DE PRIERES

SOUVENIR

9 août 2014 - 9 août 2020

Voilà déjà six ans que notre très chère épouse,

Mme Agnès GUIMBA OUEDRAOGO,

Répondant à l'appel du Père s'en est retournée auprès de lui, le 9 août 2014.

En ce jour anniversaire,

Sa Majesté le Naba Sigri, Dima de Boussouma, la famille royale à Boussouma, Birguin, Tagala, Kaya et Ouagadougou, la famille de feu Naba Karfo, Chef de canton de Sanmatenga à Ouagadougou, Kaya, Canada, France et États-Unis ;

Son époux, Gaspard OUEDRAOGO, Président de Société à Ouagadougou, ses frères et sœurs, ses enfants et petits-enfants ;

Vous informent qu'une messe sera célébrée pour rendre grâce à Dieu pour la vie d'Agnès, le Samedi 8 août 2020 à l'église de la paroisse Saint Jean XXIII à 18H30mn.

Requiescat in pace

« Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus, notre seigneur ».

Saint Paul aux Romains 8,39





REMERCIEMENTS

La famille de feu Adou Yelsomdé OUEDRAOGO à Ouahigouya,
 La famille de feu Mariam SAWADOGO à Boro,
 La famille de feu Hachim KONATE à BOROMO
 Les frères et amis, Halidou OUEDRAOGO, Gaëtan OUEDRAOGO
 EL-Hadj Ali OUEDRAOGO, Marie Rose SAWADOGO,
 L'épouse Fatimata (Fatou) OUEDRAOGO Née KONATE,
 Les enfants Izidine et Alpha aux Etats Unis et Leila à Abidjan,

Remercient sincèrement

SEM le Chef de l'Etat,
 Sa Majesté le Yatenga Naaba , le Ministre du commerce ,
 Le Cheick de Gnanganin, la famille Siaka TRAORE, les parents amis
 et collègue de Fatou et des enfants, les voisins et tout ceux qui se sont
 investis moralement et matériellement
 Depuis la maladie, le décès et l'enterrement

De leur cher regretté **Nouhoun OUEDRAOGO**,
 rappelé à Dieu le 11 juillet 2020 dans sa 75^e année.



Qu'Allah les bénisse et les récompense.

IN MEMORIA

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi, **2 Timothée 4 :7**

29 juillet 1995 – 29 juillet 2020
 Le temps passe mais ton souvenir demeure.
 Voilà vingt-cinq (25) ans que tu nous as quittés.



Papa JOANNY KERE.

En ce triste anniversaire,
 Les grandes familles KERE, SORGHO, DIESSONGO et NARE à
 Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Cote d'Ivoire, France, Belgique,
 Italie, Canada et aux Etats Unis d'Amérique ;
 Ta femme Lucienne ;
 Tes enfants ;
 Tes neveux, nièces et petits enfants ;
 Tes frères et sœurs ;
 Tes frères d'armes ;

Réitèrent leurs remerciements à tous, parents,
 amis et connaissance pour :

- Les nombreuses marques de solidarité et d'affections manifestées lors de ton décès ;
- Les prières et messes pour le repos éternel de ton âme ;

- Les soutiens multiformes qu'ils n'ont cessé d'apporter à la famille depuis cette triste séparation.
 Ils demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour toi en ce jour du 29 juillet 2020.

Tous ensemble, nous prions à tes intentions à l'occasion des messes demandées qui seront dites selon le programme ci-après :

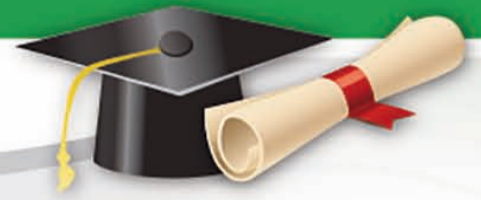
PROGRAMME DES MESSES DU 29/07/2020 ET DU 02/08/2020

PAROISSES -CHAPELLES	DATES	HEURES
OUAGADOUGOU		
Saint Camille	02/08/2020	09H-00mm
Christ roi /Pissy	02/08/2020	09H-00mm
Notre Dame des apôtres (patte d'oie)	02/08/2020	07H-00mm
Notre Dame de FATIMA (Dassasgho)	02/08/2020	09H-00mm
Saint François d'Assise (Karpala)	02/08/2020	09H-00mm
Scolasticat(Saint Camille)	02/08/2020	08H-00mm
Notre dame de Rosaire (Kolgh-naaba)	29/07/2020	05H-45mm
Saint Pierre (Gounghin)	02/08/2020	08H-00mm
Sacrée cœur (Dapoya)	29/07/2020	05H-45mm
La Rotonde	02/08/2020	08H-30mm
Cathédrale de l'Immaculée Conception	02/08/2020	09H-00mm
Saint Marc (Zone I)	02/08/2020	06H-00mm
Charles Louanga (wayalguin)	02/08/2020	06H-00mm
TENKODOGO		
Cathédrale	02/08/2020	06H-00mm
Chapelle Loanga	02/08/2020	07H-30mm

UNION DE PRIERES !



*Les prix sont en vacances
à Sidwaya !*



**Sidwaya casse les prix
pour les établissements
d'enseignement
et instituts supérieurs
jusqu'à
- 30%**

du 25 juin au 15 octobre 2020

«Sidwaya, un canal sûr pour votre promotion !»

www.sidwaya.info/numerique - Tél.: (+226) 70 20 05 62 / 70 20 06 75 - sidwayamarketing19@gmail.com



Mise en œuvre du PUS

Les bénéficiaires plaident pour plus de sécurité

Le rapport de collecte des préoccupations bénéficiaires du programme d'urgence pour le Sahel a été remis au ministère de l'Economie des Finances et du Développement en charge de la tutelle technique, le mardi 28 juillet 2020. La collecte a été faite par l'ONG Equal Access International dans le cadre de son projet Voix de paix.



L'Emir du Yagha, Boureima Ly : « Nous souhaitons que le PUS soit reconduit dans nos régions ».



Pour le SG du ministère en charge de l'économie, Seglaro Abel Somé, seule l'action concertée permettra de résorber les frustrations et relever les nombreux défis sécuritaires.



Le directeur-pays de l'ONG Equal Access International, Lamoussa Robgo : « Nous serons toujours aux côtés des populations et du gouvernement ».

Les préoccupations et les doléances des populations bénéficiaires depuis 3 ans du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) dans les régions du nord et du Sahel ont été consignés dans un rapport par l'ONG Equal Access International. Intitulé rapport global de collecte des préoccupations des communautés à la base par rapport au programme d'urgence pour le Sahel, le document a été remis au secrétaire général du ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, le mardi 28 juillet 2020. Présent à la cérémonie, l'Emir du Yagha, Boureima Ly, a d'abord remercié le gouvernement pour la mise en œuvre du PUS. « Nous, populations, avons besoin d'une action de cette envergure pour nous permettre de mieux sentir la présence de l'Etat et d'être plus résiliente face à la pauvreté et à l'extrémisme violent », a-t-il dit. Toutefois, estime-t-il, malgré les nombreux succès du PUS sur le terrain, il reste encore beaucoup de défis à relever. « La plus importante et la plus urgente est la prise de mesures très fortes pour résoudre le problème

d'insécurité qui vide les villages et communes de leurs bras valides. La résolution de cette situation créerait toutes les conditions de vie paisible et de cohésion sociale que nous revendiquons tous », a-t-il relevé. Pour lui, l'eau est de plus en plus inaccessible en quantité et en qualité, transformant les corvées d'eau en parcours du combattant pour les femmes et les enfants. L'Emir a également souligné le manque d'emplois des jeunes de ces régions comme une « véritable bombe à retardement ». Il en est de même pour la question des infrastructures routières.

Pour une réorientation des actions

Selon l'Emir du Yagha, le chapelet de doléances égrenées par les populations ne vise pas à charger le gouvernement. « Il s'agit pour nous de faire un plaidoyer dynamique afin que les autorités dans toutes leurs composantes puissent s'investir pour redonner à nos enfants l'envie de retourner à l'école, de trouver une occupation saine, à nos femmes la

joie de prendre soin de leurs familles dans leurs propres villages et aux hommes, la passion de retrouver les champs et de cultiver pour s'occuper de leurs familles. Notre espoir aujourd'hui repose sur la suite que vous donnerez à ce rapport. », a-t-il affirmé. Le Secrétaire général (SG) du ministère en charge de l'économie, Seglaro Abel Somé, a assuré les populations de la zone d'intervention du programme que les préoccupations feront l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement pour une meilleure mise en œuvre au bénéfice de tous. Il a remercié l'ONG pour son accompagnement dans la mise en œuvre du PUS. Il a rappelé, qu'en prélude au lancement du programme en 2017, une tournée interministérielle avait été organisée en vue de collecter les besoins des populations. « Après ces 3 ans de mise en œuvre du programme, il faut reconnaître que les besoins peuvent avoir changé pour faire place à de nouvelles préoccupations. Certaines populations estiment même n'avoir pas été consultées ou associées dans le choix des réalisations.

En cela, nous reconnaissons que Voix de paix a véritablement fait œuvre utile en procédant à la collecte des nouvelles préoccupations des populations », a-t-il reconnu.

Le directeur-pays de l'ONG Equal Access International, Lamoussa Robgo, a expliqué que la collecte des préoccupations s'est faite à travers un processus dynamique combinant les assemblées générales des populations, des centaines d'émissions, des rencontres « BtoB » et des sessions de renforcement des capacités pour assurer le suivi du PUS. Au-delà de la population, l'administration chargée de la mise en œuvre du PUS au quotidien a formulé un certain nombre de recommandations.

La plus importante de la part des autorités locale est la mise en œuvre d'une unité autonome pour planifier et assurer le suivi du PUS. Une telle unité va permettre au programme de mieux s'implanter et répondre aux populations bénéficiaires. Il a précisé que l'ONG va assurer la mise en œuvre des recommandations.

Nadège YE



Programme d'appui au développement des économies locales

Un taux d'exécution physique de 58,87% au Centre-Nord

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Lassané Kaboré, a visité, le mardi 28 juillet 2020, à Korsimoro, Boussouma et Kaya, des infrastructures réalisées dans le cadre du programme d'appui au développement des économies locales.



Des boutiques de rue de Korsimoro...

Lancés le 3 septembre 2019, les travaux de réalisation des infrastructures entrant dans le cadre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), dans la région du Centre-Nord, se poursuivent sur le terrain. Pour constater de visu le niveau d'avancement des chantiers, le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Lassané Kaboré, a parcouru, les communes de Korsimoro, Boussouma et Kaya, le mardi 28 juillet 2020. La visite a débuté avec les 50 boutiques de rue, construites sur le site du nouveau marché de Korsimoro. Le convoi s'est ensuite ébranlé vers Boussouma. Là, 30 boutiques de rue et un magasin, tous situés à proximité de la Route nationale 3, ont été visionnés par le ministre Lassané Kaboré. Après avoir rendu une visite de courtoisie au Dima de Boussouma, Naaba Sigri, la délégation s'est déportée à la Gare routière moderne de Kaya (GRMK). Ici, c'est le responsable des infrastructures du PADEL, Ahmed Nassé, qui a guidé la visite de cette infrastructure. Sur

tous les chantiers sillonnés, les travaux de construction ont été achevés. De ce fait, Lassané Kaboré s'est dit satisfait du niveau d'avancement des travaux, malgré le contexte sécuritaire difficile que traverse le Centre-Nord. «*Nous sommes émerveillés par rapport, non seulement, à la qualité du travail qui a été fait, mais aussi au respect des délais contractuels*», s'est-il réjoui. C'est pourquoi, il a félicité toutes les parties prenantes en charge des travaux. A leur tour, les bénéficiaires ont manifesté leur joie. Pour le bourgmestre de Korsimoro, Jacques Ouédraogo, ces boutiques permettront de désengorger l'ancien marché devenu exigu. A l'entendre, deux conditions sont à remplir pour bénéficier d'une boutique de rue sur le nouveau marché.

100 millions F CFA par commune

«*Il suffit d'être commerçant et d'être capable d'entretenir la boutique. Le coût du loyer sera fixé en fonction du pouvoir d'achat des populations*», a rassuré Jacques



...à la gare routière de Kaya...

Ouédraogo. Même sentiment de satisfaction pour le député-maire de Boussouma, Karim Ouédraogo. «*Ce magasin permettra de stocker des vivres et non vivres des Personnes déplacées internes (PDI) dépourvues de tentes conséquentes durant cette période d'hivernage*», a souligné Karim Ouédraogo. Toutefois, les commerçants ont adressé des doléances. Pour le représentant des commerçants, Abdoul Moumouni Gango, il s'agit de la réalisation des voies d'accès aux marchés et des caniveaux de drainage des eaux de ruissellement. Selon le chef d'antenne régionale du PADEL du Centre-Nord, Ousmane Belem, à la date du 30 juin 2020, le taux d'exécution physique moyen était à 58,87%, au niveau régional. Parmi les 28 communes que compte la région, a-t-il poursuivi, seules 4 n'ont pas encore démarré leurs travaux pour des raisons d'insécurité. Il s'agit de Pensa, Dablo, Namissiguima et Bourzanga. Aux dires de M. Bélem, la région du Centre-Nord a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 3 milliards

F CFA, soit un minimum de 100 millions par commune.

Cette cérémonie a été l'occasion pour la Direction générale (DG) du Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF) de lancer la composante n°4 du PADEL dans la région du Centre-Nord. Selon la patronne du FAARF, Dorcas Tiendrébéogo, ce lancement permettra d'octroyer des crédits de plus de 434 millions F CFA à 1571 promoteurs de la région. «*Pour la commune de Kaya, il est prévu plus de 42 millions FCFA pour 174 bénéficiaires*», a-t-elle déclaré. La secrétaire de la coopérative «*Watinoma*» de Kaya, Amamata Ouédraogo, a bénéficié d'un crédit de 450 mille francs remboursable en huit mois, avec un taux d'intérêt de 10%, pour son activité d'embouche bovine. «*Je suis très contente. Je trouve que le taux d'intérêt est acceptable parce que nous avons bénéficié d'une formation sur la gestion de crédit*», a-t-elle indiqué.

✍ Emil Abdoul Razak SEGDA



...en passant par le magasin de Boussouma...



...le ministre Lassané Kaboré (gauche, premier plan), s'est dit satisfait des travaux.



Lutte contre la COVID-19 Des organisations paysannes mettent en place un comité de veille

La Confédération paysanne du Faso (CPF) a organisé le lundi 27 juillet 2020 à Ouagadougou, une conférence qui a abouti à la mise en place d'un comité national de veille et d'actions contre la COVID-19.



Le ministre en charge de l'agriculture, Salifou Ouédraogo, a salué cette initiative des organisations de producteurs et des OSC.



Le président de la CPF, Bassiaka Dao invite chaque producteur à prendre des dispositions pour protéger sa famille.

Des organisations de producteurs et de la société civile entendent contribuer à réduire la propagation de la COVID-19. Sur initiative de la Confédération paysanne du Faso (CPF), un comité national de veille et d'actions contre la COVID-19 a été mise en place. A l'occasion, les activités de ce comité ont été également lancées. A travers cette structure a indiqué le président Bassiaka Dao, la CPF compte attirer l'attention de tous les décideurs et la population du Burkina Faso, de l'existence de la maladie à coronavirus.

« Nous sommes en campagne agricole et les organisations paysannes sont en train de travailler pour mettre fin à la maladie. La COVID-19 peut affecter notre capacité de production agricole », a-t-il dit. Il a surtout invité les agriculteurs à prendre les dispositions pour protéger leurs familles en vue d'accroître leurs productions. Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydroagricoles, Salifou Ouédraogo, a salué cette initiative des organisations paysannes et de la société civile qui témoigne de leur volonté à faire face aux crises multiformes qui affectent les agricultures familiales. « Ce cadre permettra d'une part, de fédérer et de structurer la coopération entre l'ensemble des organisations de producteurs et d'OSC face à toutes les crises et d'autre part, de soutenir les initiatives publiques », a-t-il souligné. Car, a-t-il regretté, la situation de la COVID-19 est de nature à affecter la performance des agricultures familiales. Et pour une

prise en compte de la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est important pour le ministre de construire des plans de riposte, de gestion et de relance qui mobilisent l'ensemble des acteurs du secteur agrosylvo-pastoral. Le ministre a rappelé que dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, le gouvernement a engagé des mesures d'accompagnement pour soutenir la production nationale et la sécurité alimentaire.

Il a cité entre autres, la réactivation des boutiques-témoins de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS), l'acquisition d'intrants agricoles et d'aliments pour bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale d'un montant de 30 milliards FCFA. Les Partenaires techniques et financiers (PTF) ont dit reconnaître l'importance d'un tel comité qui servira de cadre de dialogue et de suivi de mise en œuvre des politiques de relance économique post-COVID-19. Le renforcement de la résilience des populations notamment les plus vulnérables demeurent leurs objectifs majeurs. « Il nous faut œuvrer afin que l'alimentation, la nutrition et la protection sociale soient élevées et maintenues comme des priorités dans les agendas politiques malgré les défis sécuritaires et sanitaires du moment », a recommandé le représentant de la FAO, Dauda Sau, chef de file des PTF dans le domaine.

Adama SEDGO

Centre national des semences forestières Un nouveau siège à la hauteur des ambitions

Le ministre en charge de l'environnement, Nestor Batio Bassière, a inauguré, le mardi 28 juillet 2020 à Ouagadougou, le nouveau siège du Centre national des semences forestières (CNSF), réalisé à plus d'un milliard 100 millions de francs CFA.

Victime des inondations de septembre 2009, le Centre national des semences forestières (CNSF) est désormais installé dans l'arrondissement 9, quartier Tampouy de Ouagadougou. La coupure de ruban du nouveau siège du centre est intervenue, le mardi 28 juillet 2020. La bâtisse qui vient d'ouvrir ses portes a coûté à l'Etat, plus d'un milliard 100 millions de francs. Erigé en 2015 en établissement public à caractère scientifique, culturel et technique, le CNSF a pour principale mission de contribuer à la reconstitution du couvert végétal. Pour le ministre de l'Environnement de l'Economie verte et du Changement climatique, Nestor Batio Bassière, cette réalisation dénote de la volonté du gouvernement de moderniser l'administration à travers l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents. Il s'agit, selon lui, d'une structure qui œuvre depuis 1983 à soutenir les programmes de reforestation, en vue de faire face aux problèmes environnementaux majeurs. En la matière, le ministre a indiqué que les défis sont encore d'actualité et se traduisent par la désertification, la dégradation des terres, les pollutions, la perte de la diversité biologique, etc. Le centre, a reconnu M Bassière, a longtemps apporté sa contribution à la reforestation nationale à travers la production et la diffusion de plus de 150 tonnes de semences forestières de 160 espèces locales. Il a aussi joué sa partition à travers la mise au point technique de production de plants et de plantation, la recherche sur la technologie des semences, la conservation et l'amélioration génétique des espèces forestières locales. Mieux, le centre, aux dires du ministre, assure le transfert de paquet technologique et de connaissances liées à la sylviculture et à l'amélioration génétique des espèces forestières au profit des cadres, des agents d'encadrement et aux producteurs aussi bien sur le plan national qu'international. A travers ces efforts, le centre ambitionne de se positionner dans la sous-région comme



Selon le ministre, Nestor Batio Bassière, les efforts du gouvernement sont à la hauteur des enjeux dans la protection de l'environnement.

une référence en matière de promotion des espèces forestières locales, dans le cadre de la lutte contre la désertification, de la conservation de la diversité biologique et de la résilience au changement climatique, comme l'a signifié le Directeur général (DG) du CNSF, Moussa Ouédraogo, dans son allocution. Selon ce dernier, le joyau de type R+1 bâti sur un terrain de 20 hectares comprend 82 bureaux, une salle de réunion de 30 places, une salle de conférence de 100 places, une autre de stockage de semences etc. « Cette infrastructure va résorber les problèmes que vivait le centre. Il permettra aux agents d'être plus opérationnels dans l'exécution de leurs tâches », a-t-il fait savoir. Pour le parrain de la cérémonie, le ministre en charge des finances, représenté par son directeur de cabinet, Karfa Fayama, a rassuré que le gouvernement tiendra compte des équipements et autres besoins de l'institution dans les prochaines programmations budgétaires.

Wanlé Gérard COULIBALY



Le nouveau siège du CNSF, un édifice de plus d'un milliard 100 millions.



Protection de la propriété littéraire et artistique

La loi 048 expliquée aux acteurs culturels

Le Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA) a organisé, le mardi 28 juillet 2020 à Ouagadougou, un atelier de travail sur la loi 048 portant protection de la propriété littéraire et artistique au Burkina Faso, adoptée le 12 novembre 2019 par l'Assemblée nationale.



Le DG du BBDA, Wahabou Bara (gauche) : "Cette nouvelle loi ne doit pas être méconnue par les acteurs culturels".

L'Assemblée nationale du Burkina Faso a adopté, depuis le 12 novembre 2019, la loi 048 portant protection de la propriété littéraire et artistique au Burkina Faso. En vue de sa vulgarisation, le Bureau burkinabè du droit d'auteur (BBDA) a organisé, le mardi 28 juillet 2020 à Ouagadougou, un atelier de travail sur ladite loi. "La loi n°048-2019 et ses innovations", "Les rapports entre la Loi n°048 et les textes juridiques régionaux et internationaux", et "Le rôle des acteurs concernés par l'application de la loi 048" ont été les trois communications livrées aux participants. Pour le directeur général du BBDA, Wahabou Bara, une chose est d'adopter une loi, un autre est de la faire approprier par les parties prenantes. « C'est dans le souci de faire connaître cette nouvelle loi aux créateurs, que trois ateliers ont été initiés à Tenkodogo, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Les créations littéraires et artistiques génèrent, en effet, des droits et pour règlementer ce domaine, des textes juridiques ont été érigés afin de mieux protéger la propriété littéraire et artistique au niveau national, régional et international », a-t-il expliqué. Au Burkina

Faso, la toute première loi portant protection de la propriété littéraire et artistique, a précisé M. Bara, date de l'ordonnance n° 083-016 du Conseil national de la révolution (CNR) du 29 septembre 1983 suivie de son rectificatif n°84-12 du CNR du 29 février 1984. Cette ordonnance de 1983, a été par la suite, a-t-il poursuivi, abrogée par la loi 032 de 22 décembre 1999. A son avis, cette nouvelle loi renforce celle de 1999. C'est pourquoi, elle ne doit pas, a estimé le DG du BBDA, être méconnue par les créateurs et les auxiliaires de la création. Les conférenciers ont relevé, au cours de leurs communications, plusieurs innovations dans la loi 048. Il s'agit, entre autres, de la baisse des sanctions contre la violation des droits d'auteurs, la suppression de la terminologie "piraté" et fusionnée à la terminologie "contrefaçon", etc. Autant d'innovation pour qui, Wahabou Bara et son équipe de communicateurs entendent échanger toute au long de la journée et exhortent déjà les parties prenantes de la culture à visiter cette nouvelle loi.

Mamourou BENAÛ
(Collaborateur)

Vie sociopolitique au Burkina : 2009 -2015 Les faits majeurs compilés dans un livre

Le livre "*Chronique de la lutte héroïque du peuple burkinabè contre la mal-gouvernance, l'immobilisme politique et le pouvoir à vie*" de l'écrivain Wendinminté Ouédraogo, a été dédié le vendredi 24 juillet 2020 à Ouagadougou.

Après les "*Proverbes du Moogho*" (2014) et "*Réussir la gouvernance démocratique en Afrique*" (2016), le troisième tome de "*Chronique de la lutte héroïque du peuple burkinabè contre la mal gouvernance, l'immobilisme politique et le pouvoir à vie*" de l'écrivain, Wendinminté Ouédraogo vient de paraître aux Editions CEPRODIF. La cérémonie de dédicace de l'ouvrage a eu lieu le vendredi 24 juillet 2020 à Ouagadougou, sous le parrainage du ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale, Siméon Sawadogo. Subdivisé en trois tomes, le livre rassemble tous les faits majeurs qui couvrent une période particulière (2009 à 2015) de la vie sociopolitique du Burkina Faso. Les tomes 1, 2 (déjà parus) et 3 ont été préfacés respectivement par le président du Conseil constitutionnel, Kassoum Kambou, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré et son collègue de la Défense nationale, et des Anciens combattants, Cheriff Sy. Selon Wendinminté Ouédraogo, l'idée d'écrire ce livre m'est venue en 2013 dès les premières heures du débat sur le devenir de l'article 37 de la Constitution burkinabè. Nous avons alors pris l'engagement, a-t-il expliqué, de compiler les différents événements qui se déroulaient sous nos yeux. "Je fus dès lors habité par un pressant appel : faire en sorte que les différentes preuves produites par les différents acteurs de la scène politique ayant conduit à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et celles relatives au putsch du 16 septembre 2015 ne tombent pas dans l'oubli", a souligné M. Ouédraogo. L'ouvrage a été présenté par le contrôleur général d'Etat, Luc Marius Ibriga. Il a félicité l'auteur pour son "travail original". "C'est une œuvre de recherche fondamentale dont vont se servir des générations de chercheurs pour des études spécialisées d'his-



L'auteur du livre Wendinminté Ouédraogo

toire, de sciences politiques, de sociologie, et de droit" a-t-il soutenu. Le ministre d'Etat, Siméon Sawadogo a embouché la même trompette que son prédécesseur à la tribune. Pour lui, "les paroles s'envolent, mais les écrits restent". Un peuple, a-t-il dit, qui ne connaît pas son histoire est comme un arbre sans racine. Il a également relevé que, de par la richesse de leur contenu, ce document constitue un véritable travail d'orfèvre. Cela est, à l'écouter, à l'honneur de l'auteur. Il a exhorté, par ailleurs, les lecteurs burkinabè à lire le livre pour comprendre l'évolution de la gouvernance au Burkina Faso. Quant au ministre en charge du commerce, Harouna Kaboré, il a salué la collaboration entre l'auteur et l'association Citoyen du renouveau dont il est le président, dans l'organisation de cette cérémonie de dédicace. « Un tel travail ne devrait pas rester dans l'anonymat. Il est de notre devoir de vulgariser le travail de cet auteur », a estimé M. Kaboré. L'ouvrage "*Chronique de la lutte héroïque du peuple burkinabè contre la mal-gouvernance, l'immobilisme politique et le pouvoir à vie*" sont disponibles dans les librairies de la place au prix de 20 000 FCFA.

Jean Philippe Sawadogo
(stagiaire)



Présidentielle 2020

La coordination des mouvements et associations de soutien au candidat

Roch Kaboré de Bobo dotée en cache- nez

Le jeudi 23 juillet 2020, le siège flambant neuf de la coordination des mouvements et associations de soutien au candidat Roch Marc Christian Kaboré sis au secteur 17 de Bobo a connu une animation particulière avec la remise d'un important lot de cache-nez.



La remise symbolique des 50 000 caches-nez

C'est de l'opérateur économique, Banakourou Mamadou Traoré qui veut rappeler que la pandémie de la COVID-19 n'est pas totalement éradiquée et qu'il faut toujours continuer à respecter les mesures- barrières. C'est pourquoi en prélude aux grands rassemblements qui s'annoncent dans le cadre de la campagne présidentielle de 2020, il a offert ces masques pour protéger les masses qui animent ces mouvements et associations sous la houlette de Abdoulaye Mossé le coordonnateur national des mouvements et associations au niveau du parti au pouvoir le MPP. Banakourou Mamadou



Le coordonnateur national des mouvements et associations du MPP, Abdoulaye Mossé, pense que c'est un acte social qui va au-delà de la politique.

Traoré a profité de l'occasion pour apporter son soutien au candidat Roch Marc Christian Kaboré qui selon lui, est le meilleur candidat pour le Burkina Faso. " *Malgré le contexte difficile de l'insécurité il a réussi tant bien que mal à faire bouger les lignes du développement* " a-t-il soutenu. C'est un total de 50 mille cache-nez que Banakourou met à la disposition des populations vulnérables de Bobo-Dioulasso pour continuer à lutter contre la COVID-19, même si les tendances semblent bonnes. Réagissant à ce geste, Abdoulaye Mossé pense que c'est un acte social qui va au-delà de la politique. " *La coordination des mouvements et associations de soutien au président Kaboré regroupent des centaines d'associations qui seront appelées à se côtoyer bientôt ; ce geste vient donc à point nommé et nous disons merci à Banakourou qui s'investit énormément dans la formation de la jeunesse bobolaise à travers des conférences*", a-t-il dit. Le coordonnateur a donné rendez- vous aux mouvements et associations de soutien au candidat Roch Marc Christian Kaboré à Bobo sur le terrain de la mobilisation pour lui assurer une victoire « *éclatante* » à la prochaine présidentielle de novembre 2020.

Frédéric OUEDRAOGO

Sit-in au Centre Muraz

Les travailleurs réclament leurs primes de recherche

Les travailleurs du Centre Muraz de Bobo-Dioulasso ont observé le 29 juillet 2020, un arrêt de travail au siège de l'institution pour réclamer le paiement de leurs primes de recherche au titre de cette année 2020.



Pour le secrétaire général du comité CGTB du Centre Muraz, Mamoudou Ouédraogo, la prime de recherche est un acquis non négociable.

Les travailleurs du Centre Muraz de Bobo-Dioulasso ont abandonné le 29 juillet 2020 leur laboratoire et bureaux pour observer un sit-in au sein du centre. Munis de pancartes où l'on pouvait lire « *Nos primes ne doivent pas servir à louer des bâtiments* » ou « *Non à la gestion familiale du Centre Muraz* », les travailleurs protestent ainsi contre le non-paiement de leurs primes de recherche pour cette année 2020. Selon le secrétaire général du comité CGTB du Centre Muraz, Mamoudou

Ouédraogo, les bailleurs de fonds financent les protocoles de recherche et une partie de ce financement est reversé aux travailleurs comme primes de contrat de recherche. Si les primes de 2019 ont été payées, celles de 2020 ne le sont pas encore. Les travailleurs ont débrayé pour demander que ces primes soient payées « *ici et maintenant* », selon les termes de M. Ouédraogo.

Ces primes sont payées de façon semestrielle. Outre les primes de recherche, les travailleurs demandent une gestion saine et participative du Centre Muraz et la remise à plat du statut du centre. Auparavant Etablissement public de l'Etat (EPE) à part entière, le Centre Muraz est aujourd'hui une direction placée sous la coupole de l'Institut national de santé publique (INSP) dont la direction générale est à Ouagadougou. Les travailleurs réclament aussi que cette direction générale soit installée à Bobo-Dioulasso. Institution nationale de recherche pour la santé, le Centre Muraz de Bobo a pour rôle, de contribuer à la prévention, au diagnostic et au contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles par la promotion et la réalisation de la recherche en santé, la formation et l'expertise en biologie médicale, en sciences humaines et en santé publique.

Adaman DRABO



Les travailleurs du Centre Muraz ont observé un sit-in pour exiger le paiement de leurs primes de recherche.



Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel-Burkina Faso

Le comité de suivi constate les réalisations

En marge de la première session du comité de suivi et de gestion des projets et programmes tenues à Dédougou dans la Boucle du Mouhoun, les membres du comité ont effectué une sortie de terrain le lundi 27 juillet 2020 pour constater la réalisation des infrastructures du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS). Sur l'axe Kamandéna-Kari, dans la commune de Dédougou, les membres du comité ont visité un bouli et un marché de bétails.

Scindé en trois équipes, les membres du comité de suivi des projets et programmes de développement ont effectué une sortie de terrain le lundi 27 juillet 2020 dans la Boucle du Mouhoun pour constater de visu, les réalisations du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS) dans la région.

« Cette visite de terrain a permis aux membres du comité de constater eux-mêmes les différentes réalisations afin que ce ne soit pas du virtuel. Ils approuvent des Programmes de travail et de budget annuel (PTBA) et adoptent des rapports d'activités, mais il était important qu'ils viennent aussi sur le terrain voir ce qui est fait afin de se convaincre que ce qu'ils donnent comme approbation et validation c'est du réel », se justifie Amado Ouédraogo.

Sur l'axe 2, l'équipe conduite par le Directeur général des espaces et aménagements pastoraux, Rimwaodo Amado Ouédraogo, a visité un bouli à Kamandéna et le marché de bétails de Kari. Réalisé à hauteur de plus de 88 000 000 FCFA, le bouli de Kamandéna d'une capacité d'environ 27 000 mètres cube d'eau, à en croire le Directeur général des espaces et aménagements pastoraux, vise à pallier le problème d'abreuvement des animaux, surtout en période de pénurie d'eau.

« Cette infrastructure permettra non seulement de faciliter l'abreuvement des animaux en période sèche, mais également participer à la réduction des conflits et à la pression d'usages autour des points d'eau existants », soutient-il. De Kamandéna, Rimwaodo Amado Ouédraogo et son équipe se sont rendus au marché de bétails de Kari, un village



Cette sortie-terrain selon le Directeur général des espaces et aménagements pastoraux, Rimwaodo Amado Ouédraogo, a permis aux membres du comité de suivi de constater la réalisation des infrastructures du PRAPS.

carrefour situé à une vingtaine de kilomètres de Dédougou sur l'axe Dédougou-Bobo.

L'un des plus grands marchés de bétails du Mouhoun

C'est de concert avec les autorités communales, que le PRAPS, a accepté doter ce village, d'un grand axe de transhumance, d'une infrastructure moderne de commercialisation des animaux, selon les explications de M. Ouédraogo. Composé de deux hangars de négociation, de locaux pour les gardiens des lieux, d'un quai d'embarquement, de toilettes, d'adductions d'eau..., ce marché selon les initiateurs est l'un des



La coordonnatrice du PRAPAS (droite) en discussion avec le maire de la commune de Dédougou sur la gestion des différentes infrastructures.

plus grands marchés de bétails de la région de la Boucle du Mouhoun. « C'est un marché qui a tout pour améliorer la commercialisation des animaux, il reste maintenant à inviter les éleveurs à en faire un bon usage et à l'animer », a conclu M. Ouédraogo. Représentant les bénéficiaires de ces infrastructures, le maire de la commune, urbaine de Dédougou, Karim Kondé, n'a pas manqué d'exprimer sa joie au cours de cette visite. « C'est tout heureux que nous recevons ces différentes infrastructures dans la commune qui, vont contribuer sans nul doute à améliorer les conditions de vie des populations. Pour ce faire, je prends l'engagement au nom du conseil municipal de Dédougou, de mettre les

bouchées doubles avec l'implication de tous les acteurs concernés pour une gestion efficiente de ces infrastructures », foi du maire de la commune de Dédougou, Karim Kondé. D'ores et déjà, le bourgmestre de Dédougou a promis une voie pour faciliter l'accès au marché de Kari. Outre le bouli de Kamandéna et le marché de bétails de Kari, les deux autres équipes des membres du comité ont pu visiter des forages pastoraux à haut débit équipés de châteaux d'eau, un poste vétérinaire équipé et une aire d'abattage mise aux normes pour faciliter la transformation des aliments des animaux.

✉ Kamélé FAYAMA



D'une capacité de plus d'environ de 27 000 mètres cubes d'eau, le bouli de Kamandéna vient enlever une épine aux pieds des éleveurs.



4-Les membres du comité de suivi dans le quai d'embarquement du marché de bétails de Kari.



Horoscope



Bélier (21 mars - 20 avril)

Voilà une période où les plaisirs, les loisirs et les jeux prennent beaucoup de place. Pourquoi ne pas prévoir un long week-end ou un voyage d'agrément?



Taureau (21 avril - 20 mai)

C'est la famille, le foyer ou le patrimoine qui restent en ce moment au centre de vos préoccupations. Les questions d'argent doivent être soigneusement étudiées.



Gémeaux (21 mai - 21 juin)

On apprécie grandement votre capacité à communiquer, ce qui permet de bons échanges avec votre conjoint ou vos collaborateurs sociaux. Tenez compte de leur avis.



Cancer (21 juin - 23 juillet)

C'est le moment de mettre en avant vos dons et de faire valoir la qualité de votre travail. Une petite augmentation en perspective ? Tout au moins des compliments...



Lion (24 juillet - 23 août)

N'ayez crainte d'afficher votre tempérament et votre personnalité, car votre pouvoir de création gagne à être remarqué. D'autant qu'aujourd'hui, votre expression personnelle est à l'honneur.



Vierge (24 août - 23 sept)

Depuis quelque temps, vous préférez vous isoler afin de faire le point. Mais quand vous l'aurez fait, pensez dès demain à sortir un peu de votre maison.



Balance (23 sept - 23 oct)

Actuellement, vos projets avancent et vos amis vous sollicitent pour des soirées où les discussions intéressantes ne manquent pas. Soyez à l'écoute.



Scorpion (23 oct - 22 nov)

En ce moment, vous mettez toute votre énergie dans vos objectifs sociaux. Et cela finira par payer car vous pensez à augmenter votre capital ou vos acquis.



Sagittaire (22 nov - 21 déc)

Vous avez envie d'entreprendre autre chose, ou de voyager afin d'élargir vos divers horizons. Mais en attelant la charrue avant les boeufs, cela pourrait vous rendre morose!



Capricorne (22 déc - 20 janv)

Vous traversez une crise salutaire car elle vous permet de prendre conscience de ce qui n'allait pas dans votre vie. Silence et méditation sont conseillés.



Verseau (21 jan - 19 février)

Même si votre partenaire ou vos collaborateurs vous demandent une attention particulière, ne perdez toutefois pas de vue l'élaboration de vos projets.



Poisson (20 févr - 20 mars)

Le travail tient en ce moment beaucoup de place dans votre vie. De plus, vous avez aujourd'hui l'occasion de tirer des plans sur la comète pour aller un peu plus loin.

Sourire du jour



Les numéros utiles

Ouagadougou

Gendarmerie N° vert80.00.11.45	25 30.62.71
Pompiers18 / 25.30.69.48	
Police (secours)17 / 25 30.63.83	25 30.71.00 / 25.30.69 47
Hôpital :		
(Ambulance) :25.30.66.43 / 25 30 66 44	25 30 66 45
ONEA80 00.11.11 / 25 34.34.60	70 22 22 76 / 70 22 22 77
SONABEL25 30.61.00 / 25 30 61 02	25 30 61 03
Aéroport25 30.65.15	
Air - Burkina25 49.23.23/42/45 /46	
Air - France25 49.15.15	
SITARAIL25 31 07 39 / 25 30 72 16	
Bobo-Dioulasso		
Pompiers18	
Hôpital : (Ambulance) :20 98.00.79	20 98.13.25
		20 98.22.43
Police (secours)20 98.12.23	
CNVA10/10	
Gendarmerie20 98.20.04	20 98.00.58

Sidwaya

QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984
ISSN 0796-501X

01 BP : 507 Ouagadougou 01
Burkina Faso

Télex : 5327 BF AIB
Tél. : (226) 25 30 63 06/07
Fax : (226) 50 31 03 62
Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication

Directeur Général des Editions Sidwaya
Mahamadi TIEGNA

Directeur des Rédactions

Daniel ZONGO
(226) 25 31 22 89
Portable : (226) 72 00 71 74
danielzongo62@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Anselme KAMBIRE
(226) 25 50 86 34
Portable : (226) 70 82 35 44
kambros76@gmail.com

Directrice Commerciale et Marketing

Mme Assétou BADOH
Tél. : (226) 25 31 36 05
Portable : (226) 70 62 50 48

Secrétaire Générale des Rédactions

Mme Attebié BAKYONO / GUEL
Portable : (226) 70 67 77 99

Saisie-Impression

Tél. : (226) 25 31 22 90

Directeur de l'Imprimerie

David T. GANOU
Tél. : (226) 25 33 48 27
Portable : (226) 70 66 79 26

Directeur régional des Editions Sidwaya

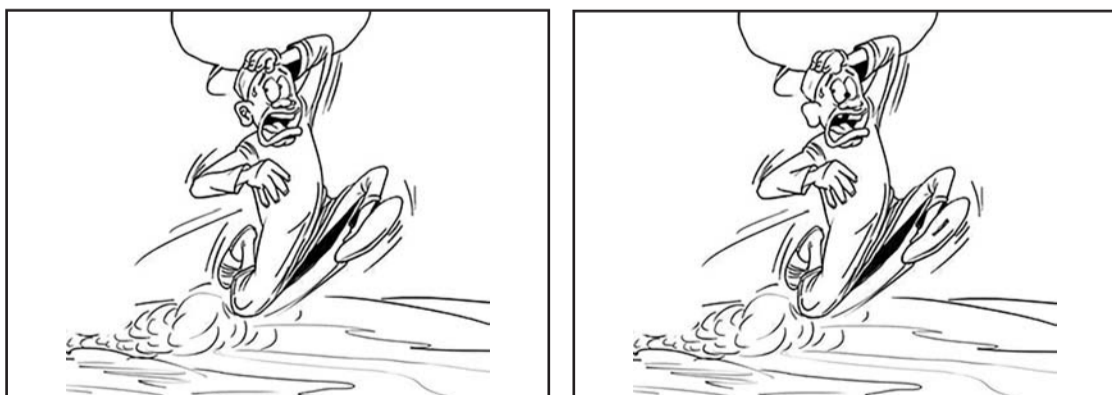
(Bobo- Dioulasso)

Frédéric OUEDRAOGO
Tél : (226) 20 97 11 69
Portable : (226) 70 74 51 50
Fax : (226) 20 98 09 91

Secrétariat particulier du Directeur

Général des Editions Sidwaya
Tél. : (226) 25 30 51 77

LES 8 ERREURS



REPONSE 7 ERREURS

1. L'oreille
2. Le nez
3. Le bonnet
4. La manche droite
5. Le doigt de la main gauche
6. L'oeil gauche
7. Les dents
8. La paire de chaussure gauche



Lisez et faites

lire

Sidwaya

vosre quotidien



Lutte contre la COVID-19

ONATEL protège le personnel-soignant

L'Office national des télécommunications (ONATEL) a remis, le mercredi 1er juillet 2020, à Ouagadougou, du matériel de protection contre la COVID-19, au ministère de la Santé.

L'Office national des télécommunications (ONATEL) est soucieux du bien-être du personnel de santé. Dans cette optique, il a remis, le mercredi 1er juillet 2020, à Ouagadougou, du matériel de protection contre la COVID-19 au ministère de la Santé. Ce don de 40 000 masques à usage unique est destiné au personnel-soignant, engagé dans la lutte contre la maladie à coronavirus. Cet appui a été réceptionné par le directeur de cabinet du ministre de la Santé, Emmanuel Sorgho, le mercredi 1er juillet 2020, à Ouagadougou.

Pour le directeur-réseau de l'ONATEL- SA, Abdoulaye Bassolé, le personnel soignant est en première ligne dans la lutte quotidienne contre la maladie à coronavirus. Ceci, a-t-il poursuivi, pour limiter la propagation du virus et sauver des vies. A l'écouter, ces masques permettront de protéger le personnel de santé dans l'exercice de leurs missions. Le



Le directeur réseau de l'ONATEL- SA, Abdoulaye Bassolé : « Ces masques permettront de protéger le personnel de santé dans l'exercice de leur profession ».

directeur du cabinet du ministère de la Santé, Emmanuel Sorgho, a, au nom des premiers responsables de son département, remercié l'opérateur de téléphonie mobile pour son geste de solidarité envers les agents de santé. « Nous remarquons une baisse de nombre de cas confirmés de la COVID-19.



La remise symbolique d'un lot du matériel au directeur de cabinet du ministre de la Santé, Emmanuel Sorgho (droite).

Mais, il faut toujours respecter rigoureusement les mesures-barrières édictées par les autorités afin d'éviter un rebond. Cette donation vient renforcer les dispositifs déjà mis en place pour la protection des travailleurs de la santé », a indiqué M. Sorgho. Il a rassuré que les cache-nez seront utilisés à bon

escient. L'Office national des télécommunications (ONATEL) est une filiale du groupe Maroc télécom.

Il couvre plus de 93% de la population et 63 localités avec la technologie 4G+ Advanced avec plus de 4 000 km de fibre optique à travers le Burkina Faso, selon ses responsables. □



ONATEL a offert des masques pour lutter contre la COVID-19.



Les responsables du ministère de la Santé et ceux de l'ONATEL se sont engagés à contribuer au bien-être des Burkinabè.



**À tous les fidèles musulmans
nous vous souhaitons**

BONNE FÊTE DE LA TABASKI



La Banque Autrement
<https://burkina.coris.bank>



Sidwaya
L'invité

Supplément

de la Rédaction

Zéphirin Diabré, candidat à la présidentielle **« Je peux gouverner avec le MPP à ma gauche et le CDP à ma droite »**



Sidwaya a reçu, le lundi 27 juillet 2020, en invité de la rédaction, le Chef de file de l'opposition politique (CFOP), Zéphirin Diabré, par ailleurs président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC). Fraîchement investi candidat du « parti du lion » à la présidentielle du 22 novembre prochain, il s'est montré éloquent et très à l'aise face à la rédaction qui l'a assailli de nombreuses questions sur l'actualité nationale et internationale. A la conquête du palais de Kosyam pour la deuxième fois consécutive après sa défaite en 2015, « Zeph » croit dur comme fer que son heure de gloire est arrivée. « Dieu m'a donné un parcours pour la magistrature suprême », clame-t-il, l'air confiant. Comme à son habitude, il a décoché des flèches contre le régime de Roch Marc Christian Kaboré, dont il n'apprécie pas la gouvernance. En somme, l'entretien, qui a duré environ deux heures, a été riche en enseignements.



Sidwaya (S.) : L'UPC vous a investi lors d'un congrès dont le thème était : « Un nouveau départ en toute sécurité ». Dites-nous pourquoi on doit vous voter et non pas les autres ?

Zéphirin Diabré (Z.D.) : Les cinq ans du pouvoir du MPP et ses alliés ont abîmé le Faso. Ce pays a donc besoin d'un nouveau départ imprimé par des gens en qui on peut avoir confiance pour que la trajectoire ne soit pas parsemée d'accidents mortels. Aujourd'hui, je suis la personne idoine pour apporter ce nouveau départ pour plusieurs raisons. Sans me vanter, Dieu m'a donné la chance d'avoir un parcours qui m'a préparé à assumer les hautes fonctions de la magistrature suprême de ce pays.

J'ai le privilège d'être un acteur politique depuis un certain temps, y compris dans les circonstances les plus difficiles pour notre pays en 2014. La fonction présidentielle est une fonction technico-politique. On ne peut pas l'assumer si on ne connaît pas le landerneau. Sur ce plan, je n'ai aucun problème. J'ai un parcours qui m'a permis de très bien connaître notre scène politique

Sur le plan professionnel, j'ai eu la chance d'avoir une carrière gouvernementale qui m'a permis de connaître le fonctionnement de l'Etat. Je n'ai pas besoin qu'on m'explique comment présider un conseil des ministres, comment une initiative prise en haut doit être déclinée dans les départements ministériels pour la traduire en action concrète.

Dans ma carrière gouvernementale, j'ai eu la chance supplémentaire d'occuper deux des ministères les plus importants dans notre Etat. Il s'agit du ministère de l'Industrie, du Commerce et des Mines, et du ministère de l'Economie et des Finances. Mon passage à ces deux ministères, s'ajoutant à mon parcours antérieur dans le secteur privé de notre pays, fait que sur la connaissance de l'économie réelle de notre pays, je n'ai pas de leçon à apprendre.

Ensuite, il y a mon parcours international. D'abord aux Nations unies dans les fonctions de directeur général adjoint du PNUD. Ce qui veut dire que j'étais un bailleur de fonds, un partenaire technique et financier. Je connais les questions de développement des pays, les questions d'aide public au développement et comment mobiliser les ressources externes.

Enfin, toujours sur le plan professionnel, mon parcours dans le secteur privé international me prépare à être un interlocuteur d'un certain calibre, si demain je dois signer des contrats miniers dans la défense de nos intérêts, ou si je dois convaincre les investisseurs privés internationaux de toutes



« Pour calmer la fronde, il faut surtout travailler à éviter les conflits inutiles », préconise Zéphirin Diabré.

catégories, de venir investir chez nous. Le Burkina d'aujourd'hui a un contexte politique particulier, lié à l'insurrection dont j'étais le chef de file. Je connais les aspirations du peuple insurgé et je peux gouverner en prenant en compte ces aspirations. Nous avons un gros problème de réconciliation nationale. Dans mon parcours récent, en tant que président de l'UPC et Chef de file de l'opposition, j'ai fourni la preuve pratique que je peux travailler avec toutes les tendances. J'ai accueilli le MPP à la place de la Révolution. Ils sont au pouvoir aujourd'hui et je gère le CFOP avec l'ancienne majorité que j'ai combattue. Cela veut dire que demain, je peux gouverner ce pays avec le MPP à ma gauche et le CDP à ma droite et vice versa. Et, bien entendu avec tous les autres.

S. : Quelles leçons tirez-vous de votre échec à la présidentielle de 2015 ?

Z.D. : Nous avons échoué parce qu'il y a un certain nombre de paramètres de succès électoral que nous ne maîtrisons pas.

Par exemple, un facteur important dans le succès électoral au Burkina, c'est d'avoir une machine électorale implantée. Nous avons créé l'UPC en 2010. Aux premières élections de 2012, nous avons obtenu 19 députés. On a voulu continuer à nous implanter quand la bourrasque de la contestation de l'article 37 s'est levée, jusqu'à l'insurrection. La chance du MPP en 2015, c'est que, en se créant, il a détourné de facto une grosse proportion de l'ancien CDP qui, tout le monde le sait, était le parti le plus implanté. Certains disent que c'est au moins de 60% de l'ancien CDP qui a changé de casquette pour devenir MPP. Du coup, le MPP a instantanément hérité d'une infrastructure et d'implantation très profonde. Vous savez, depuis 1991, le

CDP avait toujours gagné les élections grâce à son implantation. Même son ancêtre ODP/MT a pris son envol en transformant les structures de la Révolution en structures du parti. L'implantation est un travail fastidieux et en 2015, l'UPC n'était pas prête. Jusqu'à aujourd'hui, nous continuons de manière laborieuse ce travail.

Ensuite, il y a un argumentaire que les leaders du MPP ont servi à l'opinion et qui a fait mouche. Ils ont dit qu'ils avaient eu l'expérience de la gestion du pouvoir avec Blaise Compaoré (ce qui est vrai) et que, arrivés au pouvoir, très rapidement, ils pouvaient résoudre les problèmes des Burkinabè. Et l'opinion a cru en eux, contrairement à l'équipe nouvelle que constituait l'UPC que les populations ne connaissaient pas.

Le troisième élément important en politique au Burkina, c'est qu'il y a des piliers dans les milieux administratifs, sociaux, économiques et culturels sur lesquels on s'appuie toujours pour gagner une élection. Lorsque l'insurrection a eu lieu, les principaux piliers dans les provinces et communes qui avaient soutenu Blaise Compaoré pendant deux à trois décennies se sont dit qu'ils ont la chance que le président déchu leur a laissé des apprentis avec qui ils pouvaient continuer.

Par exemple, la grande partie de l'administration s'est rangée derrière le MPP, non pas par conviction, mais tout simplement parce qu'elle s'est dit que les trois leaders du MPP, qu'elle connaît depuis fort longtemps, ne pouvaient pas rater le pouvoir.

Des milieux économiques, qui ont traité avec les fondateurs du MPP du temps où ils étaient les hommes forts du pays, leur ont apporté un soutien conséquent, en se disant que les affaires allaient se poursuivre.

D'autres groupes sociaux influents, qui faisaient le succès du régime de Blaise Compaoré, ont aussi basculé en faveur

du MPP.

Aujourd'hui, tout ce beau monde se sent floué. Il y a eu tromperie sur la marchandise parce qu'ils n'ont pas eu ce qu'ils espéraient. C'est dire que l'élection de 2020 n'aura rien à voir avec celle de 2015.

S. : Certains estiment que c'est parce que vous avez trop serré le cordon de la bourse que vous avez perdu. Que répondez-vous ?

Z.D. : Non ! J'ai mis la bourse que j'avais. Un des aspects que je ne voulais pas souligner ouvertement est que ceux qui sont au pouvoir avaient le soutien de plusieurs forces dont je n'ai pas bénéficié. En matière de moyens financiers, il est clair que vous ne pouvez pas compétir contre des gens qui ont été 30 ans dans l'appareil d'Etat et qui connaissent tous les opérateurs économiques d'ici et d'ailleurs. Ils ont exploité le réseau d'amitié que leur ancien patron leur avait donné. Il y a forcément une différence en termes de ressources. Néanmoins, je suis heureux de constater que malgré la modestie de nos moyens, nous sommes sortis comme la deuxième force politique du pays. Depuis que l'UPC a été créée, nous n'avons jamais géré le pays à part le fait que j'ai été ministre. Or tout le monde sait que pour beaucoup de partis politiques, le succès est lié au passage dans l'appareil d'Etat. Ce n'est pas notre cas. En dépit des secousses que nous avons eues, rien n'a entamé la progression du parti, progression financée par nos propres ressources.

S. : Croyez-vous à un vote ethnique au Burkina Faso ?

Z.D. : En elle-même, notre démocratie est par définition quelque peu ethnique. Quand vous voulez être député, on vous dit d'aller chez vous. A part Ouagadougou et Bobo-Dioulasso qui sont cosmopolites, il faut retourner dans sa province d'origine pour être élu député. Cela veut dire que pour les citoyens d'une localité donnée, pour que quelqu'un puisse les représenter, il faut qu'il soit un des leurs. Je suis d'une ethnie qui représente 4 à 5% de la population burkinabè. Mais j'ai fait 30% aux élections. A supposer que mon ethnie ait voté à 100% pour moi, ce qui n'est pas le cas, puisqu'il y a des élus MPP et CDP qui sont Bissa, comment se fait-il qu'étant d'une communauté qui représente 5% de la population, j'ai fait 30% ? En revanche, parmi les 14 candidats en 2015, j'ai battu certains qui étaient d'une certaine obédience ethnique et qui ont obtenu 1 ou 2% y compris dans leur village. Je ne crois donc pas trop au vote ethnique. Quand vous prenez les résultats de 2015 à la fois de la présidentielle et des

législatives, l'UPC n'a obtenu aucun député dans le Sahel. Est-ce que les Peulh sont contre les Bissa ? Non ! Cela n'a rien à voir avec l'ethnie. Il a fallu attendre les municipales de 2016, lorsque nous avons bénéficié de l'apport d'un leader de la région, pour faire une percée dans l'Oudalan. Cela veut dire qu'en politique, c'est le relai que vous avez quelque part qui fait qu'on vote pour vous.

S. : D'aucuns estiment que vous êtes resté dans l'opposition parce que vous n'auriez pas eu le poste de Premier ministre de Roch Marc Christian Kaboré.

Z.D. : Ma vision était que l'élection de 2015 devait marquer le début d'une autre transition. Mais les responsables du MPP avaient une autre vision. C'est là qu'ils ont commis une erreur fondamentale de leur part. Je suis allé féliciter le président Kaboré avant la proclamation officielle des résultats. Est-ce qu'on peut montrer une meilleure disponibilité d'esprit et d'attitude à coopérer que cela ? Comme on le dit, il faut être deux pour danser le tango. Eux, ils ont cru que fort de leur expérience de 30 ans, ils pouvaient gérer le pouvoir comme ils le voulaient. Les politiciens sont de grands calculateurs. Parfois, vous avez les défauts de vos qualités. Nous sommes sortis des élections avec 33 députés. N'importe qui désirant avoir une majorité ne va pas vers un grand parti comme le nôtre. Il va vers les petits partis dont il est sûr qu'ils ne pèsent pas pour le recruter. Il est clair que s'ils étaient venus vers mon parti et moi, les conditions ne seraient pas les mêmes.

S. : Certaines personnes vous font le reproche de n'avoir pas pu prendre les rênes de la transition en 2014 alors que la situation vous était favorable. Que leur répondez-vous ?

Z.D. : Je leur répondrai que j'ai examiné la question dans tous les sens. Mais j'ai été bloqué par un protocole de la CEDEAO qui dit la chose suivante : « si tu diriges la transition, tu ne peux pas être candidat à la présidentielle ». J'ai tenté, par personnes interposées, de voir si on pouvait faire une exception pour moi. Jusqu'aux Nations unies, c'était niet. Le dilemme était là. Si j'allais à la transition comme président, j'allais faire 12 mois et revenir m'asseoir pour attendre. Nos militants croyaient dur comme fer que nous allions gagner la présidentielle. Comment leur expliquer dans un tel contexte que je vais à Kossyam sachant que c'est seulement pour 12 mois ? Le parti n'allait pas me suivre. Regardez dans les pays voisins, tous ceux qui ont dirigé une transition ont été obligés de se mettre à l'écart pour attendre.



Le Chef de file de l'opposition estime que la réconciliation n'est pas une affaire de politiciens.

S. : Diriger la transition vous aurait permis d'étoffer votre carnet d'adresses...

Z.D. : Je n'ai pas besoin de cela. J'avais déjà mon carnet d'adresses.

S. : Vous avez pourtant dit que les autres vous ont battu du fait de leur expérience.

Z.D. : Ce n'est pas en douze mois qu'on acquiert cette expérience. Ceux qui ont été ministres ou députés sous la transition, existent-ils politiquement aujourd'hui ? J'aurais gâché mes chances alors que nous étions en bonne position. Nos militants n'allaient même pas comprendre.

S. : Donc c'est par calcul politique que vous avez refusé de diriger la transition alors que vous incarniez l'espoir de tout un peuple insurgé ?

Z. D. : L'espoir était que je dirige un pays. La transition était, comme son nom l'indique, quelque chose de transitoire.

S. : N'est-ce pas ce qui a amené certains de vos députés à quitter les rangs de l'UPC ?

Z.D. : Tout le monde n'adhère pas aux partis politiques pour la même cause. C'est valable hier et aujourd'hui. Il y en a qui pensent qu'un parti politique ou un leader, c'est un wagon auquel il faut s'accrocher pour gagner ce qu'on espère. Beaucoup de ceux qui nous ont quittés espéraient que nous gagnerions le pouvoir et qu'ils seraient ministres. Face à la défaite, ils ont décampé et sont allés vers le pouvoir en place, avec le même espoir. Malheureusement, on ne les a appelés au gouvernement. C'est la quête de promotion personnelle qui les a amenés vers là où ils sont aujourd'hui.

Comme on a perdu les élections, ils se sont dit que s'ils doivent attendre cinq ans, ce serait trop long. Ils ont mordu à l'hameçon. Mais je crois qu'ils ont compris qu'ils ont été utilisés.

S. : Certains observateurs trouvent que vous êtes très timoré face au pouvoir du MPP. Cela est-il lié à votre proximité avec le président Kaboré ?

Z.D. : Non, cela est lié à la différence du contexte. Il est plus facile de mener un combat virulent contre un pouvoir de 30 ans qui fait l'erreur de se fourrer dans une histoire de non-limitation de mandat, que de secouer continuellement un pouvoir normalement établi, même si celui-ci a largement échoué. Vous vous rappelez, quand nous avons fait notre premier mémorandum sur l'an I du pouvoir MPP, c'est vous (la presse, ndlr) qui nous avez dit qu'ils venaient d'arriver et que nous allions vite en besogne. Aujourd'hui, c'est un registre différent. Certains nous disent qu'il n'y a plus de marches. On ne marche pas pour marcher. Ce ne sont pas les marches qui font gagner le pouvoir. L'énergie que nous utilisions pour les marches, nous les utilisons à présent pour l'implantation de notre parti.

S. : Ne regrettez-vous pas d'avoir déblayé le terrain pour Roch Marc Christian Kaboré en 2015 ?

Z.D. : Non. Je vous ramène à la question de la contradiction principale et de la contradiction secondaire. Quand j'ai pris la tête de l'opposition en tant que chef de file, j'ai regardé les forces en présence. Lorsque vous allez à une bataille, il faut que vous regardiez les soldats et les armes dont vous disposez. L'UPC était vraiment le seul parti qui avait une certaine force sur le terrain. Avec ce qu'on avait, on n'allait pas réussir s'il n'y avait pas une certaine cassure au sein du pouvoir. Quand vous sortez, ne regardez pas la foule, faites la sociologie des gens qui vous entourent. Les premières marches, ce sont ceux qu'on appelle le lumpenprolétariat qui sortaient. Vous ne tombez un régime que lorsque les classes moyennes commencent à vous rejoindre. C'est à la marche de janvier 2014 que j'ai vu un changement sociologique. En voyant dans le cortège des cadres, des banquiers, des chefs d'entreprise, des chefs coutumiers, j'ai compris que le régime va tomber. Cela ne veut pas dire que je dénigre les partis d'opposition qui étaient là avant mon arrivée. Non ! Bien au contraire, ils ont le mérite d'avoir démarré la lutte avec nous. Mais si une opposition n'a pas de partis qui ont un poids auquel des pans importants de la société s'identifient, ça ne marchera pas. Notre principal objectif était qu'on empêche la révision de l'article 37 pour

que l'alternance s'implante dans l'histoire politique du pays. Et j'ai accepté le MPP au CFOP parce que sa venue nous permettait d'atteindre cet objectif important, devant lequel nos contradictions étaient secondaires.

S'il n'y avait pas eu la fissure au sein du CDP de l'époque, ça allait être plus difficile pour l'opposition de réussir. Pas impossible, mais plus difficile.

S. : Votre compagnon de lutte de l'époque, Me Bénéwendé Sankara s'est mis dans la majorité présidentielle et Ablassé Ouédraogo dans l'opposition non affiliée. Que s'est-il passé ?

Z.D. : J'ai connu Me Sankara lorsque j'ai pris le CFOP en main. Nous avons travaillé ensemble mais nous n'avons jamais eu d'accointance particulière. Me Sankara et son parti sont libres de leur positionnement. Quant à Ablassé Ouédraogo, lui et moi avons été au gouvernement de Blaise Compaoré. Mais cela ne fait pas de lui mon ami. Même si je n'ai rien contre lui. Parlant des rapports entre chefs de partis de l'ancienne opposition, nous nous sommes retrouvés ensemble pour empêcher que l'article 37 soit révisé. J'ai tout fait pour qu'au sein de l'ancien CFOP, il y ait un programme commun de gouvernement minimal. Nous avons mis en place une commission dont la présidence avait été confiée à Jean Hubert Bazié de la Convergence de l'espoir. Cela n'a pas bougé d'un iota. Beaucoup disaient que notre objectif n'était que de faire tomber le pouvoir en place. L'esprit n'était pas qu'on se mette ensemble après. Ensuite, il y a eu à l'intérieur, des considérations idéologiques, avec des libéraux d'un côté, des socio-démocrates de l'autre côté, etc. Dès le départ je savais que chacun ira dans son sens car chacun espérait qu'il allait avoir le pouvoir.

S. : Est-il vrai qu'Ablassé Ouédraogo avait demandé à être affilié au CFOP et n'a jamais reçu une réponse ?

Z.D. : Il y a une explication qui est fondamentale et qui tire son fondement dans la manière dont le CFOP est désigné, notamment sur la base de députés. Quand nous sommes arrivés à l'Assemblée nationale en 2015, l'UPC avait 33 députés ; le CDP, 18 ; l'ADF-RDA, 3 et la NAFA, 2.

L'idée a germé que pour que l'opposition soit forte au sein de l'Assemblée nationale, il était bon, en plus des groupes parlementaires UPC et CDP, de créer un 3^e groupe parlementaire. Pour le créer, il fallait 10 députés. On a d'abord pris les trois députés de l'ADF-RDA, les 2 de la NAFA et l'unique député de Le Faso Autrement. On y a ajouté deux du CDP et 2 de l'UPC. En plein processus, on



L'entretien avec la rédaction a duré deux heures d'horloge.

m'informe que le député de Le Faso Autrement sur lequel on comptait a rejoint le groupe parlementaire *Burkindlim* qui soutient le parti au pouvoir. L'UPC a dû donc ajouter un 3^e député pour former le groupe PJRN. Quelques mois plus tard, le président de Le Faso Autrement m'écrit pour me dire son souhait de venir au cadre de concertation. Or, nous avons pris un texte, disant que pour être membre, il faut que ton député siège dans un groupe parlementaire de l'opposition. Je ne peux pas transgresser les règles pour un individu. Ce n'est pas possible. Est opposant celui qui s'oppose à la politique du gouvernement. Pourquoi, un ancien parti du CFOP attend 6 mois après les élections avant de venir demander à adhérer au cadre ?

S. : *Vous craigniez une taupe en votre sein ?*

Z.D. : Non. L'UPC n'est pas une boîte à sardines. C'est un baobab. Ce n'est pas des petits partis comme le Faso Autrement qui peuvent nous ébranler.

S. : *Ablassé Ouédraogo a dit que le Burkina a eu le malheur d'avoir Zéphirin Diabré comme CFOP. Votre commentaire...*

Z.D. : Je n'ai pas de problème personnel avec lui, mais des principes à respecter. Si le cadre me dit qu'on peut laisser quelqu'un inscrit dans la majorité venir, je n'ai aucun problème.

S. : *Est-ce que vous comprenez la formation de l'opposition politique non alignée ?*

Z.D. : Il n'y a plus d'opposition alignée. Le Chef de file de l'opposition est un individu. Il y en a qui choisissent de travailler avec lui. Il y en a aussi qui

choisissent de ne pas travailler avec lui. Cela ne date pas d'aujourd'hui. En 2009, la loi disait que pour être opposant, il faut aller se déclarer au CFOP. En 2013, on ne devait plus se déclarer devant un individu, mais au ministère de l'Administration du territoire. Il n'y a donc plus d'affiliation. Lorsqu'on parle d'ONA, cela n'a pas de sens intellectuellement. Personne n'est affilié, il y a des partis membres d'un cadre de concertation. Ils ont la liberté de venir ou pas. Le statut de porte-parole attribué, c'est l'UPC et moi qui l'avons. Une délégation de l'ONA est venue me voir et m'a dit que dans leur démarche, elle n'est pas hostile au CFOP et que les propos tenus ont été mal interprétés.

S. : *13 députés ont quitté le navire UPC. Le lion a toujours la force de rugir ?*

Z.D. : Nous avons eu cette saignée. Mais nous avons eu le temps et l'énergie de vite nous rétablir, et vous l'avez du reste constaté lors de notre congrès de 2018, et lors de l'investiture le 25 juillet passé. Les frondes sont des comportements que nous avons surtout dans nos contrées où il y a un aspect alimentaire dans la politique. Des gens sont députés et veulent être ministres. Il faut qu'ils changent de camp si leur parti est dans l'opposition. Heureusement, l'opinion publique burkinabè rejette de plus en plus ce genre de trahisons.

S. : *Il n'y a donc plus d'éthique en politique ?*

Z.D. : Malheureusement, non. Il y a beaucoup moins de convictions que d'opportunisme.

S. : *Mais ces treize députés avaient une base électorale...*

Z.D. : Si vous devenez chef de parti, vous allez voir que ceux qui suivent le parti sont de deux origines. Il y en a qui viennent pour quelqu'un et d'autres pour le parti. Ceux du second lot sont ceux que vous avez rencontrés au sein du parti. Eux, ils ne vous suivent pas comme des moutons. Parmi les 13 députés, deux étaient députés avant de venir chez nous. S'ils étaient forts, ils allaient être tous députés bien avant. Cela veut dire qu'ils ne sont pas propriétaires des femmes et hommes militants du parti dans leur province. On verra bien, l'heure de la vérité arrive.

S. : *À l'Assemblée nationale, les députés ont fait une proposition de prolonger leur mandat. Vos députés ont-ils eu l'aval du parti ?*

Z.D. : Il faut quand même qu'on leur fasse justice. Il y a eu une initiative pour aller visiter les zones affectées par le terrorisme. Les députés sont allés, ils ont rencontré les élus locaux, nationaux, et ont recueilli les doléances des populations qui ont souhaité que les élections soient repoussées dans certaines zones. Au retour, ils ont fait un rapport pour transmettre au président du Faso. Le rapport est adopté puisqu'il reflète ce qu'ils ont vu sur le terrain. C'est vous-mêmes qui avez dit qu'ils ont demandé un « *lenga* ». C'est ce qui nous a obligés à réagir.

S. : *Mais le rapport n'a mis en exergue que la recommandation de prorogation du mandat des députés ?*

Z.D. : Les parlementaires sont tout à fait libres de rapporter ce qu'ils ont entendu et vu sur le terrain. Je n'ai pas envie de rentrer dans un procès d'intention. Ce n'est pas un problème de l'UPC. Nous, opposants, quand il y a un problème suscité par le parti au pouvoir, on tire

immédiatement sans sommation. C'est ceux qui sont au pouvoir, notamment à l'Assemblée nationale, qui ont eu l'initiative de la démarche. Allez leur en demander le sens. Pourquoi, c'est à l'UPC que vous demandez ? J'ai été l'un des premiers à dire qu'il faut aller aux élections couplées présidentielle et législatives à bonne date, et nos députés, cadres et militants sont dans la même logique.

S. : *Vous avez dit que tant qu'il n'y a pas d'audit du fichier électoral, il n'y aura pas d'élections. Sur quoi vous vous fondez pour tenir de tels propos ?*

Z.D. : Vous êtes témoins des incidents de Ziniaré et du Kourwéogo où des militants de partis proches du pouvoir ont été transportés pour se faire enrôler. Si vous prenez des femmes de Ouagadougou pour les faire enrôler à Ziniaré, elles auront combien de cartes ? Nous nous sommes dit qu'il est possible qu'il y ait une opération consistant à faire en sorte que des citoyens aient de multiples cartes. Il faut donc que le fichier électoral soit revu. Il est vrai qu'à la fin du processus, la CENI est supposée vérifier s'il y a des doublons et des triplons. Mais ceux qui sont dans ces manœuvres ne sont pas des enfants de chœur, d'autant plus que dans le lot, on a arrêté des membres d'un parti qui siège au gouvernement. Un Etat est la seule entité qui peut faire un vrai faux document. Nous nous sommes dit que si une partie du pouvoir est mêlée, il faut qu'on regarde les choses de plus près. Quand la CENI va finir son travail, il faut qu'une autorité compétente choisie de commun accord dans le dialogue politique fasse des vérifications. En matière de contrôle, l'excès n'a jamais nui.

S. : *N'êtes-vous pas en train de préparer les esprits à la contestation au cas où vous viendrez à perdre les élections ?*

Z.D. : Non ! C'est pour éviter les contestations que j'entreprends cette démarche. Si demain des citoyens voient la même femme voter à Ouagadougou, à Kongoussi et à Ziniaré, cela peut être source de tension qui va entacher la crédibilité du scrutin. Mais, si on fait une contre-expertise du fichier, on peut avoir une compétition saine.

S. : *Si le fichier n'est pas audité, allez-vous boycotter le scrutin ?*

Z.D. : La majorité et la CENI sont d'accord pour que le fichier soit audité. Mais il faut faire attention. Les machines sont des choses que l'on contrôle à distance aujourd'hui. Les hackers peuvent prendre en otage un système informatique électoral. S'ils le font pour les Américains, ils peuvent le faire aussi chez nous. Il faut qu'on ait une certaine

sécurité informatique. En outre, nous avons obtenu un système de prise en compte des résultats qui garantit la fiabilité. On a décidé que les résultats seront comptabilisés par commune et envoyés à Ouagadougou.

S. : Etes-vous sûr de remporter les élections ?

Z.D. : En politique, l'on n'est jamais sûr de gagner ou de perdre une élection à l'avance. Il y a des tendances favorables et une inconnue. Même les sondages se trompent. Cette élection n'est pas la même que celle de 2015, parce que maintenant, face au MPP, il y a plusieurs candidats qui pèsent d'une certaine manière. Il y a de grands partis parlementaires qui ont déjà des candidats qui sont l'UPC, ADF-RDA, le CDP. Cette fois, nous avons plusieurs nouveaux paramètres. Nous avons d'abord, le bilan de ceux qui nous gouvernent. Dans un bilan, il y a toujours des aspects que l'on trouve positifs. Mais dans leur négatif, il y a de l'inédit. La situation actuelle du pays, c'est du jamais-vu. Même si l'électeur prend de l'argent, cela va jouer sur lui. Deuxièmement, on a des candidats qui ont des points forts dans des zones données. Et dans ces zones, les nouveaux venus vont faire la différence. Troisièmement, dans l'équipe du MPP, il y a des stratèges qui ne sont plus là, si bien que l'on sent des flottements.

S. : Cette élection peut-elle être remportée par un coup K.O ?

Z.D. : Non ! Parce que lorsqu'on regarde la géographie politique dans les 45 provinces et les rapports de forces qui y sont présents, ce n'est pas possible.

S. : Etes-vous prêts à soutenir l'un des baobabs au second tour ?

Z.D. : Oui. Nous avons un accord déjà rédigé dans ce sens. La commission est présidée par un député de l'UPC et comprend des membres du CDP, de l'ADF/RDA et de la NAFA. Nous allons organiser une convention pour le signer officiellement. La principale disposition qui figure dans cet accord, dit qu'au second tour, tous les candidats signataires soutiennent celui d'entre eux qui est le mieux placé.

S. : Peut-on imaginer un gouvernement UPC-CDP en cas de victoire au 2^e tour ?

Z.D. : Tout à fait. Cela est écrit dans l'accord. Ce sera un gouvernement de toutes les forces politiques qui auront signé l'accord. On va gouverner ensemble. C'était l'erreur du MPP. Aucun parti ne peut gouverner sans la réconciliation nationale. Il faut un gouvernement de réconciliation nationale

pour donner l'image d'un pays uni.

S. : Les libéraux et les socio-démocrates pourront-ils s'entendre pour gouverner ?

Z.D. : Dans nos pays, cela n'a jamais été un obstacle. Sur ce débat idéologique, c'est un jeu d'hypocrites. Le monde aujourd'hui est entièrement libéral. Un libéral est quelqu'un dont la philosophie politique met au centre de tout, la liberté de l'individu, sa liberté d'agir et de penser. Il y a une confusion entre libéralisme et capitalisme. Le libéralisme est une philosophie politique. Nous sommes des libéraux parce que nous croyons en cette liberté de l'individu. Du reste, la démocratie que nous vivons est une démocratie libérale. C'est-à-dire que chaque individu et chaque groupe sont libres de créer leur parti, d'aller librement aux compétitions électorales ouvertes. L'on indexe l'aspect économique du libéralisme. En 1917, en Union soviétique, la révolution économique avait son schéma socialiste qui dit que la meilleure manière de construire l'économie c'était l'appropriation collective des moyens de production. C'est-à-dire que c'est l'Etat qui domine tout. Depuis quand un Etat peut se développer s'il contrôle tout ? C'est ce qui explique l'échec de l'Union soviétique et ses Etats satellites. Dans tous les pays, la liberté est la règle du marché.

S. : Pensez-vous que les libéraux peuvent prospérer dans une Afrique qui est socialiste par l'histoire et la culture ?

ZD : C'est faux de dire que l'Afrique est historiquement socialiste. L'Afrique est solidaire ! Mais cela ne veut pas dire qu'elle est socialiste ! Le socialisme, c'est la propriété collective des moyens de production. Il n'y a pas cela en Afrique. Le champ est une propriété familiale. Il n'appartient pas à tout le village. Par exemple chez nous les Bissa, chaque famille a son champ collectif, mais à côté, chaque femme a son propre champ d'arachide, et chaque jeune assez dégourdi a ce qu'on appelle son « *champ du soir* ».

Dans toutes les sociétés africaines, chacun a sa vache. Je n'en connais pas une seule communauté africaine où les vaches d'un village sont la propriété collective de tous les habitants du village. Les femmes font chacune leur commerce. Et depuis toujours, il y a eu des échanges commerciaux entre les communautés. Les colporteurs traversent les forêts pour aller acheter de la cola ou du tabac qu'ils viennent revendre. C'est cela l'essence même du libéralisme.

S. : Si en 2020, vous n'êtes pas vainqueur, serez-vous prêt à diriger encore le CFOP ?

Z.D. : C'est par devoir que j'occupe cette fonction de CFOP. Je fais la politique. Je gère mon parti et l'opposition. Je suis consultant international. Mais je n'arrive même pas à faire mon travail. La fonction ne m'attire pas. Une proposition de loi avait été introduite pour proposer que ce ne soit pas forcément le président du parti qui est le CFOP, à l'instar de ce qui est en vigueur au Mali. Mais le projet, que nous approuvions pourtant, n'a pas abouti. J'estime être plus utile à mon parti en parcourant les communes.

S. : Pensez-vous à l'alternance à la tête de votre parti ?

Z.D. : Demandez aux militants de l'UPC si c'est ce qu'ils veulent. Gérer un parti, c'est un sacerdoce. Croyez-moi, si les militants décident demain qu'ils ont besoin d'un nouveau président, je ne ferai aucune résistance. Sûrement pas. L'essentiel pour moi, c'est que le parti progresse.

S. : La gestion actuelle du pouvoir par le MPP vous fait-elle regretter le départ de Blaise Compaoré ?

Z.D. : Par définition, l'on ne regrette pas le fait qu'un événement comme une insurrection se soit passé. On tire des enseignements.

Ce n'est pas parce que l'ancien régime est parti que nous avons la gestion chaotique que nous voyons aujourd'hui. Non ! C'est parce que le peuple a commis une erreur dans le choix de ses nouveaux dirigeants. Si le peuple avait choisi une autre équipe, peut-être que les choses seraient nettement meilleures.

On a connu le Burkina Faso sans terroristes. Mais le MPP et ses alliés, à qui l'on a confié la gestion du pays, ont laissé la vague terroriste, passer du Mali au Burkina. Bien que la Transition les ait mis en garde, ils n'ont pas eu la démarche qu'il fallait. Par exemple, lors de la formation de leur premier gouvernement, ils ont fusionné le ministère de la Sécurité à celui de l'Administration du territoire. Cela veut dire qu'ils n'ont pas pris la juste mesure de la situation sécuritaire sous régionale. Ensuite, l'on a vu des tâtonnements dans l'organisation et la gestion. On a changé deux fois de chef d'état-major. Nous sommes aujourd'hui au troisième ministre de la Défense. Ce qui fait que, cinq ans après l'accession du MPP au pouvoir, des terroristes se baladent du Nord jusque dans la Comoé. Ils ont échoué lamentablement. Mais, on ne s'en réjouit pas parce que c'est notre pays qui est attaqué et ce sont nos frères qui sont tués. Je profite de l'occasion rendre hommage à tous ces vaillants soldats qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour repousser l'ennemi, au péril de leur vie.

S. : Que proposez-vous pour une lutte efficace contre le terrorisme ?

Z.D. : Il y a plusieurs aspects qu'il faut mettre sur la table. Certains ne peuvent être évoqués dans un journal. Mais grosso modo, il y a un certain nombre de paramètres qui permettent de gagner une guerre. Le premier, c'est la concorde et l'unité des filles et fils du pays. Ce que nous n'avons pas aujourd'hui. Le terrorisme est arrivé à nous diviser au point que nos frères peulhs se sentent stigmatisés. Le rassemblement et la cohésion nationale, en commençant par la réconciliation, sont un préalable pour gagner cette guerre. Deuxièmement, on gagne une guerre avec les hommes. Je tiens cette conviction du général vietnamien Giap qui a vaincu les Américains. Il faut la motivation de la troupe. Dans la tradition militaire, le soldat en guerre doit être rassuré que s'il tombe, ceux qu'il a laissés derrière lui seront pris en charge. Il faut aussi de la formation, de l'équipement et de l'encadrement. Notre projet pour la réorganisation de l'armée et le statut de la défense est différent de ce que l'on voit actuellement.

S. : Allez-vous attendre d'être au pouvoir avant de faire des propositions alors que le pays fait face de façon récurrente à des attaques terroristes ?

Z.D. : Nous avons des entretiens avec ceux qui gèrent le pouvoir d'Etat et nous leur faisons des propositions. Lors du dialogue politique, il a fallu que j'insiste pour qu'en plus des questions purement électorales, l'on parle de la question sécuritaire. Il a fallu que le président du Faso arbitre pour que la question soit débattue.

Un autre volet important dans cette question de la lutte contre le terrorisme, c'est le choix des hommes qui animent les ministères et institutions. Actuellement, l'on a un ancien ministre de la Défense qui est en prison. Est-ce un bon signal ? Certes, il bénéficie de la présomption d'innocence. Mais le fait qu'il y ait une polémique de ce type autour d'une personnalité ayant géré le ministère de la Défense en pleine guerre contre le terrorisme pose problème. Comment voulez-vous que nos soldats acceptent d'aller mourir s'ils sont au courant de tels faits ? Les gens qui sont au front doivent avoir le sentiment que la hiérarchie protège leurs arrières et mène le même combat qu'eux. On doit avoir à ces postes des gens irréprochables hier, aujourd'hui comme demain.

S. : Est-ce que les leaders politiques n'ont pas leur part de responsabilité dans cet échec ?

Z.D. : C'est une question de leadership. Ceux qui sont au pouvoir doivent

travailler de telle sorte que tout le pays se sente motivé. C'est de cette manière que l'on gagne une guerre.

S. : *Est-ce que vous pensez que le général Gilbert Diendéré peut faire changer la donne ?*

Z.D. : Je ne suis pas dans le registre de l'homme providentiel. Ceux qui sont là, chacun peut apporter sa contribution sans doute avec son expérience comme d'autres de l'ancien régime. Mais le MPP passe son temps à dire que c'est la faute à l'ancien régime même s'ils le disent de moins en moins aujourd'hui. Mais si c'est la faute aux responsables du régime déchu, il faut les appeler et les mettre au pied du mur. Pour moi, diriger un pays, c'est avoir des collaborateurs qui vous font avancer.

S. : *Que pensez-vous de la gestion de la COVID-19 au Burkina?*

Z.D. : Elle n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Pour ne pas être très négatif, c'est une pandémie qui a surpris tout le monde. Au Burkina, l'on a senti un flottement dans plusieurs domaines. Dans la structuration des organes de prise en charge, l'on a eu le sentiment que l'on a mis de côté l'infrastructure normale de santé pour créer de nouvelles. C'est bien en termes de coordination mais sur ce cas, il y a un problème. Une pandémie se gère d'abord avec des infrastructures de santé. Deuxième élément, c'était l'occasion de sonner le rassemblement parce qu'une pandémie est une guerre. Mais il a fallu que l'on insiste avant qu'il y ait une rencontre entre politiques, leaders religieux et coutumiers sur la question. Troisièmement, sur le plan technique et médical, on a mis beaucoup de retard par exemple sur la question du dépistage. On n'avait pas les équipements. Sur le plan de la riposte, il y a eu une batterie de mesures. On a peur qu'il y ait une sorte de Covid-business parce qu'on voit des milliards qui seront donnés on ne sait à qui. On a peur que ce ne soit les proches du régime qui en bénéficient, étant donné que nous sommes à l'orée de la campagne électorale.

S. : *L'armée burkinabè, selon des organisations des droits de l'homme, se serait rendue coupable d'exactions sur des civils dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Quel est votre commentaire ?*

Z.D. : Nous sommes tous fortement solidaires de nos FDS dans le combat contre le terrorisme. Sur cet aspect, il ne faudrait pas qu'il y ait le moindre doute dans leur esprit. Maintenant, il y a des allégations qui sont faites. Il n'y a pas de guerre propre, mais toutes les



Le candidat à la présidentielle exige un audit indépendant du fichier électoral pour éviter les contestations.

guerres ne sont pas obligées d'être sales non plus. En temps de guerre, il y a des règles à respecter, c'est pour cela qu'il y a des tribunaux pour les crimes de guerre. Mon souhait est que nos forces de défense et de sécurité fassent tout pour qu'en leur sein, des éléments ne se rendent pas coupables d'actes qui relèvent de crimes de guerre. Cela va ternir l'image de l'armée. Sur le plan international, ce n'est pas bon, puisque certains pays veulent arrêter leur coopération avec le nôtre. Je fais confiance à l'armée, pour mener les enquêtes de manière diligente et nous sortir éventuellement ceux qui doivent être sanctionnés pour que son image soit blanchie. Mais en même temps, nous voulons une efficacité. Le gouvernement annonce chaque fois des enquêtes dont les résultats se font toujours attendre. Prenez le cas de Yirgou, qu'on le veuille ou non, une communauté, notamment les Peulh, s'est sentie visée. Or dans cette guerre, il ne faut pas qu'une communauté se sente moins burkinabè que d'autres. Si ce sentiment s'installe durablement, vous livrez la communauté aux terroristes qui vont recruter facilement en son sein. Il faut qu'on fasse tout pour que cette déchirure soit rapidement cousue. Il n'y a qu'une seule manière de le faire, c'est de mettre fin à l'impunité.

S. : *A quel niveau se trouve votre plainte contre l'actuel président du MPP Simon Compaoré pour port illégal d'arme ?*

Z.D. : (Rires !) Pour être franc, je ne sais pas à quel niveau se trouve la procédure. J'avais été auditionné par la gendarmerie qui m'a dit que le dossier a été envoyé au procureur du Faso. C'est donc à la justice de faire son travail. Comme nous sommes engagés dans le dialogue politique, on n'en parle plus. Simon Compaoré est un

excellent co-président du dialogue politique. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais nous avons appris à travailler ensemble.

S. : *Comment appréciez-vous la passe d'armes entre gouvernement et magistrats ?*

Z.D. : Les magistrats sont un pilier de la justice et celle-ci, celui de l'Etat de droit. Qu'il s'agisse de magistrats de siège ou du parquet, il faut qu'il y ait un accord pour que chacun fasse bien son travail. C'est à l'exécutif de trouver les voies et moyens pour un apaisement de la situation. Ce n'est pas bien dans un Etat de droit que le pouvoir exécutif et celui judiciaire se disputent. Cela donne un goût amer à l'opinion.

S. : *Que faut-il pour calmer la fronde sociale ?*

Z.D. : D'abord le dialogue franc et sincère. Les syndicats disent que le gouvernement prend des engagements et puis disparaît. Dès son arrivée, le MPP aurait dû organiser une grande réunion avec l'ensemble des partenaires sociaux pour leur dire voilà ce que le gouvernement peut faire et échelonner les satisfactions des besoins surtout qu'une partie des travailleurs, notamment les magistrats, ont eu gain de cause. Le ministère de la Justice doit être le département le plus important parce que le système judiciaire doit rassurer les investisseurs. Il était important de répondre aux magistrats afin qu'ils puissent bien travailler, mais en expliquant ce pour quoi, on l'a fait.

Pour calmer la fronde, il faut surtout travailler à éviter les conflits inutiles. La vie coûte cher pour notre génération parce que les standards de vie ont changé, car il faut qu'il y ait au moins un certain nombre de commodités dont l'électricité, le transport, la santé,

l'école des enfants. Mais, l'on ne peut pas prendre l'ensemble des ressources pour payer les fonctionnaires. Les pays marchent quand l'économie fonctionne. L'Etat est bon pour mettre en place les règles et les grands ensembles. Il faut développer l'entrepreneuriat. Les jeunes qui sortent des écoles ne peuvent pas tous être fonctionnaires, ils doivent être des entrepreneurs. Si ça marche pour eux, ils paient plus d'impôts et l'on augmente les salaires des fonctionnaires.

S. : *Au soir du 22 novembre 2020, si vous êtes élu, quelle sera votre priorité en matière de gouvernance ?*

Z.D. : Il faut faire la différence entre priorité et urgence. L'urgence, c'est la question sécuritaire. Mais notre priorité, c'est le rassemblement des forces de ce pays. Il faut qu'on se réconcilie rapidement. C'est pour cela que je vais mettre en place un gouvernement de réconciliation nationale auquel je vais convier le MPP qui sera battu. Il faut qu'on se mette ensemble pour solder rapidement les anciens comptes et faire maintenant front commun contre les défis du développement. De la question du genre à celle de l'eau, tout est prioritaire.

S. : *Que répondez-vous à ceux qui disent que c'est la classe politique qui a besoin de se réconcilier avec elle-même, car les Burkinabè n'ont pas de problèmes ?*

Z.D. : Effectivement, c'est la classe politique qui bloque un pays. Mais la réconciliation est plus profonde. Nous avons proposé une démarche pour atteindre la réconciliation. Dans un courrier adressé au président du Faso, nous avons indiqué que la réconciliation pose un problème parce que les populations ne savent pas pourquoi il faut y aller. Dans la démarche, il faut un premier forum pour s'accorder sur les questions qui appellent à la réconciliation ainsi que l'horizon temporel. La réconciliation ne concerne pas que les politiciens. Il faut repartir dans les provinces, car on y a laissé pourrir beaucoup de querelles notamment liées à la chefferie, la terre, etc. Il faut les recenser et trouver un mécanisme. Ensuite, un autre forum national dont l'un des éléments doit être la mise en place d'une commission vérité, justice et réconciliation pour notamment les crimes de sang. Récemment, l'insurrection est venue rajouter aux frustrations. Il y a eu une classe politique qui a été renversée. Celle-ci estime qu'on lui a fait la force parce que pour elle, l'on pouvait réviser la Constitution. Juridiquement, elle avait raison mais politiquement, elle

avait tort. La révision était inopportune. Il va falloir qu'on se parle afin que les autres puissent revenir et que le pays puisse avancer.

S. : *Lors de votre investiture, vous avez parlé d'un nouveau départ. Quelles sont donc les grandes lignes du projet de société que vous allez soumettre aux Burkinabè ?*

Z.D. : Mon projet de société est collé à la réalité. Il y a le conjoncturel et le structurel. Le conjoncturel prend forcément en compte la lutte contre le terrorisme. Il y a de manière connexe, deux grands volets. La lutte purement militaire contre le terrorisme et tout ce qui l'accompagne, à savoir la réconciliation nationale et le type de développement que l'on souhaite avoir pour que des populations ne se sentent pas délaissées au point d'avoir recours au terrorisme.

Et puis il y a le structurel qui touche aux ambitions qu'on a pour un pays comme le Burkina, dont le modèle de développement doit être refait pour viser la satisfaction des besoins élémentaires des populations et la performance économique.

Il y a des leçons que l'on doit tirer des pays développés. On se développe d'abord en contrôlant son marché intérieur. Mais, on ne peut pas se développer si on n'est pas un acteur du marché extérieur. La Chine s'est développée parce qu'elle est l'usine du monde.

Enfin, il y a la question des valeurs d'être Burkinabè. On a un certain nombre de valeurs qui sont le creuset de notre être qu'il faut qu'on remette au goût du jour et en faire un point de départ pour le développement.

L'agriculture est le pilier du développement. Il y a deux volets dans ce secteur. Il faut d'abord qu'il y ait de l'abondance pour régler définitivement la question des trois repas par jour. Et puis l'agriculture doit être une source de devises. Je prends un exemple où nous avons mal réagi. Sur la question des ânes que les Chinois importaient, on a réagi de manière complètement anti économique par rapport au Kenya. Plutôt que d'interdire l'exportation, le Kenya a financé les étudiants chômeurs pour produire des ânes destinés à cet effet. A côté, il a créé un abattoir moderne pour recueillir les peaux. On aurait pu lancer une filière de production destinée à l'exportation et on laisse nos ânes pour la consommation locale. De plus, il faut une évolution agricole à avoir. Elle consiste à avoir un débat nouveau sur qui doit être agriculteur. Aujourd'hui, on devient agriculteur par défaut. On doit avoir 20% de Burkinabè qui nourrissent les 80% et non le contraire. Cela nécessite que le sol soit un actif pour l'agriculteur pour aller vers les

banques. On doit avoir un tracteur par village. Il faut ensuite que l'on transforme une partie pour libérer la main-d'œuvre vers l'industrie. Honnêtement, on ne va jamais se développer si on n'a pas une industrie manufacturière. Il n'est pas normal que les agriculteurs continuent d'utiliser des dabas. Il faut tirer des enseignements de l'économie mondiale. La production de motos a commencé aux Etats-Unis puis est allée vers l'Europe, ensuite au Japon avant d'arriver en Chine. Le prochain pays qui va prendre le relais est le Vietnam. Pendant ce temps, nous sommes assis. La révolution industrielle est un point sur lequel nous allons travailler.

Sur le plan des infrastructures, beaucoup a été fait depuis les 10 dernières années mais il reste beaucoup à faire. Normalement on doit avoir un programme ambitieux pour que toutes les communes soient reliées par une voie bitumée. Ouagadougou doit être reliée aux frontières par des autoroutes et pour la mobilité urbaine, il faut des routes à étages. Le chemin de fer doit être développé aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Et même transformer les principaux cours d'eau en voies navigables. Ce n'est pas compliqué. Je veux que le Burkina Faso ait sa mer intérieure.

Sur le plan de la gestion de l'environnement et sa protection, beaucoup a été fait mais il faut continuer. On a besoin de créer des espaces pour la respiration alors que la ville s'élargit.

Je jette là quelques-unes des idées que vous lirez dans notre programme qui est rédigé actuellement sous la direction du Pr Idrissa Ouédraogo, un économiste que l'on ne présente plus et un membre éminent du parti.

La présentation officielle du programme sera bientôt faite.

S. : *Les Burkinabè vivant dans les zones sous l'emprise du terrorisme ne pourront pas voter. Quelle légitimité donnerez-vous à ceux qui seront élus à une pareille élection ?*

Z.D. : Nous sommes très affligés que dans certaines zones, certains de nos compatriotes ne puissent pas voter. Ce n'est une joie pour personne, c'est un cas de force majeure. Cependant, évitons les débats sur les légitimités parce que quand vous prenez même l'ensemble des Burkinabè, nous sommes environ 20 millions d'habitants, le président a été élu avec environ 1 600 000 personnes, en 2015, même pas 10% de la population. Cela signifie qu'il y a beaucoup de personnes qui sont en âge de voter, qui ont leur carte d'électeur mais qui ne le font pas. Est-ce tous ceux qui ont plus de 18 ans qui se sont fait enrôler ? Non ! Mais pourquoi le débat sur la

légitimité ? Notre Constitution ne donne pas un seuil minimal pour que l'élection soit valide ni sur le plan législatif ni présidentiel. Comme c'est un cas de force majeure, on est obligé de voter et de prendre les scrutins qui auront été déclarés, cela ne veut pas dire que celui qui est élu manque de légitimité. Cette question a été posée au gouvernement lorsqu'on nous a fait savoir qu'il existe des zones rouges. On a été reçu par le Premier ministre, l'opposition et la majorité, le 1^{er} juillet dernier. Il nous a assuré que toutes les dispositions sont prises pour que dans ces zones, le maximum de personnes puisse voter.

S. : *Le Code électoral qui devrait être révisé lors de la dernière session extraordinaire de l'Assemblée nationale a été retiré. La classe politique doit s'accorder sur un certain nombre de paramètres avant cette révision. Que s'est-il réellement passé ?*

Z.D. : Il s'est passé un problème de transcription de l'accord qu'on a eu à une réunion donnée. Il y a eu des ajouts qui ne remettaient pas fondamentalement le document en cause mais on est parti d'un principe qu'on s'est entendu sur un document qui a malheureusement subi des modifications. C'est sur le principe qu'on a choisi de le retirer, c'est par mesure de précautions afin que demain s'il y a des choses substantielles à dire, on puisse se défendre. Bientôt, il y aura une session extraordinaire pour son adoption.

S. : *Vous parlez de sécurité comme un fait conjoncturel. De quoi s'agit-il ?*

Z.D. : La sécurité est permanente, mais le terrorisme va bientôt prendre fin. J'espère que c'est conjoncturel et qu'on en sortira. Par contre, la sécurité n'est pas seulement le terrorisme car il y a des coupeurs de routes, des voleurs et autres.

S. : *L'Afghanistan vit ce phénomène il y a plus de 30 ans. Vous le pensez vraiment ?*

Z.D. : Pour moi, 30 ans c'est conjoncturel, ce n'est pas 100 ans. Certes, le terrorisme déstructure l'économie mais on espère en sortir un jour et cela va arriver. Par contre, les coupeurs de routes, les voleurs, c'est un fléau qui date des siècles et que vivent des générations et même les générations futures vivront cela mais le terrorisme, on espère en sortir.

S. : *Quand on regarde l'histoire de nos dirigeants au pouvoir, IBK, Gbagbo, Wade et autres, ils ont tous été des opposants mais une fois au*

pouvoir, ils n'ont pas montré les visages qu'on attendait d'eux. Quelle sera la différence avec vous ?

Z.D. : Pour aller au pouvoir, il faut être un opposant, c'est valable pour tout le monde, chacun va arriver et va essayer d'apporter le meilleur de soi-même. Cela est valable pour les sociétés démocrates, c'est la nature humaine mais pas pour autant que les opposants ne doivent pas aller au pouvoir. Les temps changent, les environnements aussi, je crois que la pression est aussi importante pour que les dirigeants soient exemplaires. C'est pourquoi dans la théorie de Montesquieu, il ne faut jamais donner tout le pouvoir à quelqu'un même s'il est de bonne foi. Si vous lui donnez le pouvoir absolu, il le gère de manière absolue. Il y a des choses qui se passent aujourd'hui qu'on ne pouvait pas imaginer quelques années plus tôt. A titre d'exemple, faire démissionner un ministre de son poste sous la pression de l'opinion. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux, chaque dirigeant est sous pression et doit justifier sa gestion.

S. : *Parlant de développement, une professeure d'université a soutenu que 35 programmes de développement ont été appliqués au Burkina mais n'ont pas donné de résultats. Qu'en pensez-vous ?*

Z.D. : L'un des problèmes aussi qu'on a eu dans l'histoire récente de notre pays, c'est le manque de continuité. Et c'est l'un des problèmes de la démocratie, qui suppose l'alternance. Regardez les pays asiatiques ! Ils ont eu des leaders qui sont restés sur le long terme (la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande et la Chine populaire). Nous, c'est différent. Ce qu'il nous faut, comme on ne peut pas avoir la stabilité des individus, c'est la stabilité de la vision. Le problème est que chacun vient avec sa vision et met de côté celle de son prédécesseur. On n'arrive pas à faire en sorte que les institutions soient plus fortes que les individus. Ce qui amène tous ces programmes. Le Rwanda est un pays cité comme exemple de stabilité et de progrès mais c'est un pouvoir qui commence à être long. Les USA sont également un exemple. Leur développement s'est fait sur 2 à 3 siècles mais les dirigeants ne font que 4 à 8 ans mais ils ont réussi à mettre en place des institutions fortes. C'est la stabilité dans la démarche qui compte. Alors comment réussir à garder le fil conducteur des programmes, tout en changeant démocratiquement les hommes tous les 5 ou tous les 1à ans ? C'est un dilemme à résoudre.

S. : *Est-ce la qualité des hommes qui*

animent la vie politique qui pose problème ?

Z.D. : La qualité des animateurs de la vie politique est un facteur important. On ne fait rien de bon avec des médiocres.

S. : *Etes-vous pour un audit de la gestion du CFOP ?*

Z.D. : Oui, parce que cet audit a déjà lieu de manière annuelle. Le budget du CFOP est de 100 000 000 F CFA. La loi dit que cette somme est pour le financement du cabinet du CFOP. Contrairement à ce que les gens réclament, ce n'est pas dit que c'est pour financer les partis politiques de l'opposition. Ce budget est alloué pour gérer le staff du cabinet (salaires, carburant, loyers et les missions), mais à comparer au budget d'autres institutions, il est ridicule. Il suffit de faire deux à trois missions internationales et il est fini au point que tu es obligé de faire des compléments de ta poche. Chaque année aux mois de janvier-février, en attendant que le budget arrive, je fais fonctionner l'institution avec mes propres moyens pour être remboursé après. Ensuite le CFOP rend compte au président de l'Assemblée nationale. Pourquoi ? Parce que ce qui est donné est une générosité de celui-ci car il n'y a pas un budget alloué à l'avance. Depuis le début du CFOP, son budget fluctue au gré du président, contrairement aux autres institutions. Le PAN est donc l'auditeur attiré du CFOP.

S. : *Est-ce que vous avez posé le problème ?*

Z.D. : Non, parce que je suis un opposant et que pour moi, l'Etat n'a pas à financer l'opposition. Cela étant dit, je me vois mal en train de financer de ma propre poche une institution publique. Si on m'invite en tant que CFOP à une réunion à l'extérieur, je vais au nom du pays, alors pourquoi faut-il que c'est de ma poche que j'effectue ce voyage ?

S. : *Est-ce que vous n'utilisez pas ces fonds pour financer des partis politiques ?*

Z.D. : Non. Le budget alloué n'est pas fait pour financer des partis mais pour financer l'institution, le siège. On est 25 partis. Croyez-vous qu'avec 100 000 000 F CFA on peut les financer? Non, la loi est claire, c'est fait pour financer le cabinet du CFOP.

S. : *Et l'argent alloué aux partis politiques ?*

Z.D. : A titre personnel, je n'ai aucun



Zéphirin Diabré dit garder un bon souvenir de son passage aux Editions Sidwaya.

problème si l'on supprime les financements publics, mais si on fait cela, c'est uniquement le parti au pouvoir et les grands partis qui vont en profiter, donc on va réduire la démocratie. Les grands partis ont des membres pour contribuer mais si un parti se crée nouvellement, cela coûte très cher. S'il n'a pas d'appui, il va rester arbuste et si on veut qu'il ait un renouvellement de la classe politique, quelque part, on doit trouver un moyen pour le soutenir.

S. : *Pensez-vous que l'Afrique doit se débarrasser du franc CFA ?*

Z.D. : Sur le franc CFA, il y a un certain nombre de clichés. L'un des avantages est qu'il permet d'être convertible, du CFA en euro par exemple. Il nous permet facilement de faire le commerce à l'extérieur du pays pour notre développement. Cela dit, le lien avec la puissance coloniale pose problème. Il faut en sortir, il faut se prendre en charge. Qu'on l'appelle CFA ou Eco, l'essentiel est que ce lien soit rompu dans une logique économique intéressante. Cela signifie qu'on ait une monnaie commune aux pays de l'espace CEDEAO. Il faut une monnaie qui nous permet de vendre nos produits dans les autres pays de l'Afrique et vice versa, qu'on aille facilement en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée. Une monnaie qui nous permet d'acheter des produits aux USA, en Chine qu'on n'ait pas des problèmes pour avoir du dollar et de l'euro. Encore faut-il que nous nous entendions entre pays de la sous-zone africaine. Ceci dit, il faut faire attention, la monnaie reflète la santé de notre économie. C'est à nous de montrer qu'on est capable de produire des choses non seulement pour le marché intérieur mais aussi pour le marché extérieur afin

d'obliger les gens à venir acheter avec leurs monnaies ; c'est ce qui fait que la monnaie a de la valeur.

S. : *La situation au Mali est critique avec les manifestations. Comment entrevoyez-vous l'avenir du président de ce pays ?*

Z.D. : Ma première pensée va à l'endroit de mon ami Soumaïla Cissé, avec qui j'entretiens des relations très fortes depuis plus de deux décennies, il a été victime d'un rapt et nous sommes aujourd'hui sans nouvelle de lui. J'espère que les autorités feront tout pour qu'on le retrouve. Du reste, le Mali est un pays qui traverse des turbulences, une situation qui est née à la fois de frustrations accumulées sur la gouvernance mais surtout de la manipulation qui serait née de la Cour constitutionnelle à la suite des dernières élections. Nos Cours doivent faire attention, elles sont susceptibles de dire le droit mais le vrai droit. Les racines du problème dans ses parties conjoncturelles sont connues, la partie structurelle est la gouvernance, la gestion du pays et la lutte contre le terrorisme. C'est au président de donner les gages à l'opinion qu'il est capable de faire différemment et même mieux sur ce terrain. La CEDEAO s'emploie à résoudre la crise. Dans cette démarche, je crois qu'il faut aligner la souplesse de l'approche politique avec la rigueur des textes car en politique, la situation locale et le sentiment réel doivent amener à être beaucoup plus regardant. Par exemple au Burkina au lendemain de l'insurrection, on a voulu nous imposer ces textes mais il y a aussi une réalité politique. L'imam est un homme raisonnable qui s'est fait le catalyseur des aspirations et des frustrations du peuple, il faut qu'on

l'écoute. Autant il a pu lever le lièvre autant je pense qu'il peut trouver la solution pour que le Mali ait un nouveau départ.

S. : *Est-ce que vous craignez un scénario à la Blaise Compaoré ?*

Z.D. : Je n'ai pas à craindre quoi que ce soit car je suis au Burkina Faso. Mais tout est possible quand une foule pareille est dans la rue et Dieu seul sait de quoi demain sera fait.

S. : *Quel regard portez-vous sur la situation en Côte d'Ivoire où des cadres du RHDP appellent le président Ouattara à briguer un 3^e mandat ?*

Z.D. : Le RHDP est un parti libéral comme nous mais par tradition on ne s'ingère pas dans les problèmes intérieurs des autres. Il y avait un candidat désigné pour la succession. Il se trouve que Dieu a fait son œuvre qui recrée d'autres situations. Je ne sais pas quels sont les déterminants mais si le parti estime qu'il y a une meilleure voie à suivre, je ne peux que prendre acte.

S. : *Le même cas semble se présenter en Guinée ?*

Z.D. : Il y a des débats, certains parlent de 3^e mandat et d'autres de premier mandat, parce qu'il y a une nouvelle Constitution. Quelle est la vérité ? Je n'en sais rien, car on a eu ce même débat au Burkina en 2005, et notre Cour a estimé que c'était possible, pourtant ce sont des éminents juristes. Nous on était dans une trajectoire de deux mandats faite dans un schéma juridique donné.

**Entretien réalisé
par la Rédaction**